



HAL
open science

Le fonctionnement nocturne d'une rue commerçante parisienne - Le cas RFT

Florian Guérin, Edna Laporte Hernandez

► **To cite this version:**

Florian Guérin, Edna Laporte Hernandez. Le fonctionnement nocturne d'une rue commerçante parisienne - Le cas RFT. 2014. hal-01393620

HAL Id: hal-01393620

<https://hal.science/hal-01393620>

Preprint submitted on 9 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le fonctionnement nocturne d'une rue commerçante parisienne - Le cas RFT

Florian Guérin – Université Paris-Est (Lab'Urba)

Edna Hernandez – Université Paris-Est (Lab'Urba)



Abréviations :

RFT : rue Faubourg du Temple

MUP : Mobilités Urbaines Pédestres

Sommaire :

1. Les objectifs généraux opérationnels.....	5
1.1. Evaluer les « zones de rencontre ».....	5
1.2. Diminuer l'automobile en ville.....	5
1.3. Poursuivre l'aménagement urbain du quartier.....	6
2. Présentation du projet et de la rue Faubourg-du-Temple.....	7
3. L'intérêt de la perspective nocturne.....	9
3.1. La ville est multi-temporelle.....	9
3.2. La nuit parisienne comme enjeu politique.....	10
3.3. La vision nocturne comme enjeu urbanistique.....	12
3.4. Une définition de la nuit.....	13
4. L'intérêt de la perspective nocturne pour le projet RFT.....	14
4.1. Un quartier festif et culturel historiquement.....	14
4.2. Une plateforme de mobilités et festivités aujourd'hui.....	15
5. Les objectifs spécifiques opérationnels.....	18
5.1. Des objectifs généraux opérationnels à spécifier la nuit.....	18
5.2. Un aménagement temporel innovant.....	18
5.3. Des problématiques nocturnes à résoudre.....	19
6. Les problématiques urbaines de nuit dans la RFT.....	20
6.1. Une « zone de rencontre » qui ne fonctionne pas de jour comme de nuit.....	20
7. La méthodologie utilisée.....	21
7.1. Une méthodologie particulière pour étudier les nuits urbaines.....	21
7.2. Les « enquêtes flash » de nuit.....	21

7.3.	Les suivis de personne nocturnes	24
7.4.	Les observations directes	29
8.	La vie nocturne piétonne dans la RFT	30
8.1.	Les temporalités nocturnes des marcheurs	30
8.2.	Les spatialisations nocturnes des marcheurs	32
8.3.	Description de la marche	37
8.4.	Appréciation et problématiques de marcheurs	51
9.	Le système de mobilités nocturnes dans la RFT	62
9.1.	Introduction sur l'existant et les politiques publiques en place	62
9.2.	L'accidentologie	66
9.3.	Les mobilités en semaine	67
9.4.	Les mobilités en week-end	75
9.5.	Conclusions sur le système de mobilités	82
10.	Animation nocturne et attractivités/répulsions dans la RFT	86
10.1.	L'animation commerciale nocturne	86
10.2.	La propreté nocturne de la RFT	91
10.3.	La précarité nocturne de la RFT	101
10.4.	Le mobilier urbain et l'architecture de la RFT	108
11.	Annexes	112
12.1.	L'« enquête flash »	112
12.2.	Le « suivi de personnes »	114
12.3.	Le protocole d'observation directe	116

1. Les objectifs généraux opérationnels

1.1. Evaluer les « zones de rencontre »

Dans le cadre de ce projet commandité par la Ville de Paris, l'enjeu politique est de pouvoir effectuer une évaluation de la mise en place des « zones de rencontre ». Faisant suite aux zones 30 qui sont apparues dans les années 1990, ces « zones de rencontre » ont été permises par le décret du 30/07/2008. En 2013, la Ville de Paris a effectué un large projet « zones 30 étendues », comprenant la création de zones de rencontre dont celle du Faubourg du Temple. Cependant, ce projet d'aménagement porté par la municipalité, avec pour volonté de rendre la Ville aux piétons, de favoriser le « vivre-ensemble » et d'améliorer le cadre de vie métropolitain, n'a jamais été évalué de manière scientifique. Or, de nombreuses problématiques en ressortent à travers les observations préliminaires de la Ville.

1.2. Diminuer l'automobile en ville

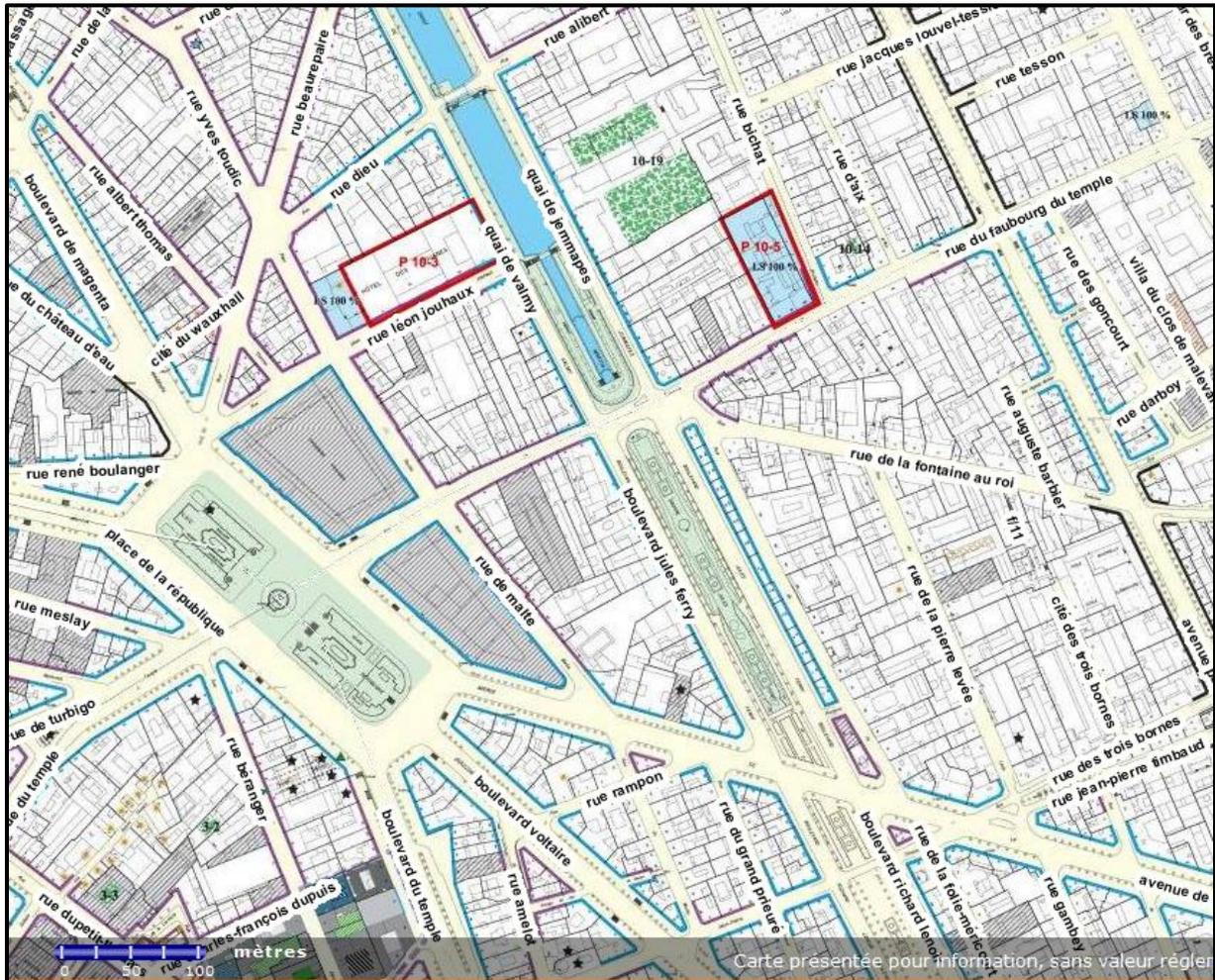
La Ville de Paris déploie depuis quelques années une politique anti-automobile. L'automobile serait perçue comme un objet polluant et asphyxiant la Ville en termes de nuisances sonores et visuelles. Ainsi, des politiques incitatives pour l'utilisation du vélo et des transports en commun ont été développées. Il s'agit de répondre à l'enjeu du bien-vivre. Afin de poursuivre son objectif, la Ville de Paris développe les zones de circulation limitées à 30 km/h pour contribuer à favoriser la marche et le vélo à la place de l'automobile. A. Hidalgo, l'actuelle Maire de Paris, veut favoriser l'utilisation de la voiture et des scooters électriques, elle a également réduit la limitation de vitesse sur le périphérique à 70 km/h.

Cette diminution de l'automobile implique de comprendre la place de la marche dans le fonctionnement de la rue. Ainsi, la marche peut faire lien entre des activités et/ou être l'intention principale du marcheur avec une visée de bien-être moral, sanitaire, ... De la sorte, des externalités positives et négatives des mobilités pédestres sont visibles, il convient d'en comprendre les implications pour l'urbanisation d'une ville et de les favoriser ou non via son interdépendance avec des déterminants matériels, sociaux, individuels. Enfin, la marche est publicisée, elle implique un rapport à l'autre, à des corps, des regards, des cultures.

1.3.Poursuivre l'aménagement urbain du quartier

Suite au projet de réaménagement de la Place de la République (ouverte au public le 16 juin 2013), l'objectif est de poursuivre la refonte urbaine de ce quartier. La rue Faubourg du Temple est dans la continuité linéaire de la Place de la République, vers le Canal Saint-Martin dont les abords sont en projet de restructuration durant la mandature municipale 2014-2020. Déjà, à l'été 2010, entre la rue Bichat et le quai Jemmapes, le pavage a subi une réfection après concertation avec les riverains. L'objectif était de conserver le pavage historique pour maintenir un côté « vieux Paris ».

2. Présentation du projet et de la rue Faubourg-du-Temple

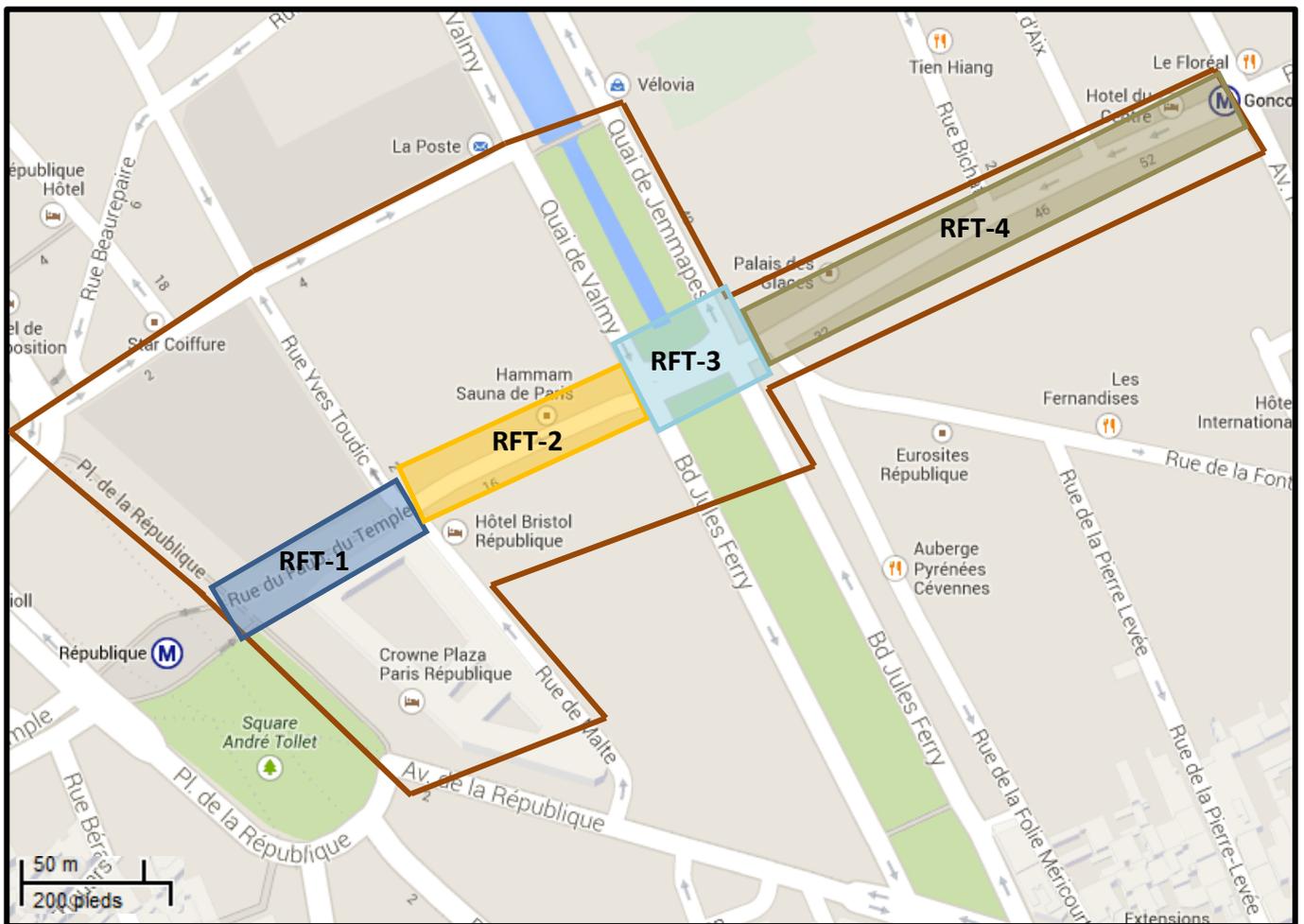


La Rue Faubourg du Temple, PLU de Paris, 2014

Le projet RFT possède un périmètre bien délimité que nous avons découpé en quatre secteurs géographiques dont le fonctionnement et l'aménagement est proche :

- ✓ RFT-1 : segment nouvellement réaménagé et piétonnisé (« Zone de rencontre ») entre la Place de la République et les rues de Malte et Yves-Toudic, entre la caserne Vérines au nord-ouest et le bloc commercial au sud-est ; peu de porosité entre édifices
- ✓ RFT-2= segment à circulation ralentie (« Zone 30 ») entre les rues de Malte et Yves-Toudic et la percée du Canal Saint-Martin ; très forte porosité commerciale des façades en rez-de-rue ; enjeu d'un réaménagement programmé pour convertir ce segment en « zone de rencontre » ; c'est ici que pourraient être proposés des aménagements expérimentaux

- ✓ RFT-3= toute la zone du croisement complexe entre RFT, canal et les rues Fontaine au roi et Folie-Méricourt constitue un segment au fonctionnement manifestement spécifique; l'hypothèse est désormais que cela fonctionne comme une "place contrariée"
- ✓ RFT-4= en amont de la zone précédente donc jusqu'au croisement du M° Goncourt, sans qu'une limite orientale soit encore clairement établie par nos observations.



Carte 1 : Périmètre global du projet RFT et segmentation, *source : MUP, 2014/04/08*

— : périmètre d'étude

3. L'intérêt de la perspective nocturne

3.1. La ville est multi-temporelle

La ville est rythmée par diverses temporalités : les saisons, les jours ouvrés par rapport aux week-ends, les vacances scolaires, les « périodes de pointe » en une journée..., ainsi que l'alternance jour/nuit. La nuit, dimension bien longtemps laissée de côté par la recherche scientifique et les pouvoirs publics, est pourtant pleine de sens pour comprendre l'urbain et l'urbanité, et ce dès le Moyen Age.

Longtemps perçue comme une parenthèse, un espace-temps d'illégalismes réservé aux malfrats, la nuit ne fut d'abord investie que par les artistes et les écrivains. Dans la peinture occidentale, ce thème remonte au 15^{ème} siècle en lien avec la thématique biblique. E. Hopper saura montrer l'amour, la solitude et la mort à travers son tableau Les noctambules (1936). Mais nous pouvons aussi citer Gérard de Nerval, dans *Aurélia* (1855), Louis Aragon, dans *Aurélien* (1944), Guy de Maupassant, dans *Bel-Ami* (1885) ou Charles Baudelaire qui réenchante le Paris du XIXe siècle. Restif de la Bretonne contera ses mille et une nuits dans le Paris du XIXe, à travers sa fureur, ses transgressions. La nuit parisienne est livrée entre séduction et répulsion, soit une forme de fascination morbide. Le promeneur est mis en avant, dans une nuit qui devient l'occasion d'un dévoilement, de la recherche de soi ou d'une fuite de soi.

Or, René Barjavel¹ écrit : « *La nuit n'est nuit que pour nous. Ce sont nos yeux qui sont obscurs* ». Il importe donc de dévoiler les enjeux de cet espace-temps à la lumière de travaux scientifiques. Ce sont les juristes qui, dès la fin du XVIIe siècle, se sont intéressés à la question nocturne, à sa caractérisation et aux sanctions des crimes nocturnes, du fait d'une intensification de la vie nocturne. Mais, le travail pionnier en la matière est celui d'A. Cauquelin, en 1977. L'auteure-philosophe soulève l'hypothèse selon laquelle l'ordre social strict de la ville dormirait la nuit, mais via un travail empirique peu soigné. Puis, T. Paquot, philosophe, s'est intéressé, en 1997, au sentiment de la nuit urbaine aux XIX et XXes siècles. L. Gwiazdzinski, géographe, est l'un des experts les plus reconnus sur le sujet. Dès son travail de doctorat, soutenu en 2002, sur l'animation et la sécurité nocturne à Strasbourg, il remet en cause cette dichotomie entre jour et nuit. Son hypothèse principale est que les activités diurnes colonisent la nuit donc lui font perdre son sens. Cependant, c'est le rôle de l'éclairage qui a été le plus étudié, notamment d'un point de vue technique puis socio-économique et

¹ BARJAVEL, R., *Colomb de la lune*, 1962

politique : le colloque *Penser la ville par la lumière* (La Défense, mars 2002) ; l'ouvrage technique de D. Neuman sur les impacts de l'architecture de la lumière du XXe siècle ; de B. Mizon : *LightPollution*, les travaux de S. Fiori sur la construction des ambiances nocturnes, les thèses de doctorat de E. Hernandez ou S. Challéat. Parallèlement, des chercheurs se sont intéressés à la question de la sécurité depuis une quarantaine d'années. Nous pouvons citer : J. Girardon (1980) : *Quand la ville dort mal* ; J. Delumeau : *La peur en Occident, une cité assiégée* (1978) ; A. Laidebeur : *Rencontres en ville et Sécurité urbaine*. Du côté sociologique, nous pouvons citer le travail d'A. Mouchtouris, en 2003, qui remet en cause les représentations sociales péjoratives sur la nuit. La nuit des jeunes serait un entre-deux : entre plaisirs et mesure. De même, le travail de C. Moreau et A. Sauvage nous apporte une contribution importante sur les festivités juvéniles à Rennes, et le rapport à l'espace public, dans une comparaison géographique et historique très stimulante. Enfin, les travaux historiques arrivent plus tardivement avec celui d'A. Cabantous sur les nuits des XVIIe et XVIIIes siècles en 2009 et celui de S. Delattre sur les nuits parisiennes du XIXe siècle en 2000. Actuellement, de plus en plus de mémoires de master et thèses de doctorat prennent en compte la temporalité nocturne, peut-être en lien avec le développement de la rythmanalyse. En effet, certains espaces publics et semi-privés parisiens sont fermés aujourd'hui la nuit, tels que des parcs et centres commerciaux, or, la ville ne s'éteint pas la nuit : il n'y a plus de couvre-feu ni de remparts ou portes pour fermer la Ville après 21 heures. A Paris, il y a une vie nocturne à travers une ville de garde (police, pompiers, etc), une ville marché (avec les commerces tels les épiceries, Rungis, etc), une ville des marges (sans-abris, prostitution, etc), les coulisses de la ville du jour (entretien, travaux, etc) et une ville festive (bars, restaurants, etc), d'après la typologie de L. Gwiazdzinski (2006). Ainsi, aujourd'hui, la nuit est investie d'usages et de pratiques.

3.2. La nuit parisienne comme enjeu politique

L'utilisation politique de la nuit urbaine est aujourd'hui devenue évidente : des tags accusateurs sont réalisés la nuit, des réunions syndicales, politiques et associatives s'y tiennent. Elle est un espace-temps investi pour revendiquer un droit à la rue, à la citoyenneté. Des mouvements collectifs civils se sont alors organisés pour soulever les problèmes sociaux liés à cet espace-temps (insécurité, problèmes de voisinage, nuisances, etc). La première réponse politique apportée, répressive, ne fut pas adaptée. Il s'agit d'un principe d'attention : des décisions politiques sont prises à la suite de souffrances citoyennes dues, en partie, aux

nuisances sonores qui viendraient de l'interdiction de fumer dans les établissements publics (décret n°2006-1386 du 15/11/2006, relatif à la loi Evin).

Dans ce contexte conflictuel, à Paris, une pétition a été lancée par E. Labbé en 2009 : « Paris : quand la nuit meurt en silence » et signée par 15 983 gérants d'établissements et riverains. L'objectif principal était de remédier aux fermetures administratives à répétition (197 entre janvier et octobre 2009²) pour « tapages avec musique amplifiée » et « atteintes à la tranquillité publique constituées par des éclats de voix et des rires » (or, elles sont surtout dues à des problèmes d'hygiène, au non-respect du code du travail...). Cela a permis une prise de conscience collective du rôle économique de la nuit urbaine. Ainsi, la dimension nocturne commence à être prise en compte dans les politiques urbaines, suite aux Etats généraux de la fête (Rennes, 2005), aux Etats généraux de la nuit (Paris, 2010 & Genève, 2011). En effet, les autorités publiques ont opéré un tournant dans la gestion des nuits urbaines festives (d'un principe d'attention à un principe de précaution, de la répression à la prévention), mû par l'impératif économique. 1 600 entreprises participent à la vie nocturne et festive à Paris, soit un chiffre d'affaires d'1.4 milliards d'euros d'après la Chambre syndicale des cabarets artistiques et discothèques. Il y a 230 000 actifs entre 00 et 05 heures du matin à Paris. Il y a plus de 27 millions de touristes par an, soit 4.49 milliards d'euros dont 1.93 milliards pour le tourisme d'affaires.

Les enjeux politiques actuels de la ville nocturne portent sur leur conception de la ville 24h/24, face aux grandes métropoles telles que New-York ou Shanghai. Le choix se situe entre le fait de favoriser ou non la colonisation de la nuit par les activités diurnes. Il s'agit, pour le politique, de concilier le besoin de sommeil et la nécessité d'une dynamique culturelle nocturne. Ainsi, les problèmes sociaux directs menaçant l'ordre public ont été redéfinis par le politique, autour principalement des nuisances nocturnes, du cadre légal de la nuit, des intérêts de la nuit et des imaginaires et inégalités nocturnes, soit une confusion des normes morales et légales (santé et tranquillité publiques). A un niveau plus global, Sandrine Mazetier (PS) a effectué une proposition de loi visant à la réussite de l'urbanité de jour comme de nuit, avec un intérêt pour la médiation et les « bonnes pratiques » (rejetée par l'UMP).

Par conséquent, l'objectif est de démocratiser l'accès aux nuits urbaines. L'urbanisme temporel s'impose alors aux villes métropolitaines pour se placer sur le marché européen du city-break (tourisme urbain de court-séjour), de deux manières :

² Préfecture de police, 2009

1. la création d'ambiances urbaines (via le matériau lumineux) et la mise en place d'événements urbains festifs (« Nuits blanches ») permettant à une plus large audience de redécouvrir les centres-villes.
2. les stratégies de « stimulation » de l'existant inspirée des « parkours », raves, ...
L'agence AWP propose la création de lieux festifs en périphérie afin de limiter les plaintes des riverains.

Cependant, la nuit est à préserver de la diurnisation du fait des problématiques de gouvernance nocturne : uniformisation via le marketing urbain, discriminations sociales, économiques et ethniques... Cependant, ces dispositifs font peu de place aux usagers, des problématiques sont récurrentes : le système des transports en commun centralisateur et diurne est inadapté et la périphéricité contraindrait le phénomène de zapping (circulation rapide entre les divers types de lieux nocturnes festifs rendu possible par les NTIC) et pourrait engendrer des îlots de marginalité. Face à ces problématiques de gouvernance nocturne, et à la voix des associations de riverains, quelques usagers de la nuit se sont organisés pour porter une autre voix, telle que l'association « Paris nous appartient » ou via l'élection d'un « Maire de nuit » à Paris en 2013 et la mise en place, politiquement, d'un conseiller spécialiste de la nuit dans la nouvelle équipe municipale, et par arrondissement, est une des réponses apportées.

3.3.La vision nocturne comme enjeu urbanistique

La ville diurne est emplies de problématiques. Elle a besoin d'être réinventée car elle est pensée à partir d'idées du passé et gérée via des institutions de l'époque moderne. Or, la nuit envoie des signaux faibles en matière de vivre-ensemble, d'initiatives citoyennes et d'aménagements qui peuvent aider à penser la ville de jour. C'est un espace-temps où l'on peut « faire famille », établir son territoire, créer et innover. Au-delà de tensions, elle est une « plateforme pour inventer la ville de demain », d'après L. Gwiazdzinski. E. Heurgon (2010) soutient qu'analyser la nuit pourrait permettre de réinventer l'urbanisme diurne, surtout autour de l'éthique et de la gouvernance. Les dimensions individuelles (le sujet peut concevoir du différent la nuit pour ses futurs jours) et collectives se renforcent mutuellement autour des convictions personnelles, valeurs sociétales, conduites, contrats sociaux, règles de droit. Il faudrait alors forger un sens éthique commun pour permettre la gestion de l'interdépendance entre les peuples. Or, les problématiques diurnes actuelles ne peuvent être traitées séparément mais de manière globale. La recherche de la clarté positiviste est infructueuse, ainsi, il faudrait

« stimuler l'apprentissage d'une pensée en mouvement » en jouant sur l'alternance ombre/lumière, en tirant des leçons des expériences nocturnes pour concevoir le temps diurne. Pour prospecter la gestion des nuits urbaines, il me semble donc important de replacer l'utilisateur au cœur des politiques publiques nocturnes ; d'où ma posture anthropologique redonnant la parole aux usagers. Ainsi, nous proposons une troisième voie pour aménager les nuits urbaines : l'urbanisme des « modes de vie » (Bourdin, Masbounji, 2004). Il postule que la ville *soft* prend le pas sur la ville *hard* : la conception de grands équipements se doit d'être accompagnée d'une gestion de l'usage, différenciée, de proximité et articulant acteurs privé et public. Le maître d'usage pourrait être le tiers à introduire pour une gestion urbaine efficace. Il semblerait donc intéressant, de repenser l'urbanisme temporel en mettant l'utilisateur au cœur des processus de décision et en complexifiant les échelles de temporalité.

3.4. Une définition de la nuit

Certains diront que la nuit commence quand le soleil se couche, soit une définition astronomique ; d'autres évoqueront le critère horaire (du type « après le souper » ou « au moment du sommeil ») ; d'autres parleront du critère biologique : une vulnérabilité physiologique vers 04 heure du matin ou climatique : une baisse de température et hausse du taux d'humidité ; d'autres évoqueront la perte de repères car l'homme n'est pas nyctalope, soit une vision sensible ; et d'autres encore évoqueront, par exemple, le critère juridique, telle que l'ordonnance du lord-maire de Londres en 1665 qui précise, à l'encontre de la peste, qu'il faille deux surveillants pour garder les maisons infectées, l'un de jour, l'autre de nuit, de 22h à 6h. De la sorte, les définitions sont multiples et peuvent se recouper. Personnellement, je pars du point de vue de l'utilisateur en situation afin de dépasser la dichotomie jour/nuit, inopérante. Pour illustration, un clubber aisé partant à Berlin, durant un week-end, restera 72 heures à faire la fête en considérant qu'il ne s'agisse que d'une nuit. Il importe donc d'analyser le moment à partir duquel sa perception du monde va se modifier, ainsi que son vécu, afin de borner et définir la problématique scientifique et la problématique politique de la nuit. Il y aurait tout de même, selon les auteurs, trois rythmes dans la nuit : le début de soirée où les activités diurnes s'amenuisent mais s'entrecoupent avec les activités nocturnes, un cœur de nuit marqué par un creux urbain et une concentration de la vie urbaine dans des spots, le petit matin avec une intensification de l'urbanité, un retour de la vie diurne plus rapide que son ralentissement en soirée (Gwiazdzinski & Buhagiar et Espinasse).

4. L'intérêt de la perspective nocturne pour le projet RFT

4.1. Un quartier festif et culturel historiquement

Au XVI^e siècle, la RFT devint une voie principale permettant de relier Paris à Belleville, au-delà de l'enceinte de Charles V. Pour illustration, jusqu'en 1838, cette rue était empruntée le mercredi des Cendres sous la forme d'un cortège carnavalesque pour redescendre de Belleville. En 1782-83, le premier cirque permanent de Paris a pris place dans cette rue pour des spectacles équestres. La salle brûla avec « l'incendie de Salins » en 1826. Un cinéma sera alors créé en 1912 puis un café-concert. Ensuite, le cinéma cohabitera avec le théâtre, dans les années 1930, pour former le « Templa ». Aujourd'hui, le Théâtre du temple est la plus grande salle humoristique de Paris, environ 8 à 10 spectacles y ont lieu quotidiennement dans quatre salles. Autour du mur des Fermiers généraux, beaucoup de guinguettes se sont développées, où le peuple y allait faire la fête le dimanche et le jour de la *saint lud*. La statue qui se trouve à l'angle de la RFT et du boulevard Jules Ferry représente une grisette qui vendait des roses vers 1830. Elle montre l'une des figures populaires du XIX^e à Paris, les jeunes ouvrières parisiennes. La Haute Courtille était un quartier ouvrier, populaire, emplit de guinguettes, cabarets et brasseries et où l'alcool pouvait couler à flots du fait des vignes de la banlieue est et de l'absence de l'octroi. La Courtille de Belleville, située en haut de la RFT était un lieu de plaisir parisien champêtre puis citadin. Le côté RFT était la Basse Courtille. Chant et danses y avaient lieu, autour des airs du bal de l'Opéra ou du bal du théâtre de la Renaissance. L'octroi devenu obligatoire en 1859 à cet endroit, les établissements de plaisir ont décliné au niveau de la barrière de la Courtille. Emile de Labédollière dans le Nouveau Paris cite un extrait de Vie publique et privée des Français (1826) :

« Nous voici arrivés à la fameuse Courtille, par laquelle, entre cent guinguettes, on arrive sur la hauteur de Belleville. Dans cette large et longue rue, empire éternel de la joie, on distingue la grande guinguette de l'immortel Desnoyers, et quelques autres dont les salles immenses se remplissent l'hiver de milliers de familles, et les jardins, en été, de danseurs et danseuses qui n'ont pas reçu les leçons des professeurs du Conservatoire. Là il n'est question ni des Grecs, ni du trois pour cent, ni des jésuites, ni de l'Espagne, ni de la Sainte-Alliance, ni de la république d'Haïti. On n'y songe qu'à bien boire, à bien manger, à danser, etc. [...] »

C'est un spectacle vraiment curieux que celui de la Courtille dans la soirée d'un beau dimanche de printemps ou de l'été. Tout est confondu dans la rue jusqu'au près de l'entrée du bourg. Ouvriers, bourgeois, militaires, hommes décorés, femmes en bonnet, femmes en chapeau, marchands de fruits, de petits pains, tout circule, tout monte ou descend confusément, sans se presser, sans se heurter, et chacun cherche,

sans être troublé, l'enseigne de la guinguette où l'on vend du bon petit vin à dix ou douze sous le litre, ou quinze sous la bouteille ; du bon veau, de l'excellente gibelotte de lapin, de l'oie, soit en daube, soit rôtie.

En entrant dans les grandes guinguettes, on est d'abord frappé de la quantité de ragoûts et de rôtis qui garnissent un long et large comptoir, et de l'activité prodigieuse de plusieurs femmes de service et de deux ou trois cuisiniers ; sous une vaste cheminée, trois ou quatre broches, les unes sur les autres, chargées de dindons, de poulets, de langues de veau, de gigots de mouton, tournent incessamment devant un grand feu dont la chaleur se fait sentir au loin. A quelque distance de là, le vin coule à grands flots de brocs dans les bouteilles, dont une n'est pas plutôt remplie qu'elle est remplacée par une autre⁵. Au milieu de cette affluence d'acheteurs, les personnes qui débitent les comestibles et le vin conservent un sérieux imperturbable, une présence d'esprit comparable à celui d'un bon général d'armée. Aux principaux mets que les guinguettes offrent aux consommateurs, il faut ajouter une entrée de foie de veau, ou un pigeon aux petits pois, ou un ragoût de mouton aux pommes de terre, ou une salade qui nage dans un vinaigre commun et dans une huile peu différente de celle du colza. L'appétit du peuple trouve tout cela fort bon ; et, si la quantité s'y trouve, peu lui importe la qualité ».

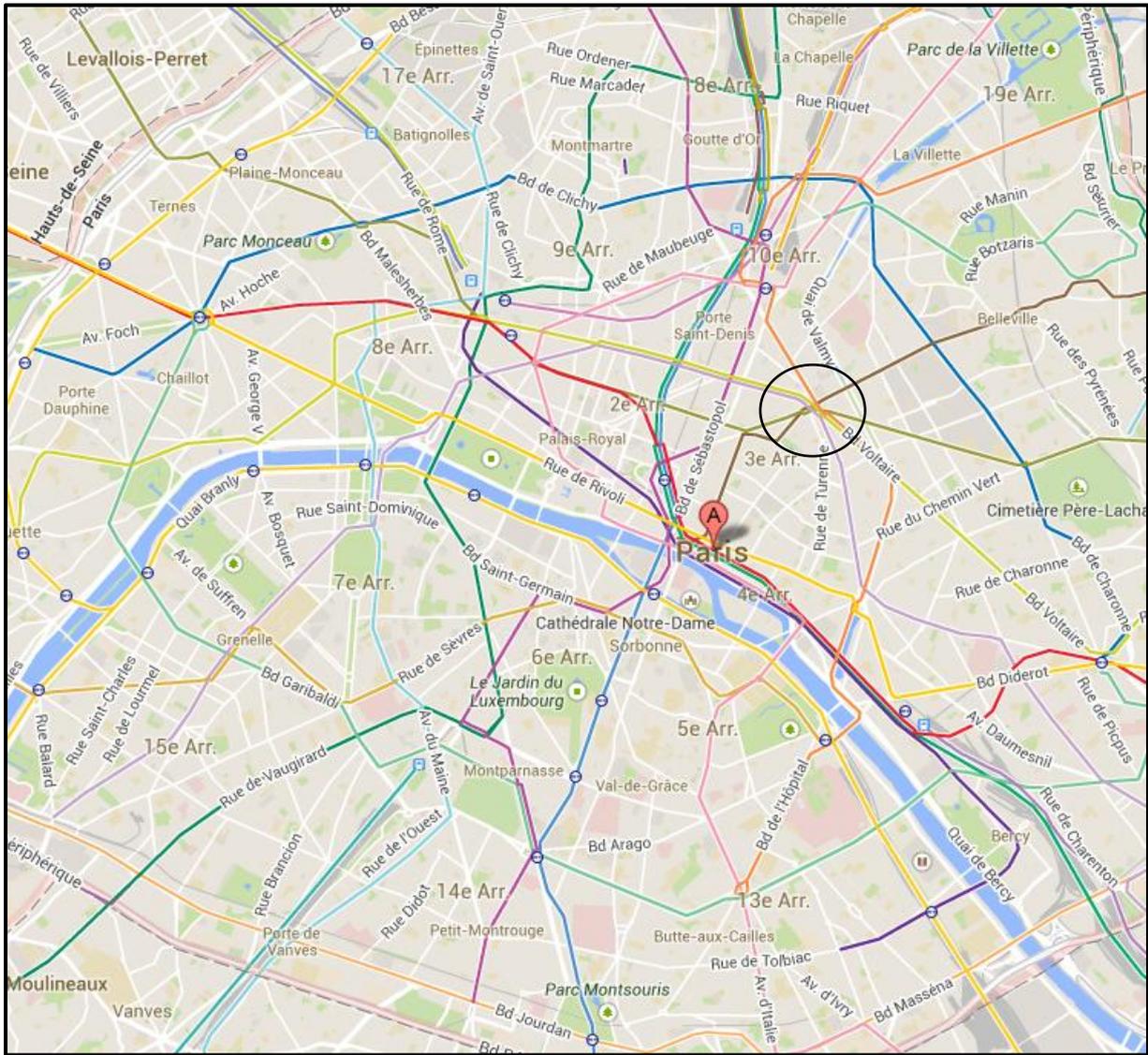
En 1855, la construction de la Caserne militaire implique la destruction de sept théâtres (ce qui prouve le fort caractère festif et culturel de ce quartier), ainsi que l'expropriation de zones commerciales et industrielles. Le boulevard du Temple, en bas de la RFT sera détruit en 1862 afin de mettre fin à l'imaginaire du « boulevard du Crime » et au cœur de la nuit parisienne. La Place de la République est remodelée mais garde cet aspect « crime », alors que la nuit se déplace à l'ouest. Le Palais des glaces, ancien « Boléro Star » et « Bijou Concert », a vu le jour en 1876. Il a été alternativement un music-hall et un théâtre, puis est devenu un cinéma en 1924. Son nom provient de la façade recouverte de miroirs. Ensuite, l'établissement redevint un music-hall en 1970 et un théâtre dès 1988 pour les nouveaux humoristes français et les one man shows. La boîte de nuit et salle de concerts du Gibus apparaît en 1967 et fut reconnu dès 1977 pour ses concerts rock. Elle s'ouvra aux musiques électroniques et urbaines dans les années 1990 puis a organisé des soirées telles que les « Rock'n'roll Friday », la « Scream », ...

4.2. Une plateforme de mobilités et festivités aujourd'hui

La RFT se situe dans le prolongement de la Place de la République qui est un carrefour de mobilités. Cinq lignes de métro s'y croisent : la 11, la 3, la 5, la 9 et la 8, dans la plupart des directions. De même, quatre lignes de bus la traversent. Il s'agit d'un des nœuds de mobilités

de Paris, desservit par sept grandes rues : la boulevard de Magenta, l'avenue de la République, le boulevard Voltaire, le boulevard du Temple, la rue du Temple, le boulevard Saint-Martin et la rue René-Bou langer, ainsi que la RFT. Déjà, au début du XXème siècle, le tramway funiculaire de Belleville, les tramways de la compagnie générale des omnibus ou des Chemins de fer nogentais s'y croisaient.

De même, il s'agit d'un carrefour festif faisant le lien entre divers hauts lieux de la vie nocturne parisienne. Ainsi, le nord de la RFT correspond au prolongement de Belleville (dont nous avons pu voir le caractère festif depuis l'époque des Courtilles) et au Canal Saint-Martin (investit la nuit aux périodes de chaleur pour des pique-niques) ; à l'est se situe le quartier Oberkampf-rue Saint-Maur-rue Jean-Pierre Timbaud qui fait l'objet d'un investissement important par les noceurs et de rivalités avec les riverains ; au sud, le boulevard du Temple permet de relier la Place de la République à Bastille (historique célèbre en tant que « Bastoche ») par le boulevard du Temple et aux Halles-Châtelet (moins vivantes aujourd'hui la nuit du fait des travaux) par la rue Turbigo ; à l'ouest, le boulevard Saint-Martin (où de nombreux théâtres sont présents) permet de relier la Place de la République aux Grands Boulevards (très fréquentés par les étudiants pour les pubs et boîtes) et au Faubourg Saint-Denis plus populaire.



Plan des métros parisiens, RATP, 2014

5. Les objectifs spécifiques opérationnels

5.1. Des objectifs généraux opérationnels à spécifier la nuit

- Evaluation des usages nocturnes de la « zone de rencontre » dans la RFT par rapport aux usages diurnes
- Inscription du cœur festif de la RFT au sein d'un maillage festif et culturel plus global
- Inscription de la plateforme de mobilités collectives de la Place de la République au sein d'un maillage plus global et par rapport aux mobilités individuelles
- Inscription de la symbolique de la Place de la République et du Canal Saint-Martin au sein de la sphère symbolique entourant Paris.
- Refonte urbaine de ce quartier du XI^{ème} arrondissement de Paris.

5.2. Un aménagement temporel innovant

Le réaménagement récent de la Place de la République est l'un des premiers où la Direction de l'urbanisme a pris en compte la dimension nocturne à Paris, avec la mise en place de concerts, de mobilier éphémère et pérenne, d'un bar, etc, ou le développement d'un éclairage innovant. Une certaine modularité était prônée pour permettre des appropriations nocturnes de l'espace public. Le Bureau des Temps envisageait (avant la mise en place d'un conseiller de la nuit) la nuit autrement qu'en termes de nuisances ou de culture, mais, de manière globale et positive. Ainsi, l'offre nocturne est diversifiée avec des services municipaux fermant plus tardivement, des transports en commun aux horaires rallongés ainsi qu'un nombre de taxis plus important, une question de propreté et sécurité prise au sérieux, ... Cela fait suite aux Etats généraux de la nuit (2010) qui ont été la consécration de la mise sur l'agenda politique de la question nocturne à Paris. En effet, la temporalité nocturne était peu prise au sérieux par la Direction de l'urbanisme, si l'on en croît L. Gwiazdzinski, mais davantage par la Direction de la Voirie et des Déplacements avec notamment P. Buhagiar. Dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de Paris, la dimension nocturne n'est, pourtant, envisagée qu'en termes de nuisances sonores : le bruit des animations nocturnes devant être maîtrisé. D'ailleurs, c'est dans le 11^{ème} arrondissement que le dispositif « Baissez d'un ton » a été mis en place.

5.3.Des problématiques nocturnes à résoudre

- Une « zone de rencontre » qui ne fonctionne pas de jour comme de nuit
- Des problématiques d'insécurité, de salubrité et de précarité, la nuit, dans la RFT
- Des problématiques d'attractivité et diversité commerciale nocturnes
- Des problématiques de mobilité nocturne, peu fluide
- Des problématiques d'information/symbolisation/repérage de nuit
- Des habitants et commerçants désabusés par la refonte urbaine.

6. Les problématiques urbaines de nuit dans la RFT

6.1. Une « zone de rencontre » qui ne fonctionne pas de jour comme de nuit

- Des problématiques d'insécurité, de salubrité et de précarité, la nuit, dans la RFT
- Des problématiques d'attractivité et diversité commerciale nocturnes
- Des problématiques de mobilité nocturne, peu fluide
- Des problématiques d'information/symbolisation/repérage de nuit
- Des habitants et commerçants désabusés par la refonte urbaine.

7. La méthodologie utilisée

7.1. Une méthodologie particulière pour étudier les nuits urbaines

Les études publiques sur la nuit parisienne se multiplient depuis les Etats généraux, mais, avec un cadre de pensée diurne et un budget-temps ultra limité, d'où des dispositifs qui ne font pas l'unanimité. Or, au-delà des données chiffrées sur les pratiques, au-delà des interprétations du sens que les acteurs donnent à leur vécu, il convient d'éprouver la nuit, de la traverser, de la pénétrer pour intégrer une pensée nocturne, différente des schèmes de pensée diurne.

Il s'agit de prendre en compte la dimension sensible via la théorie phénoménologique de Merleau-Ponty et suite aux travaux du Cresson sur les ambiances (sonores mais au-delà), tout en dépassant ses prénotions culturelles sur l'espace-temps de la nuit, afin d'en comprendre les particularités. Techniquement, cela peut correspondre aux parcours commentés et/ou à la démarche du « Je-Tu-Il ». A un niveau plus général, je tente une articulation entre méthodologie quantitative et qualitative : passation de questionnaires aux franciliens sur la temporalité et territorialité de la pratique, suivi de pratiquants en situation pour comprendre la pratique réelle et observations directes. Il s'agit, donc, d'articuler des mesures de quantité : de lieux sélectionnés, de termes utilisés, etc ; à des mesures de qualité : d'ambiance, d'identification, etc. Quantifier les lieux sélectionnés, par exemple, permet d'établir des cartographies d'intensité de l'usage, mais, je ne pourrai pas dessiner les trajets sur une carte, cela n'aurait pas de sens empirique (Augoyard, 1979). D'un autre côté, qualifier l'appropriation d'un lieu permettrait d'en comprendre la structuration et la légitimation ou non des usages, etc, mais, je ne pourrai pas quantifier comment les pratiquants sont attirés ou repoussés par des « prises » du milieu, cela n'aurait aucun sens. Ainsi, chaque mesure dépendra de ces fins et doit être complétée d'autres types de mesures, chacune ayant leurs propres limites. Notons également une interrogation sur l'intérêt de la vidéo ou de simulateurs de marche. La nuit permet donc également des innovations scientifiques, au niveau méthodologique, afin de dépasser les vieux débats épistémologiques et infructueux.

7.2. Les « enquêtes flash » de nuit

Le groupe de recherche MUP (Mobilités Urbaines Pédestres) et l'atelier des Licences 3 de l'IFU (année 2013-2014) ont réalisé des « enquêtes flash »³ dans la rue Faubourg du Temple

³ Cf. annexe n°1

afin de recueillir des informations de base sur les usagers et leurs usages et appréciation de la rue. Nous avons fait passer 169 « enquêtes flash » de 07h00 le mardi 18/02/2014 à 06h00 le mercredi 19/02/2014 (dont 44 de 19h00 à 06h00) & 47 « enquêtes flash » de 19h00 le samedi 01/03/2014 à 06h00 le dimanche 02/03/2014. L'objectif était d'obtenir un panorama nocturne large en fonction des horaires et des jours de la semaine : jour ouvré et jour de week-end. Le manque de temps de l'enquête ne nous a pas permis de faire varier la passation selon les saisons. De même, il convient de noter que 52 « enquêtes flash » ont été passées entre 19h00 et 23h00 ; 30 entre 23h00 et 03h00 ; 9 entre 03h00 et 07h00. En effet, plus l'**avancement dans la nuit** s'effectuait, plus le **nombre d'usagers diminuait** (surtout le mardi) et plus l'**alcoolisation des usagers augmentait**, ce qui rendait très ardue la passation.

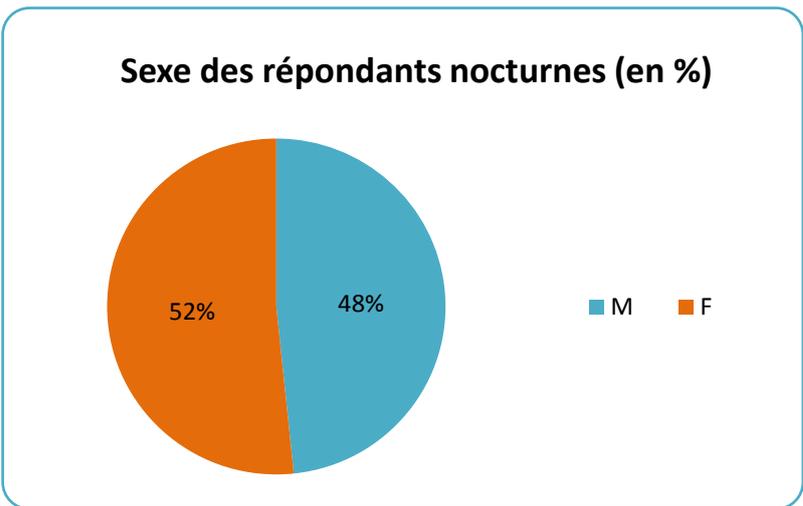
Une autre difficulté majeure était d'explicitier notre démarche auprès des usagers : beaucoup ne comprenaient pas l'intérêt de faire passer un questionnaire de nuit, ou d'étudier la nuit. Nous supposons que cela vient d'un fort ancrage dans les mentalités des études qui portent sur le jour et se doivent d'être diurnes, tant au niveau des objets que de la démarche de recherche. Certains étaient compatissant du fait que nous soyons présents sur le lieu durant la nuit, d'autres étaient dans une autre logique que la nôtre qui peut rappeler le temps du travail, ils étaient pleinement dans le temps du loisir.

Les résultats donnés sont une mise à plat des informations collectées auprès de 91 enquêtés nocturnes sur 216 enquêtés au total au niveau de la rue Faubourg-du-Temple ; il se fonde sur des données déclaratives relatives aux différents aspects du déplacement effectué, de l'appréciation de la rue et de sa fréquentation. Il apporte le point de vue des usagers quant à ces divers aspects de la rue Faubourg-du-Temple, sans interprétation ni analyse à cette étape de leurs déclarations.

Remarques importantes :

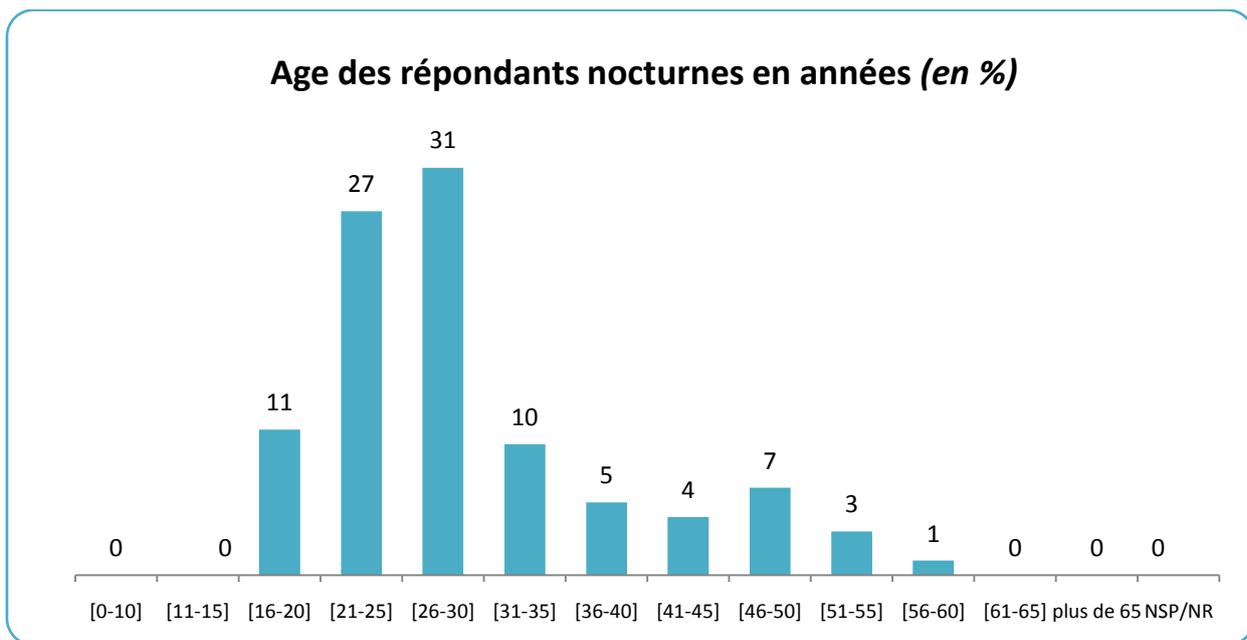
- l'échantillon est à la fois limité et pas nécessairement représentatif ; il ne permet donc pas de monter en généralité mais plutôt de caractériser les enquêtés et décrire les spécificités qui peuvent exister au niveau local.
- certaines phrases sont peu élégantes, voire lourdes, car nous sommes restés proches des formulations des questions pour ne pas déformer les réponses des usagers.
- les pourcentages sont calculés sur la base des répondants parmi les enquêtés (les non-réponses ne sont pas prises en compte).

L'échantillon interrogé de nuit dans la rue Faubourg-du-Temple est constitué de 91 usagers présents lors de la passation. Parmi ces 91 usagers, 44 répondants sont de sexe masculin et 47 répondants sont de sexe féminin. Il y a légèrement plus d'hommes interrogés la nuit qu'en

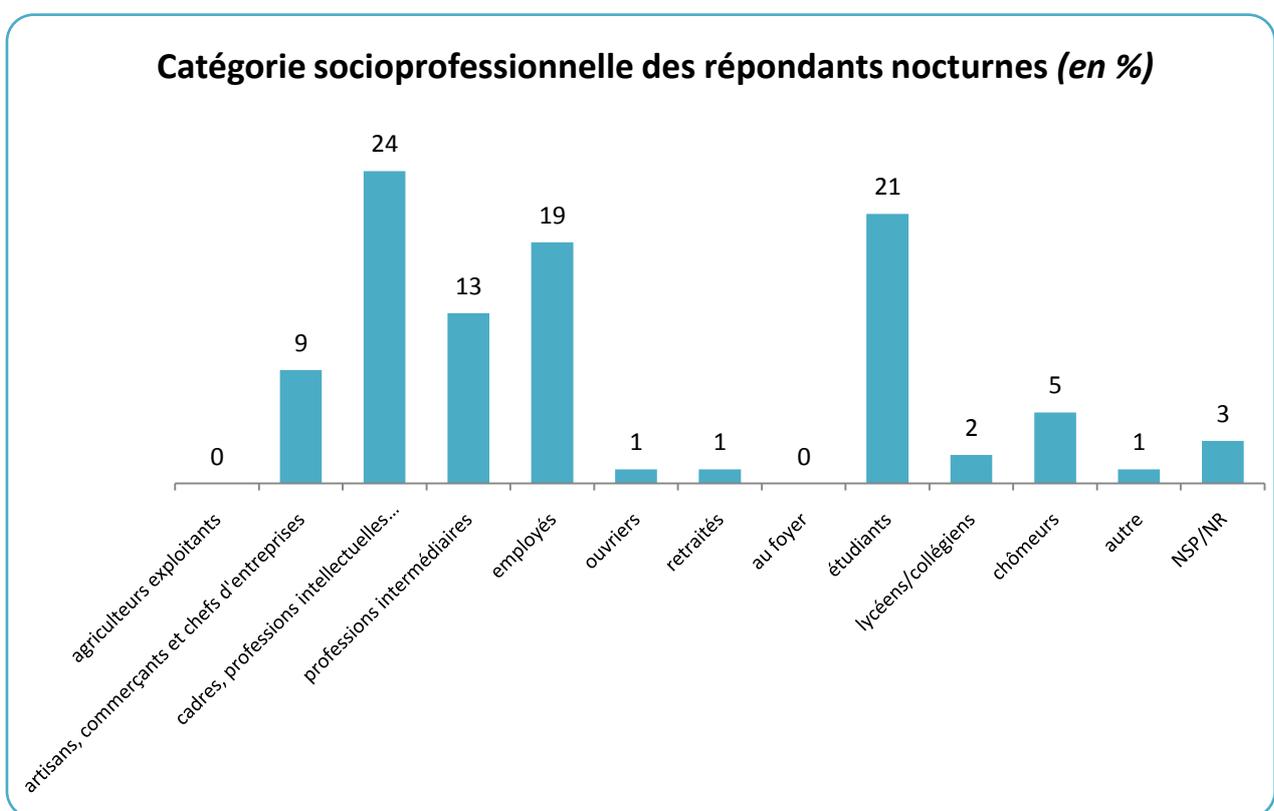


journée : 48% des 91 répondants contre 46% du total des 216 répondants.

35 répondants sur 91 ont entre 11 et 25 ans (0 usager de moins de 16 ans a été interrogé) ; 37 répondants ont entre 26 et 35 ans ; 9 répondants ont entre 36 et 45 ans ; 10 répondants ont plus de 45 ans. Notons que davantage de 16-25 ans et de 26-35 ans ont été interrogés de nuit, en part relative du total des 216 enquêtés : respectivement, 38% des 91 répondants de nuit contre 26% des 216 enquêtés totaux & 41% des 91 répondants contre 32% des 216 enquêtés. A l'inverse, l'échantillon des répondants nocturnes compte seulement 9% de 36-45 ans contre 20% du total des 216 enquêtés et 11% de plus de 45 ans contre 22% du total des enquêtés. De nuit, seule 1 personne âgée de plus de 55 ans a été interrogée, contre 23 du total des 216 enquêtés. Donc, la **surreprésentation de la jeunesse** est accentuée parmi les enquêtés nocturnes.



Au niveau du profil socioprofessionnel des répondants nocturnes, seuls trois n'ont pas répondu contre un quart des 216 enquêtés totaux, du fait que les enquêteurs ne l'aient pas forcément demandé. Il est intéressant de noter que **le secteur tertiaire est surreprésenté**, avec 22 répondants appartenant à la CSP des cadres et professions intellectuelles supérieures ; 17 à celle des professions intermédiaires ; 12 à celle des employés et 19 à celle des étudiants. Cela correspond à **deux tiers de l'ensemble des cadres et professions intellectuelles supérieures et des étudiants** interrogés & à la moitié de l'ensemble des professions intermédiaires et employés interrogés. Notons que seul un retraité a été interrogé de nuit contre 12 au total, ce qui peut se corrélérer avec l'âge des répondants.



7.3. Les suivis de personne nocturnes

Le groupe de recherche MUP (Mobilités Urbaines Pédestres) et l'atelier des Licences 3 de l'IFU (année 2013-2014) ont réalisé des « suivis de personnes »⁴ dans la rue Faubourg du Temple afin de recueillir des informations de base sur les trajectoires des usagers, leurs obstacles et prises dans la rue.

⁴ Cf. annexe n°2

Cette technique d'enquête nous vient de J-P Thibaud⁵ et sa méthode « Je-Tu-Il ». Etudier la marche ne pourrait se faire de manière statique et unidimensionnelle. De plus, cet objet relèverait de l'ordinaire. Ainsi, il faudrait retrouver la part d'étrangeté de la marche en allant au-delà du discours, afin d'en comprendre l'intentionnalité et la technique. Le « suivi de personnes » correspond à la troisième étape de sa méthode, le « Il », la marche à la troisième personne. Il consiste en un suivi de passants à distance raisonnable, en effectuant un récit de leur parcours mis en contexte. Cela permet de relever le degré d'anonymat et de visibilité en public du terrain. Il s'agit de retranscrire la manière dont le passant se meut, le rythme de sa marche et la dynamique de sa posture corporelle. Pour cela, une observation *in situ* est nécessaire, en synchronie avec le passant, en diverses temporalités et avec une diversité de marcheurs. Il faut alors noter leurs allures, arrêts, gestes, démarches, actions, expressions, activités, rencontres, événements, incidents, etc. le récit consistera en un texte synthétique, linéaire et chronologique et le trajet est retracé sur un plan.

Nous avons réalisé 29 « suivis de personnes », dont 13 de 19h00 le mardi 25/02/2014 à 06h00 le mercredi 26/02/2014 & 16 de 19h00 le samedi 01/03/2014 à 05h00 le dimanche 02/03/2014. L'objectif était d'obtenir un panorama nocturne large en fonction des horaires et des jours de la semaine : jour ouvré et jour de week-end. Le manque de temps de l'enquête ne nous a pas permis de faire varier les suivis selon les saisons. De même, il convient de noter que davantage de suivis ont été effectués, mais, un manque de formation de certains enquêteurs n'a pas permis de les utiliser car le récit effectué en était trop peu descriptif. Le choix du passant à suivre s'est effectué selon l'échantillonnage aléatoire simple défini à l'avance par chaque enquêteur. Pour illustration : « suivre le second passant qui marche dans la rue ».

Une des difficultés a pu être de suivre un passant sans se faire remarquer, donc, à distance raisonnable. Cependant, du fait de la foule, il pouvait être délicat, parfois, de ne pas le perdre et de ne pas rater ses mouvements corporels. De même, les autres individus présents dans la rue, nous ont vus effectuer de multiples aller-retour dans la rue. Nous ne savons pas si cela a été remarqué mais ne pensons pas que cela ait modifié le terrain.

Les résultats sont une mise à plat des informations collectées auprès de 29 passants nocturnes au niveau de la rue Faubourg-du-Temple ; un ensemble plus important a été

⁵ Thibaud, J-P, « Des modes d'existence de la marche urbaine », in Thomas, R. (dir.), Marcher en ville. Faire corps, prendre corps, donner corps aux ambiances urbaines, Paris : Les archives contemporaines, 2010

effectué, dont une partie durant la journée du mardi 25/02/2014. Il se fonde sur des données descriptives et narratives relatives aux différentes trajectoires des passants, à leur manière de se mouvoir, aux prises et obstacles qu'ils ont pu rencontrer durant leur déplacement.

Remarques importantes :

- l'échantillon est à la fois limité et pas nécessairement représentatif ; il ne permet donc pas de monter en généralité mais plutôt de caractériser des trajectoires et postures corporelles spécifiques, qui peuvent exister au niveau local.
- certaines phrases sont peu élégantes, voire lourdes, car nous sommes restés proches des formulations des enquêteurs pour ne pas déformer leur vécu.
- les dessins de trajectoires ne sont pas d'une précision millimétrique mais permettent de se rendre compte de faits généraux.

Treize suivis de personnes ont été effectués de 19h00 le mardi 25/02/2014 à 06h00 le mercredi 26/02/2014. A partir des récits effectués par les enquêteurs, nous avons dessiné ces suivis sur un plan vierge représentant la rue Faubourg du Temple. Chaque tranche horaire possède un code couleur et chaque suivi une nuance de ce code couleur. Nous y avons ajouté les prises, obstacles et ruptures durant la marche du passant suivi :

- 19h42-19h47 : Femme de 23 ans, au style étudiant, porte un sac plastique. Vitesse modérée, elle marche les mains dans les poches.
- 19h48-19h58 : Femme de 32 ans, Homme de 32 ans et 2 filles de 7 et 5 ans, accompagnés d'une Femme de 45 ans et d'un Homme de 48 ans. Vitesse modérée, ils marchent en sous-groupes, la mère et la fille étant devant les autres.
- 20h00-?? : Femme de 20-25 ans, elle porte un sac sport. Vitesse de marche modérée.
- 20h50- ?? : Homme en costume avec une mallette. Vitesse de marche rapide, « automatique ».
- 20h42-20h48 : Femme de 35 ans, elle porte un sac et un manteau. Vitesse de marche modérée.
- 21h35-?? : 2 Femmes de 20-30 ans, portant une robe et un sac. Vitesse de marche modérée, elles sont bras dessus-dessous.
- 00h26-00h32 : Homme de 25-30 ans, il porte un manteau long, un jean délavé et des écouteurs blancs. Vitesse de marche quasiment rapide, les mains dans les poches et de la musique dans les oreilles.

- 01h48-01h50 : Femme d'environ 20 ans, portant un bonnet noir, un manteau bleu marine, un jean noir et une besace marron clair. Vitesse de marche quasiment modérée, elle est pressée.
- 02h26-02h27 : Homme de 26 ans, portant un pull blanc, un pantalon de sport blanc et des baskets, ainsi qu'un sac plastique. Vitesse de marche modérée, il s'amuse.
- 02h52-02h53 : Homme de 33 ans, portant une veste en cuir, un jean, une écharpe noire et blanche et des baskets. Il est accompagné de 2 Femmes de 27 ans, l'une portant un manteau rouge, un sac monoprix, un sac à main vernis rouge, une écharpe léopard et un jean & l'autre portant un jean large, des dreads. Vitesse de marche modérée, ils parlent entre-eux, côte à côte.
- 04h50-04h55 : Homme de 45 ans, portant un haut et un pantalon noirs, une doudoune sans manches kaki et des chaussures blanches. Vitesse de marche mi-lente, il est pressé, les mains dans poches.
- 04h50-05h05 : Femme de 45 ans, portant une veste RATP, un jean et des chaussures de ville. Vitesse de marche rapide, elle est pressée.
- 05h20-05h33 : 2 Femmes de 25-30 ans, accompagnées de 2 Hommes. Ils sont habillés de manière quotidienne. Vitesse de marche lente, aucun sous-groupe, ils marchent en ligne, se parlent.

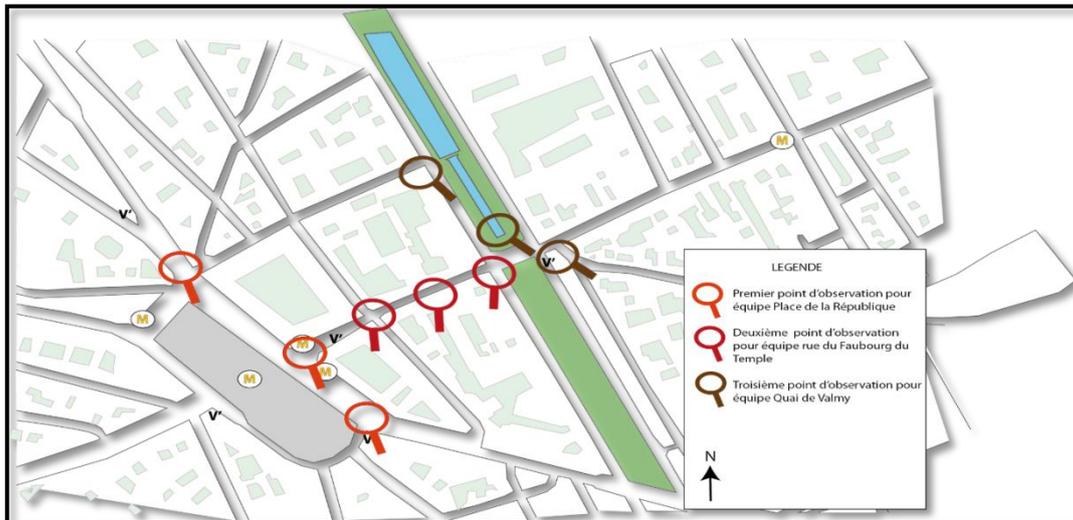
Seize suivis de personnes ont été effectués de 19h00 le samedi 01/03/2014 à 05h00 le dimanche 02/03/2014 :

- 20h10-20h15 : Femme de 20 ans, accompagnée de 2 Hommes de 20 ans, ils sont habillés de manière décontractée, l'un des hommes porte un gros sac à dos. Vitesse de marche lente, ils vont au même rythme, se faufilent dans foule.
- 20h15-20h20 : Femme de 40 ans, portant un sac à main, habillée de manière chic. Vitesse de marche très rapide, elle ne fait pas attention à l'environnement
- 20h18-20h25 : Femme de 30 ans, portant un sac et une doudoune blanche, avec un téléphone portable. Vitesse de marche rapide.
- 21h05-21h11 : 2 Femmes portant des talons, un jean, une robe, un manteau, un sac à main et une écharpe, accompagnées d'1 Homme avec des mocassins, un jean, une veste de costume et des lunettes ; autour de 25 ans. Vitesse de marche rapide, ils ne vont pas au même rythme : un sous-groupe avec les deux femmes suivies de l'homme

- 21h07-21h13 : Homme de 30 ans, avec un téléphone portable, accompagné d'un couple Homme-Femme de 30 ans. Vitesse de marche lente, ils discutent, ne sont pas pressés, hésitant.
- 21h12-21h18 : Femme voilée en noir. Vitesse de marche modérée, elle est hâtive.
- 21h18-21h22 : Femme de 25 ans, portant un manteau bleu et avec un téléphone portable. Vitesse de marche lente.
- 22h54-23h00 : Homme de 34 ans, portant des lunettes, un manteau noir long, une capuche, un jean et des baskets de ville, vouté, aux cheveux longs et hirsutes. Vitesse de marche quasiment rapide.
- 23h08-23h12 : Homme de 25 ans, portant un sac à dos. Vitesse de marche lente.
- 23h15-23h22 : 2 Hommes de 30 ans, portant un costume cravate, dont l'un avec un parapluie fermé à la main, accompagnés de 2 Femmes de 28 et 22 ans, portant une robe et une veste, de petits sacs à main. Vitesse de marche modérée, ils marchent côte à côte, sont festifs, bruyant.
- 23h41-23h46 : 2 Femmes de 25 ans, l'une portant un jean bleu, des baskets, un manteau noir et un sac marron & l'autre habillée tout en noir, plus classe, avec un manteau long et des dreads.
- 01h50-01h56 : Homme de la 20ème, portant un jean délabré et une veste en cuir, avec les cheveux coiffés en pic, soit un style branché. Vitesse de marche quasiment en course, il est pressé.
- 02h05-02h15 : couple Homme-Femme d'environ 30 ans, portant un manteau et un pantalon. Vitesse de marche modérée, ils vont au même rythme.
- 02h23-02h32 : Homme de 30-35 ans, portant un manteau gris anthracite, un pantalon noir et une sacoche, accompagné d'une Femme de 30-35 ans, portant un jean noir, un manteau noir et un sac bandoulière. Ils sont de classes moyennes. Vitesse de marche lente, ils vont à la même cadence, zigzagant et se frottant l'un contre l'autre.
- 02h30-02h40 : couple Homme-Femme de 26-27 ans, elle porte un sac à main. Vitesse de marche lente, ils vont au même rythme.
- 04h33-04h34 : Homme de 30 ans, portant un pantalon marron et une veste en cuir, petit, avec une calvitie. Vitesse de marche modérée, il est tranquille.

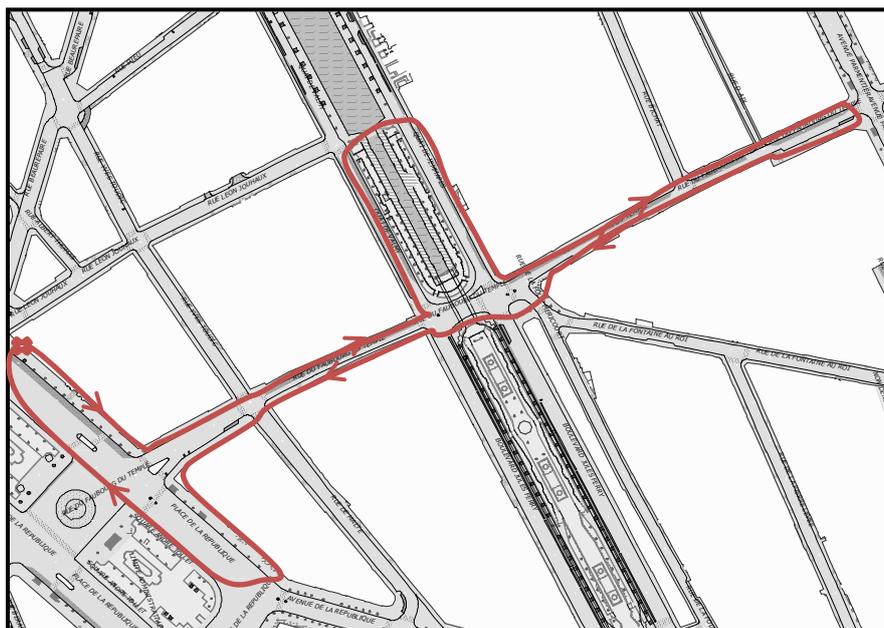
7.4. Les observations directes

Un ensemble d'observations directes ont été effectuées en neuf points de la rue Faubourg du Temple, par le groupe de recherches Mobilités Urbaines Pédestres et des étudiants de l'atelier de Licence 3 de l'IFU (2013-2014). Elles se sont déroulées la nuit du mardi 25 au mercredi 26 février 2014, de 19 h à 06 h et la nuit du samedi 28 au dimanche 01 mars 2014, de 19 h à 05 h. Une demi-heure d'observation par point avait lieu chaque heure.



Les divers points d'observation prédéfinis pour les observations directes, *source : auteur, 26/06/2014*

Ces observations ont été complétées par un ensemble de vidéos effectuées avec une caméra GoPro par une ou deux personnes. Toutes les heures, un trajet prédéfini a été suivi par ces enquêteurs qui portaient la caméra à une main. Le trajet à pied durait, en moyenne, 15-20 minutes.

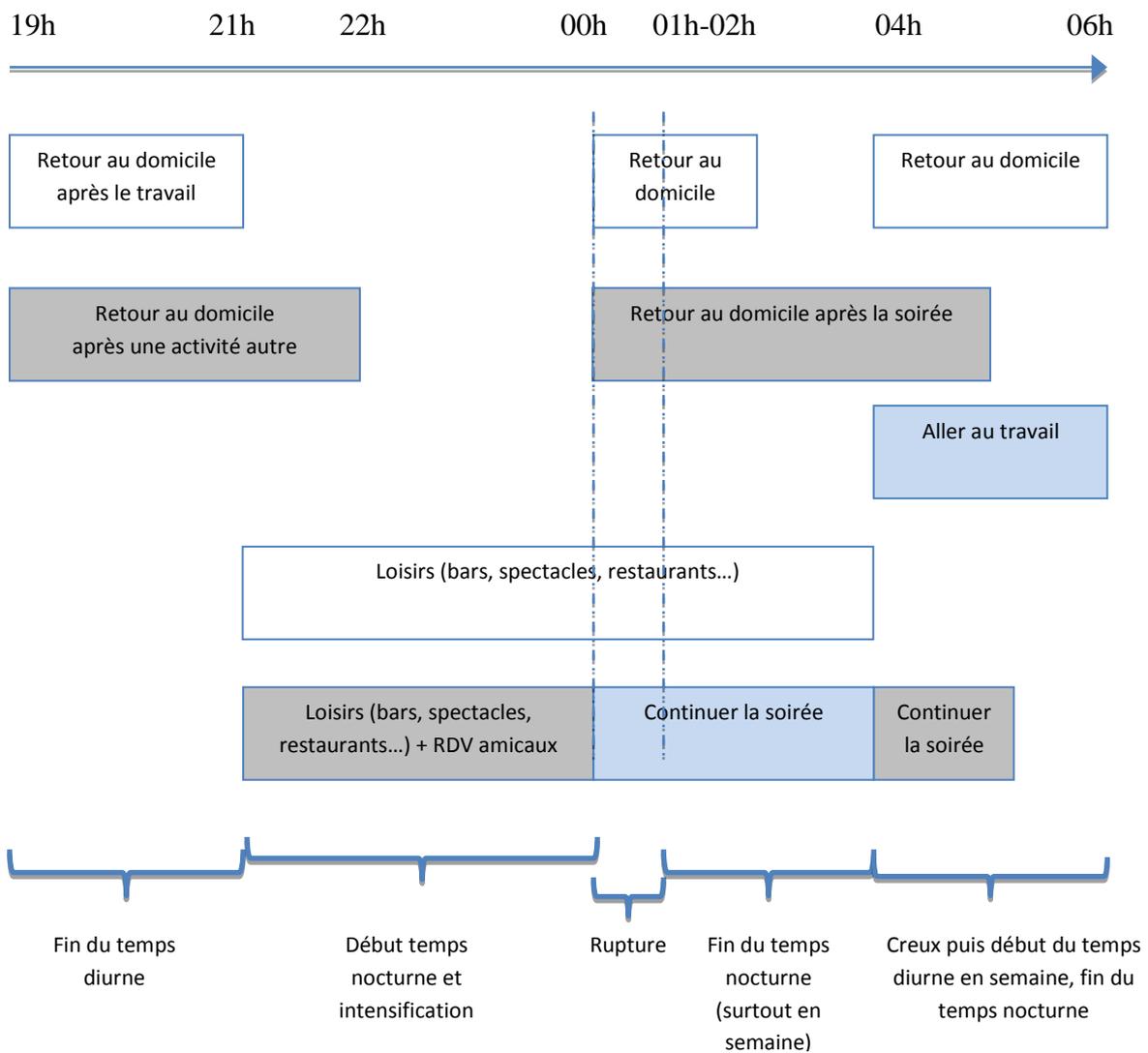


La trajectoire suivie pour les vidéos GoPro, *source : auteur, 26/06/2014*

8. La vie nocturne piétonne dans la RFT

8.1. Les temporalités nocturnes des marcheurs

Les 29 suivis de personnes nous permettent de dégager des grandes tendances temporelles afin de découper la vie nocturne. Ces temporalités sont relatives au motif de déplacement des passants suivis, motifs déduits de leur manière de se mouvoir, de l'origine et de la destination des trajectoires.

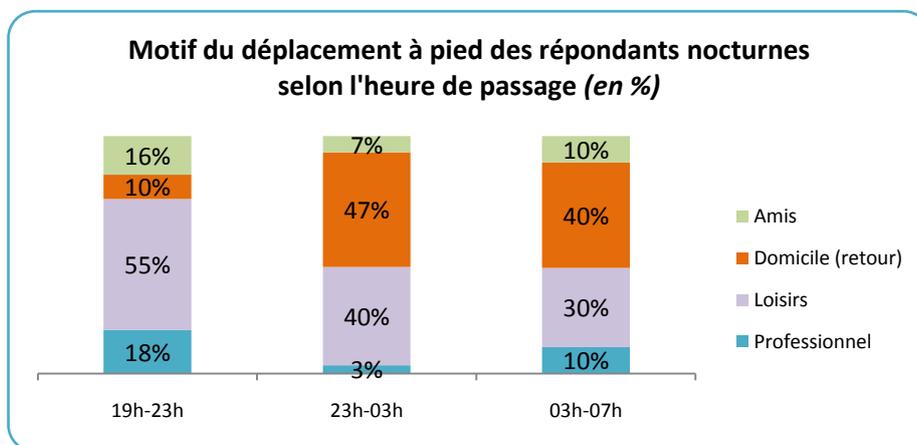


Légende :

- : semaine et week-end
- : seulement le week-end
- : seulement en semaine

Les **temporalités nocturnes en week-end** sont **plus diffuses** qu'en semaine et **décalées** d'environ une heure. Les **deux motifs principaux** sont les **loisirs** et le **retour au domicile**, tel qu'il a pu être noté lors des « enquêtes flash » :

Le motif du déplacement à pied « loisirs » est cité par plus de la moitié des répondants nocturnes passant dans la rue entre 19h00 et 23h00 (27 sur 49) ; puis par 12 sur 30 répondants entre 23h00 et 03h00 et 3 sur 10 répondants entre 03h00 et 07h00. Le motif « retour au domicile » est prépondérant pour les répondants nocturnes passant dans la rue entre 23h00 et 03h00 et entre 03h00 et 07h00, il est cité respectivement par 14 sur 30 et 4 sur 10 répondants ; il n'est cité que par 5 sur 49 répondants entre 19h00 et 23h00. Le motif « professionnel » est prépondérant entre 19h00 et 23h00 (9 sur 49 répondants) ; il arrive en troisième position pour les répondants passant dans la rue entre 03h00 et 07h00 (1 sur 10). Le motif « rendez-vous avec des amis » est moins important et suit la même logique de distribution.



Le **motif « loisirs »** est quasiment le seul visible dans la rue Faubourg du Temple **entre 21h et 00h**, puis, il est **couplé jusqu'à 04h du matin avec le motif « retour au domicile »**. **Avant 21h et après 04h**, le **motif « professionnel »** prend de l'importance, surtout en semaine.

Sur une nuit s'étalant de 19h à 06h, la durée du motif « professionnel » est de seulement 04 heures et spécifique à la semaine, alors que celle du **motif « loisirs » est de 7-8 heures** et celle du **motif « retour au domicile » est de 7-8 heures**.

En termes de jours de la semaine, le **motif « rendez-vous avec des amis »** est prégnant le **week-end avant minuit**, comme indiqué par les suivis de personnes et dans l'enquête flash (8 sur 47 répondants). Le **motif « retour au domicile »** est surtout prégnant le **mardi après minuit**, ainsi que le **samedi après minuit**, comme indiqué par les suivis de personnes et dans l'enquête flash (respectivement, 12 sur 44 et 4 sur 47 répondants). Le **motif « loisirs »** regroupe environ 13% des répondants pour chaque tranche, sauf le **samedi avant minuit** où il prédomine (25 sur 47 répondants). Le **motif « professionnel »** n'est présent **qu'en semaine**,

avant et après minuit, comme indiqué par les suivis de personnes et dans l'enquête flash (respectivement, 3 et 8 sur 44 répondants).

Les « suivis de personne » nous permettent donc de préciser les temporalités obtenues à partir des « enquêtes flash » :

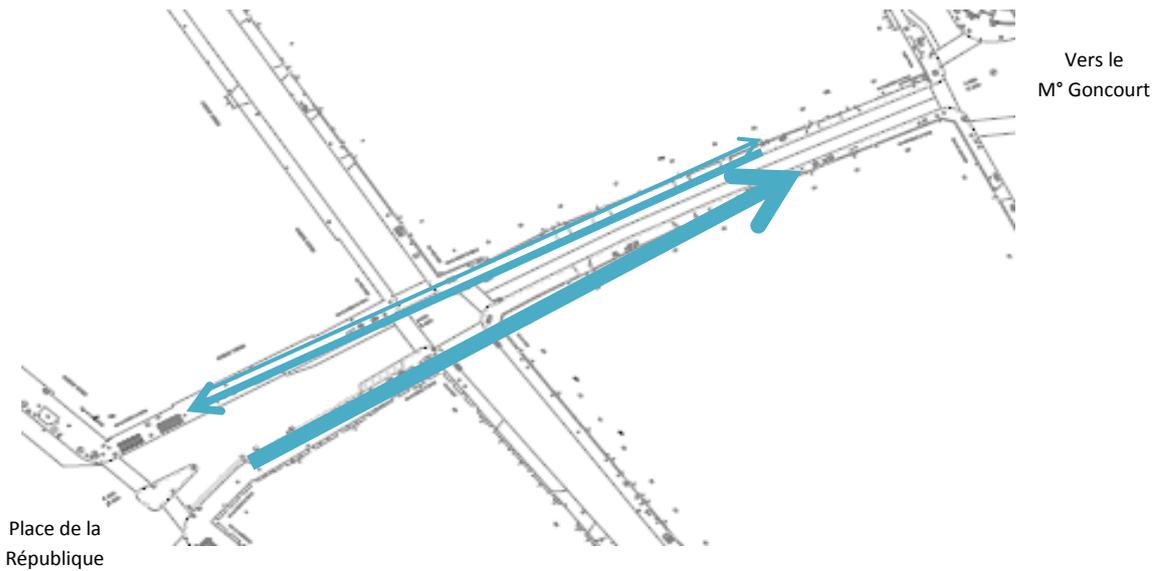
- Fin du temps diurne de 19h à 21h
- Début du temps nocturne et intensification de 21h à 00h
- Rupture entre 00h et 01h-02h
- Fin du temps nocturne (surtout en semaine) de 01h-02h à 04h
- Creux puis début du temps diurne en semaine, fin du temps nocturne pour tous de 04h à 06h.

8.2. Les spatialisations nocturnes des marcheurs

Les 29 suivis de personnes nous permettent de dégager des grandes tendances spatiales afin de découper la rue. Ces spatialités sont relatives aux trajectoires des passants suivis, déduites de leur manière de se mouvoir, de l'origine et de la destination des trajectoires. Le long de la rue Faubourg-du-Temple, les sens de fluidités piétonnes varient en fonction du moment de la semaine.

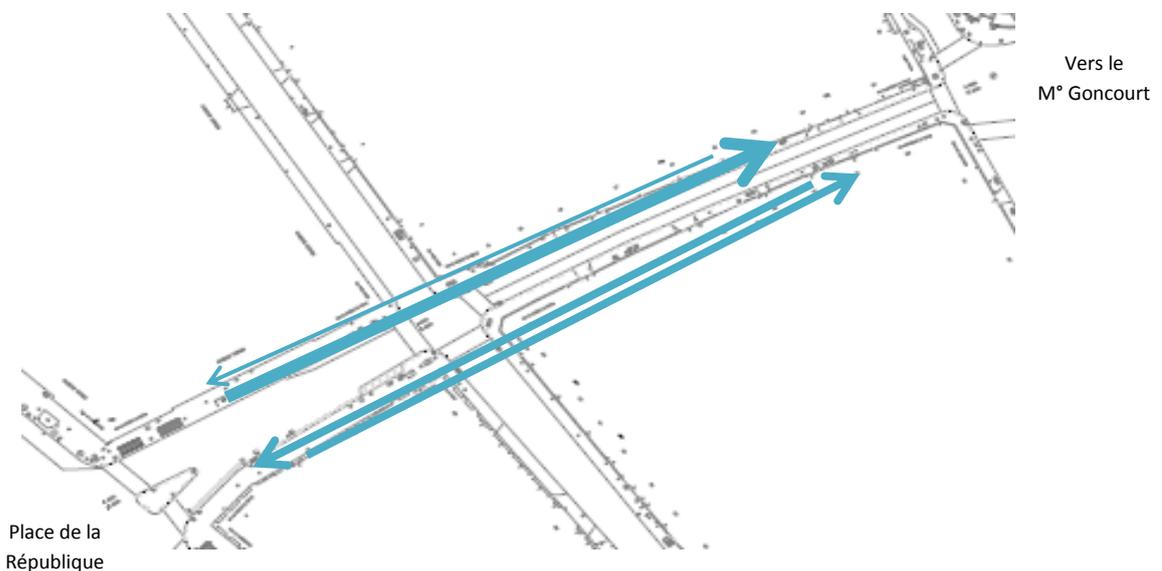
1/ En semaine, les sens de fluidités majoritaires sont :

- Sur le trottoir du côté de la boulangerie, du Rétro Dancing :
 - 3 flux sur 13 vont dans le sens du Canal Saint-Martin à la Place de la République
 - 2 flux sur 13 vont dans le sens de la Place de la République au Canal Saint-Martin
- Sur le trottoir du côté du Gibus, de la Favela Chic :
 - 6 flux sur 13 vont dans le sens de la Place de la République au Canal Saint-Martin



2/ En week-end, les sens de fluidités majoritaires sont :

- Sur le trottoir du côté de la boulangerie, du Rétro Dancing :
 - 2 flux sur 16 vont dans le sens du Canal Saint-Martin à la Place de la République
 - 5 flux sur 16 vont dans le sens de la Place de la République au Canal Saint-Martin
- Sur le trottoir du côté du Gibus, de la Favela Chic :
 - 4 flux sur 16 vont dans le sens du Canal Saint-Martin à la Place de la République
 - 4 flux sur 16 vont dans le sens de la Place de la République au Canal Saint-Martin



En semaine et en weekend, les flux semblent aussi important d'un côté et de l'autre du trottoir. Cependant, en semaine, sur le trottoir du côté du Gibus, de la Favela Chic..., les flux vont majoritairement de la Place de la République au Canal Saint-Martin. Et, en week-end, sur le trottoir du côté de la boulangerie, du Rétro Dancing..., les flux vont majoritairement de la Place de la République au Canal Saint-Martin. Donc, le sens du flux : Place de la République au Canal Saint-Martin semble privilégié la nuit.

Cela semble corroboré par les « enquêtes flash ». D'après les répondants nocturnes de l'«enquête flash », **la Place de la République est l'origine principale** des déplacements à pied (**22 sur 91**), **puis, une origine éloignée** d'une distance raisonnable à pied (plus d'un quart d'heure de marche) de la rue Faubourg-du-Temple (**20 sur 91**), **la rue Faubourg-du-Temple (11 sur 91)**. Cela correspond aux réponses de l'ensemble des 216 enquêtés, sauf pour le Canal Saint-Martin qui avait été cité en troisième position (12%) contre 3 répondants sur 91 ici. Donc, **la dimension nocturne ne semble pas vraiment influencer sur l'origine des déplacements à pied.**

D'après les répondants nocturnes, **la rue Faubourg-du-Temple est la destination principale** de leur déplacement à pied (**24 sur 91**), **puis, la Place de la République (20 sur 91), une destination éloignée et le carrefour entre le Canal Saint-Martin et la rue Faubourg-du-Temple (chacun cité par 11 sur 91 répondants)**. Cela correspond aux réponses de l'ensemble des 216 enquêtés, avec une inversion de priorité entre la Place de la République (1/3 des interrogés) et la rue Faubourg-du-Temple (18%). Donc, **la dimension nocturne influe légèrement sur la destination des déplacements à pied.**

Au niveau de la trajectoire du déplacement à pied. Les répondants qui **viennent de la Place de la République** se dirigent principalement **vers le Canal Saint-Martin (8 sur 22) et la rue Faubourg-du-Temple (6 sur 22)**. Ceux qui **viennent d'une origine éloignée** se dirigent principalement **vers la rue Faubourg-du-Temple (6 sur 20) et une destination éloignée (4 sur 20)**. Ceux qui **viennent de la rue Faubourg-du-Temple** se dirigent principalement **vers la Place de la République (7 sur 11) et la rue Faubourg-du-Temple (3 sur 11)**. Ceux qui **viennent de Belleville** se dirigent principalement **vers la rue Faubourg-du-Temple (3 sur 8) et la Place de la République (2 sur 8)**. Ceux qui **viennent de l'avenue de la République** se dirigent principalement **vers la rue Faubourg-du-Temple (2 sur 5)**. Ceux qui **viennent de Goncourt** se dirigent principalement **vers la Place de la République (3 sur 4)**.

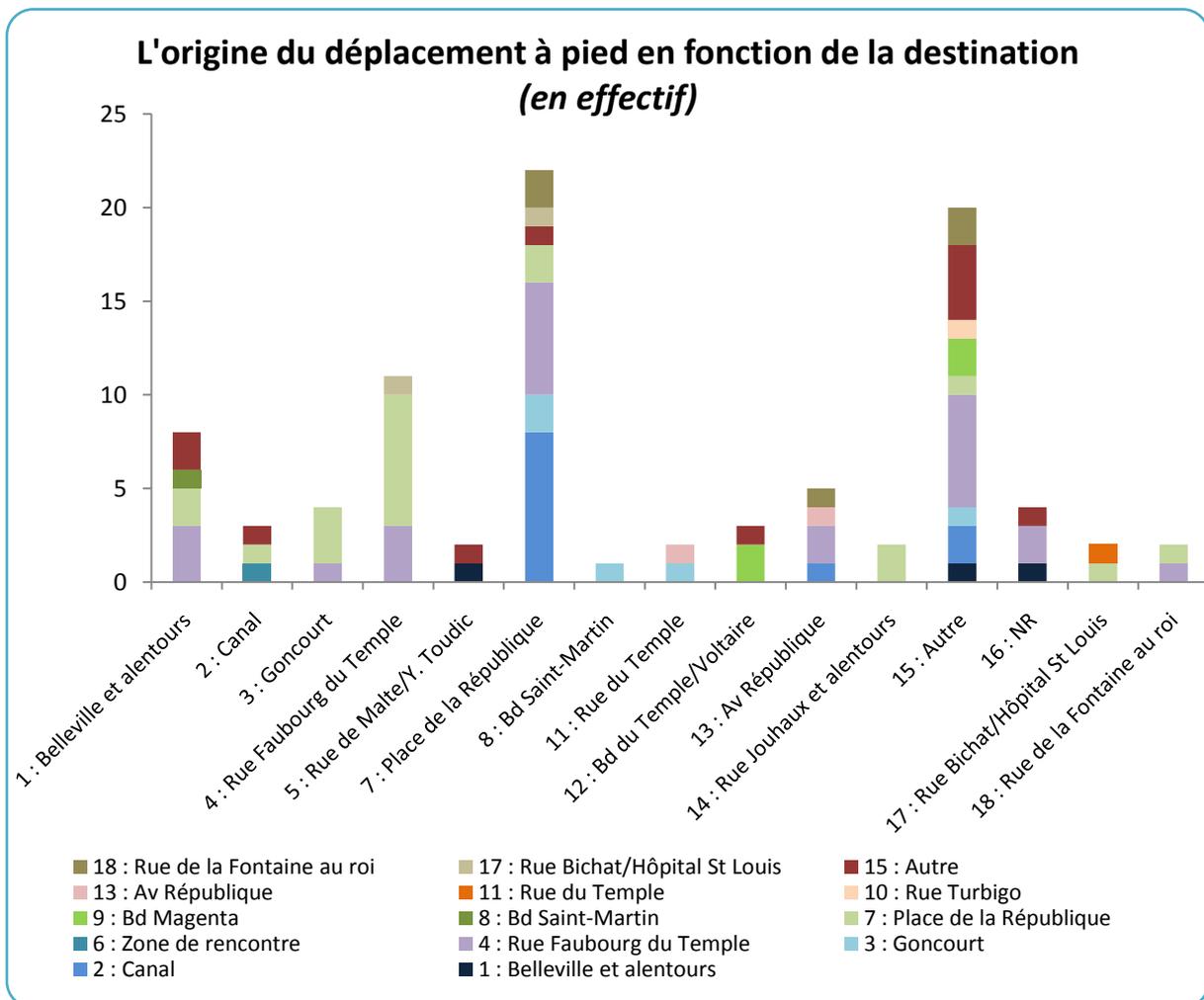
L'origine du déplacement à pied semble dépendre du motif de déplacement. En effet, les répondants nocturnes qui **viennent de la Place de la République** ont principalement pour **motif les loisirs** (9 sur 22) **et le motif professionnel** (6 sur 22). Ceux qui viennent d'une **origine éloignée** ont principalement pour **motif les loisirs** (12 sur 20) **et le retour au domicile** (5 sur 20). Ceux qui viennent de la **rue Faubourg-du-Temple** ont principalement pour **motif le retour au domicile** (6 sur 11) **et les loisirs** (3 sur 11). Ceux qui viennent de **Belleville** ont principalement pour **motif les loisirs** (6 sur 8). Ceux qui viennent de l'**avenue de la République** ont principalement pour **motif les loisirs** (3 sur 5). Et ceux qui viennent de **Goncourt** ont principalement pour **motif les loisirs** (3 sur 4).

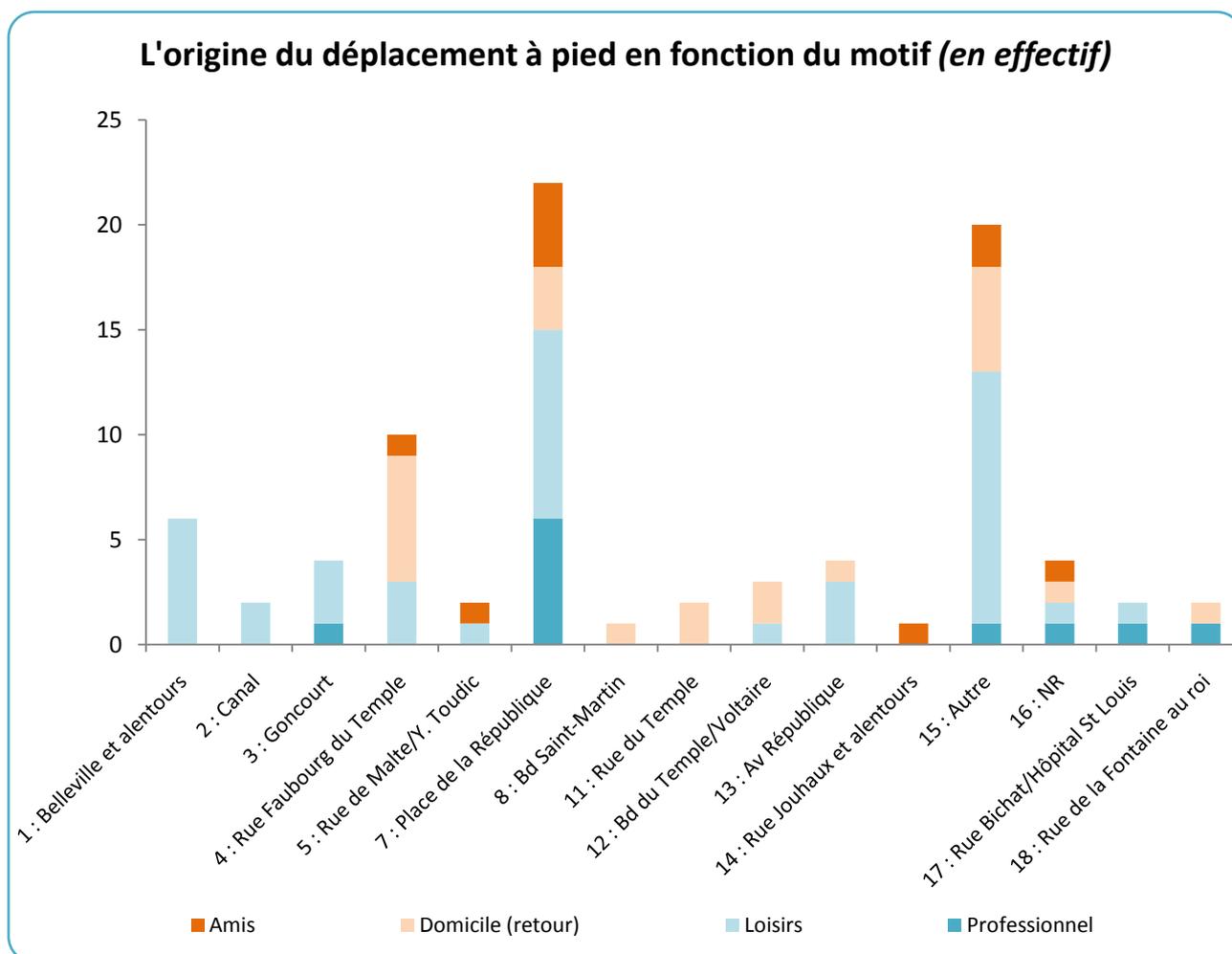
Donc, à propos de la **trajectoire du déplacement** à pied dans la rue Faubourg-du-Temple : la **Place de la République** est l'**origine** principale pour un **motif de loisirs ou professionnel** ; puis une **origine éloignée** pour un **motif de loisirs ou un retour au domicile** ; la **rue Faubourg-du-Temple** pour un **motif de retour au domicile ou loisirs** ; Belleville pour un motif de loisirs ; l'**avenue de la République** et **Goncourt** pour un motif de loisirs. La **rue Faubourg-du-Temple** est la **destination** principale ; puis la **Place de la République** ; une **destination éloignée** ; le carrefour entre le Canal Saint-Martin et la rue Faubourg-du-Temple ; **Goncourt** ; et la rue de la Fontaine au roi. Les **trajectoires principales** sont : **de la Place de la République au Canal Saint-Martin ou à la rue Faubourg-du-Temple** ; **d'une origine éloignée à la rue Faubourg-du-Temple ou une destination éloignée** ; **de la rue Faubourg-du-Temple à la Place de la République ou la rue Faubourg-du-Temple** ; de Belleville à la rue Faubourg-du-Temple ou la Place de la République ; de l'**avenue de la République** à la rue Faubourg-du-Temple ; de **Goncourt** à la Place de la République.

Pour résumer, les trajectoires principales sont :

1. De la Place de la République à :
 - le Canal Saint-Martin, motif loisir ou professionnel : berges appréciées la nuit
 - la rue Faubourg-du-Temple motif loisir ou professionnel : festif, emplit d'établissements nocturnes
2. D'une origine éloignée à :
 - la rue Faubourg-du-Temple, motif loisir : festif, emplit d'établissements nocturnes
 - une destination éloignée, motif retour au domicile
3. De la rue Faubourg-du-Temple à :
 - la rue Faubourg-du-Temple, motif retour au domicile

- la Place de la République, motif loisir : plateforme de mobilités vers le centre de Paris
4. De Belleville à :
- la rue Faubourg-du-Temple, motif loisir : festif, emplit d'établissements nocturnes
 - la Place de la République, motif loisir : plateforme de mobilités vers le centre de Paris
5. De l'avenue République à :
- la rue Faubourg du Temple, motif loisir : festif, emplit d'établissements nocturnes
6. De Goncourt à :
- la Place de la République, motif loisir : plateforme de mobilités vers le centre de Paris.

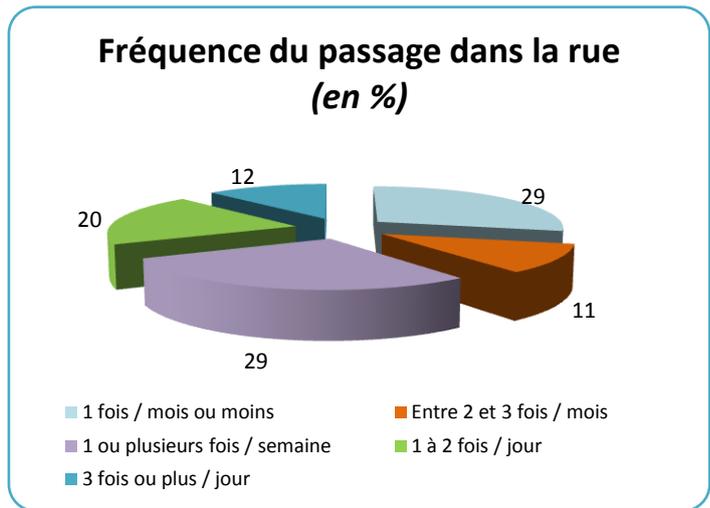




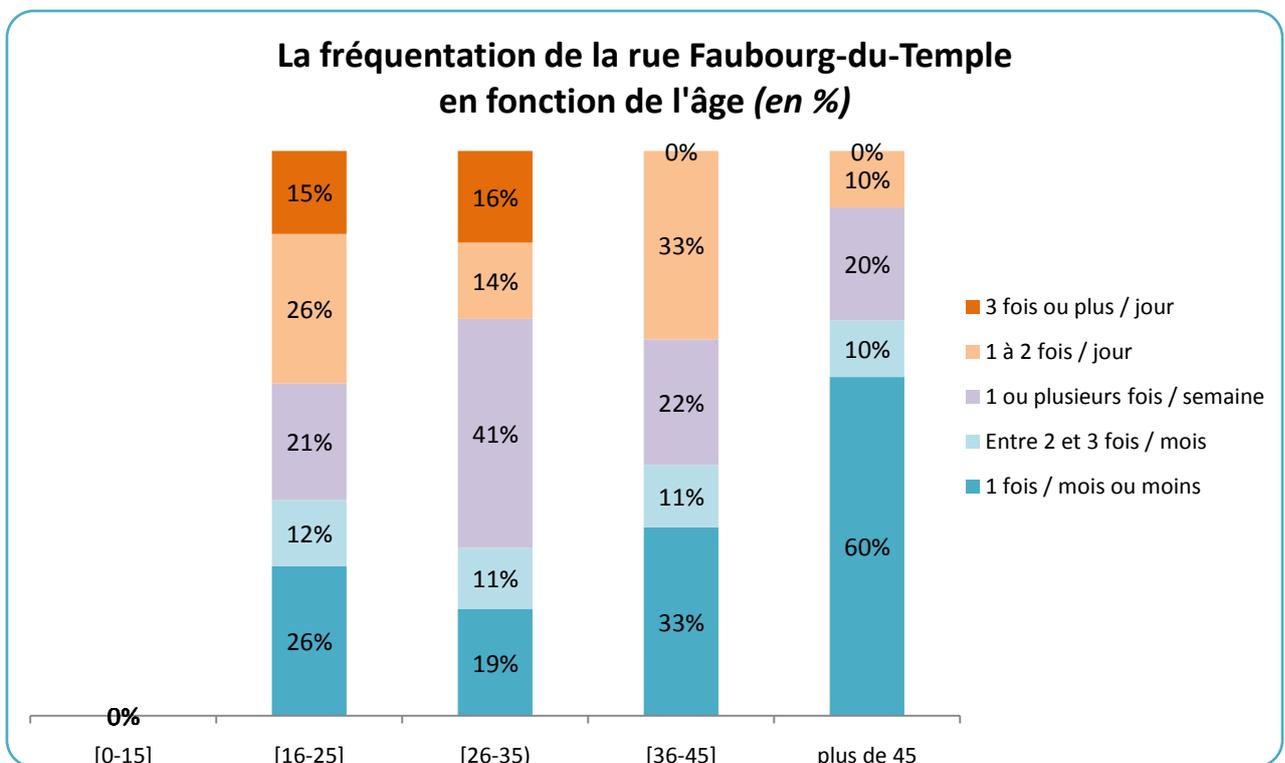
8.3. Description de la marche

Au niveau du **profil des usagers** de la RFT, de nuit, il y aurait une surreprésentation de **jeunes (16-35 ans)** dans la rue et une forte sous-représentation des plus de 45 ans. Le sexe ne semble pas une variable particulièrement impactant. Au niveau socio-économique, **les CSP + et les étudiants** sont surreprésentés dans la rue Faubourg-du-Temple durant la nuit, et un peu les professions intermédiaires et employés. **Plus l'heure avance dans la nuit, plus le nombre d'individus présents dans la rue Faubourg-du-Temple diminue.** Il est moitié moins important entre chaque tranche horaire.

Les répondants fréquentent pour une grande partie occasionnellement la rue Faubourg-du-Temple : **40%** des répondants nocturnes (36 sur 91) la fréquentent quasiment de manière hebdomadaire. 1/3 la fréquentent de manière quotidienne (29 sur 91) et 28% des répondants la fréquentent très rarement (26 sur 91). Les résultats sont similaires au niveau global des 216 enquêtés, donc, **la dimension nocturne n'influe pas sur la fréquence du passage dans la rue.**

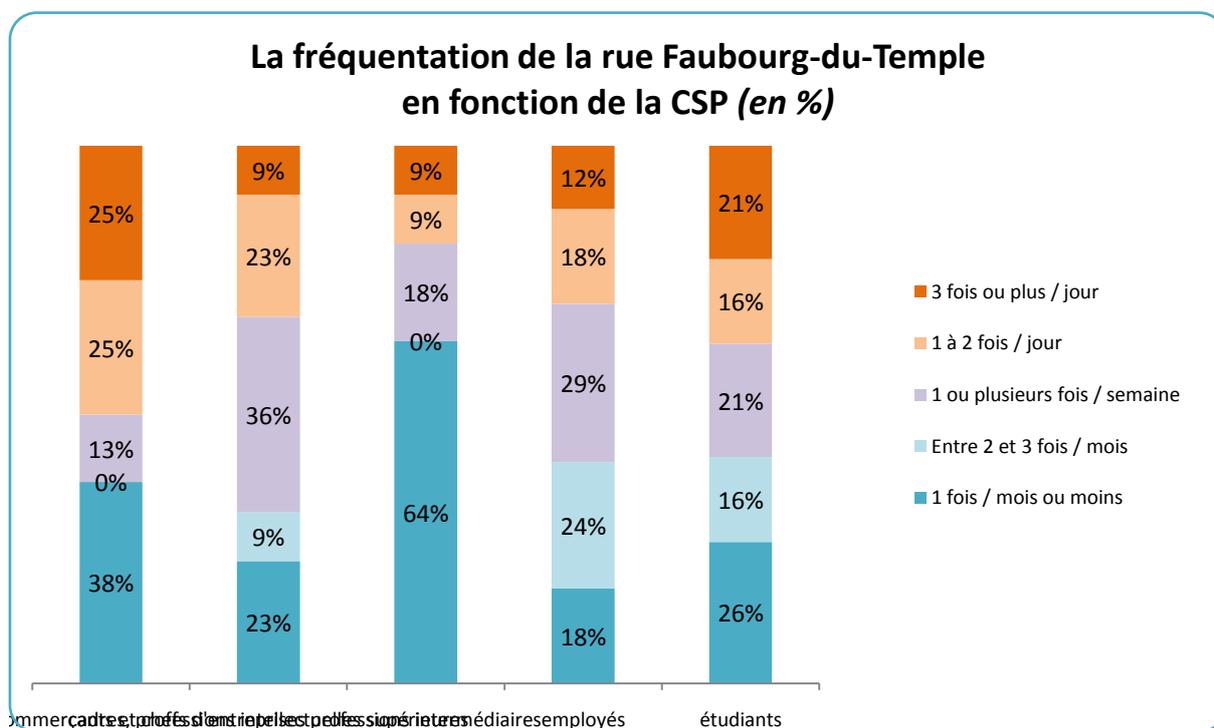


La fréquentation de la rue semble varier en fonction de l'âge. Les 16-25 ans sont ceux qui fréquentent le plus souvent la rue Faubourg-du-Temple : **41% (14 sur 34) des 16-25 ans fréquentent quotidiennement la rue Faubourg-du-Temple.** Ils sont 1/3 des 26-35 ans et des 36-45 ans à la fréquenter quotidiennement (respectivement, 11 sur 37 et 3 sur 9). **La moitié des 26-35 ans (19 sur 37) la fréquentent de manière hebdomadaire.** 2/3 des plus de 45 ans (7 sur 10) la fréquentent rarement.



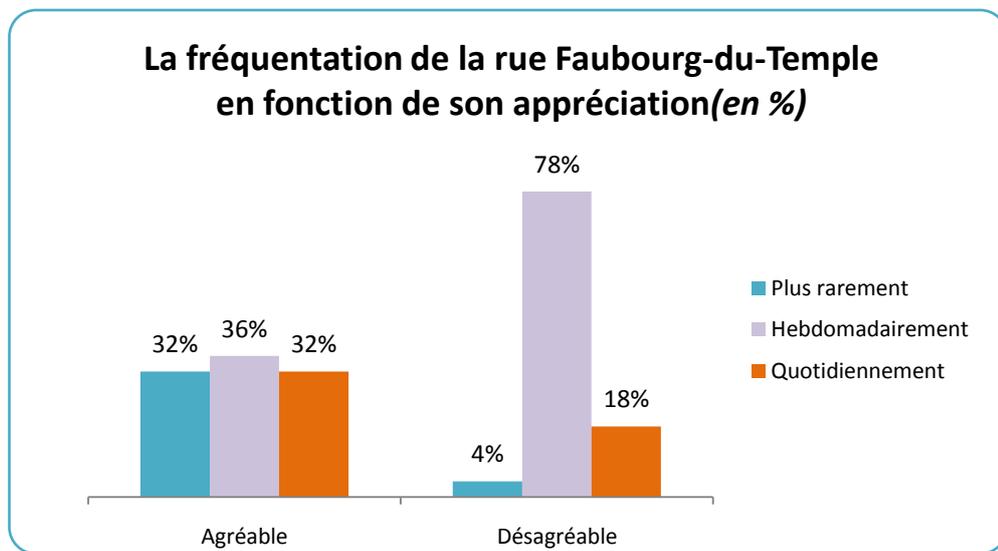
Cependant, la variable « sexe » ne semble pas entrer en compte dans la fréquentation de la rue Faubourg-du-Temple. Il y a une petite variation entre hommes et femmes : 34% des hommes la fréquentent quotidiennement contre 30% de femmes.

La CSP des répondants nocturnes semble être une variable significative pour expliquer la fréquentation de la rue Faubourg-du-Temple. En effet, les « **artisans, commerçants et chefs d'entreprise** » sont ceux qui fréquentent le plus couramment la rue Faubourg-du-Temple : **la moitié d'entre-eux (4 sur 8) la fréquentent quotidiennement. Plus d'un tiers des étudiants la fréquentent quotidiennement (7 sur 19).** 1/3 des « cadres, professions intellectuelles supérieures » et des « employés » la fréquentent quotidiennement (respectivement, 7 sur 22 et 5 sur 17). **La moitié des « employés » la fréquentent de manière hebdomadaire (9 sur 17) ; ils sont quasiment la moitié des « cadres, professions intellectuelles supérieures » et plus du tiers des « étudiants » à le faire également (respectivement, 10 sur 22 et 7 sur 19).** Enfin, **2/3 des « professions intermédiaires » (7 sur 11) et 38% des « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » (3 sur 8) la fréquentent rarement.**

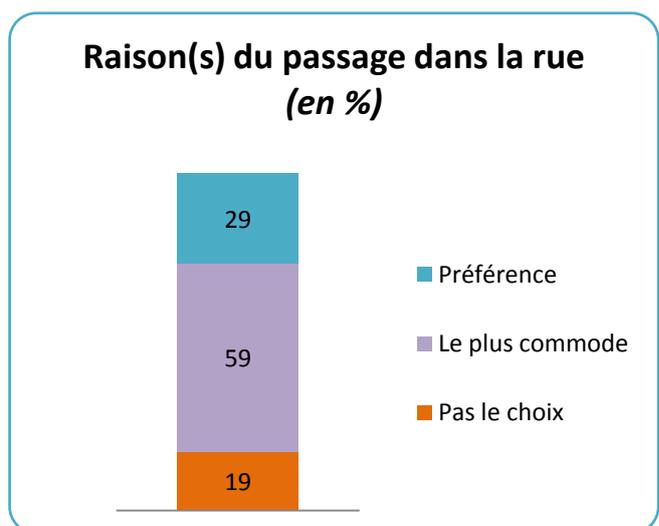


La fréquentation de la rue Faubourg-du-Temple semble varier en fonction de son appréciation négative. En effet, la fréquentation de la rue perçue comme agréable est d'un tiers, qu'elle soit rare, hebdomadaire ou quotidienne (respectivement, 25 sur 75 ; 26 sur 75 ;

24 sur 75). Par contre, **78% des répondants nocturnes qui trouvent la rue désagréable la fréquentent hebdomadairement (10 sur 16)**, et 18% quotidiennement (5 sur 16).



La raison principale du passage dans la rue Faubourg-du-Temple est la commodité : 59% des répondants nocturnes (52 sur 91) déclarent y passer par commodité. 29% des usagers déclarent y passer par préférence et 19% déclarent y passer par non-choix. Les résultats sont similaires au niveau global des 216 enquêtés, donc, **la dimension nocturne n’influe pas sur les raisons du passage dans la rue.**

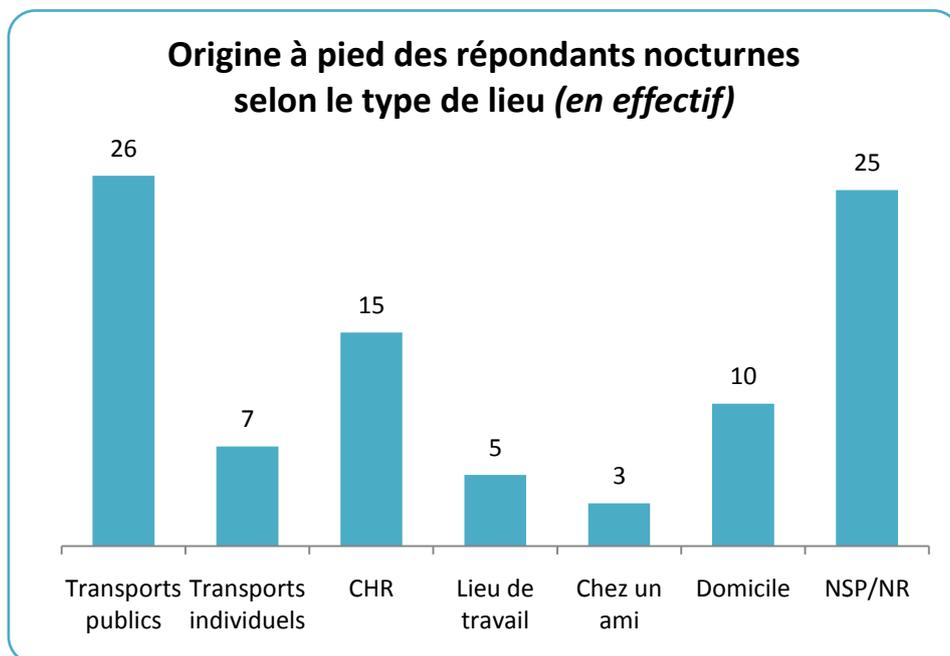


Les répondants nocturnes qui déclarent passer dans cette rue par **commodité** l’expliquent par le fait que ce soit **le chemin le plus court, direct** (23 répondants sur 50), 7 répondants évoquent **la rapidité du déplacement** en choisissant ce chemin ; 7 répondants évoquent **le côté pratique**.

Les répondants nocturnes qui déclarent **préférer** passer par ce chemin l’expliquent par **le plaisir de passer au niveau de la Place de la République et/ou le long du canal Saint-Martin** (10 répondants sur 22) ; 4 répondants évoquent **l’animation du quartier**.

Les répondants nocturnes qui déclarent **ne pas avoir le choix** l'expliquent par le fait qu'ils **ne peuvent pas imaginer passer par un autre chemin** pour effectuer leurs déplacements et arriver au point de chute désiré (7 sur 14 répondants) ; 2 répondants ont donné cette raison de par la rapidité du déplacement en passant par cette rue.

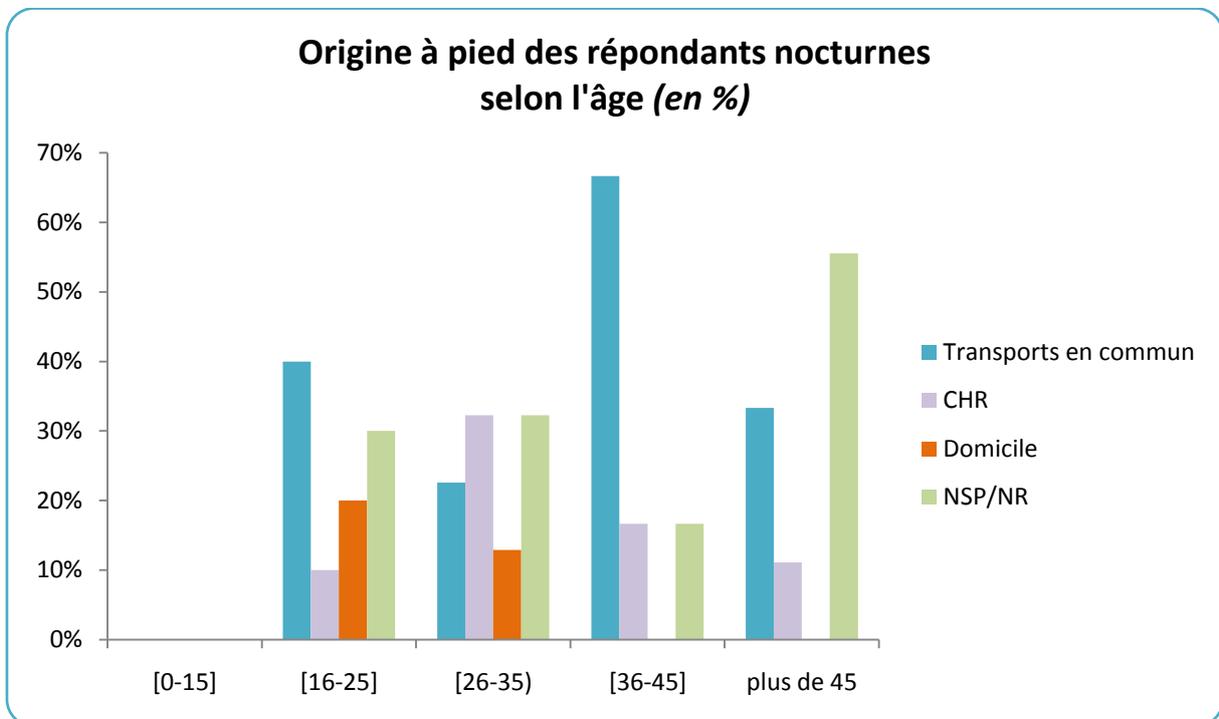
Au niveau du type de lieu à l'origine du déplacement à pied, **29% des répondants nocturnes citent les transports en commun**, soit 4 points de plus que pour l'ensemble des 216 enquêtés. C'est majoritairement le **métro** qui est à l'origine de ce type de déplacement (20 sur 26 répondants), tel que pour l'ensemble des enquêtés. Cependant, **pour l'ensemble des 216 enquêtés, le domicile est cité majoritairement comme origine** (44% des 216 enquêtés), alors qu'il n'est cité **que par 11% des répondants nocturnes**. Ce sont les **commerces/hôtellerie/restauration qui récupèrent quelques points (surtout les bars : 12 sur 16 répondants)** : 16% pour les répondants nocturnes contre 10% pour l'ensemble des 216 enquêtés. Surtout, il y a davantage de non-réponse parmi les répondants nocturnes (27% contre 8% pour l'ensemble des 216 enquêtés).



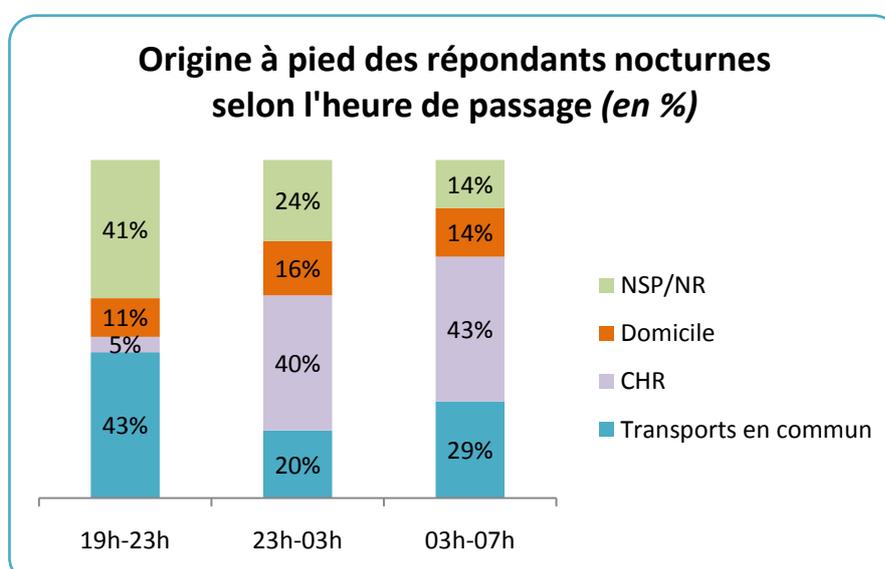
Pour tenter de l'expliquer, nous allons nous concentrer sur trois types de lieu : « Transports en commun », « CHR », « Domicile », en ajoutant les « NSP/NR ».

Les **transports en commun** semblent l'origine largement **privilegiée par les 36-45 ans** (67%, 4 sur 6), puis, **par les 16-25 ans** (40%, 12 sur 30) et les plus de 45 ans (33%, 3 sur 9).

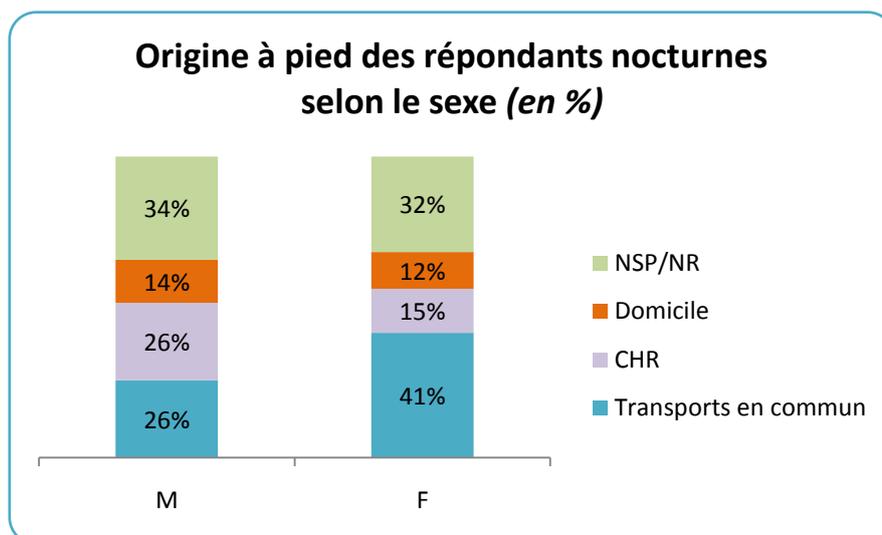
Les **commerces/hôtellerie/restauration** semblent l'origine **privilegiée par les 26-35 ans** (32%, 10 sur 31). Seuls les 16-25 ans et les 26-35 ans ont une origine du domicile (respectivement, 6 sur 30 et 4 sur 31). Notons que les plus de 45 ans ont produit majoritairement des non-réponses (5 sur 9, 56%).



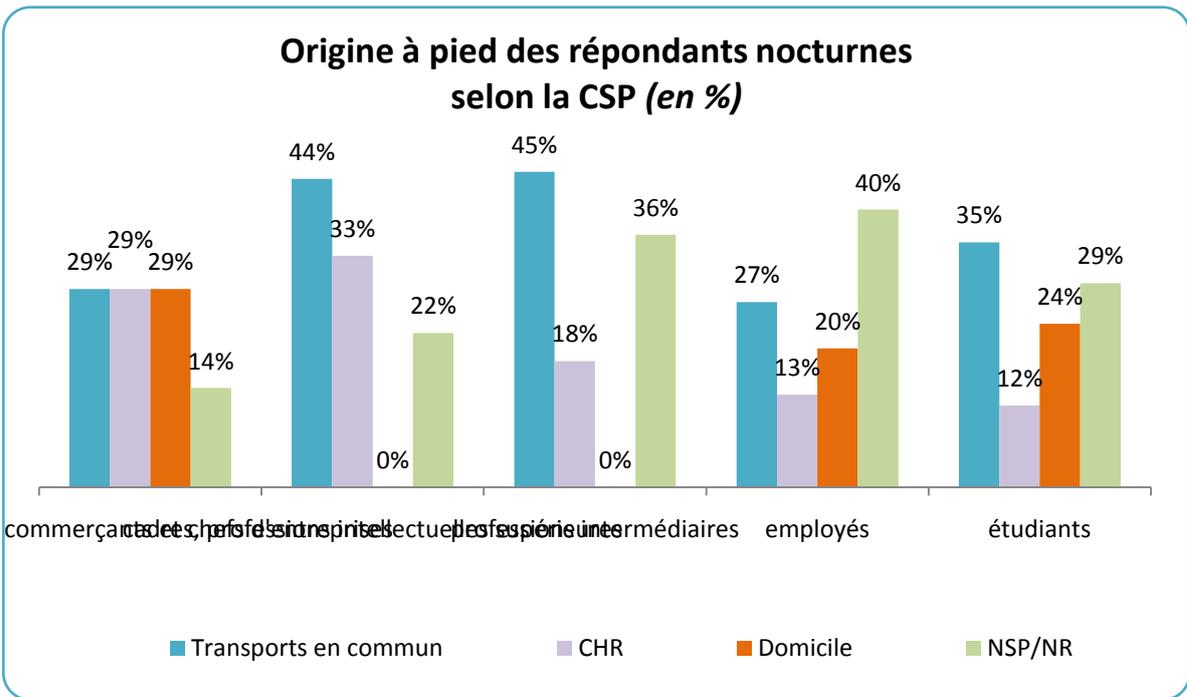
L'horaire de passage dans la rue semble influencer sur le type de lieu à l'origine du déplacement à pied. **43% des répondants nocturnes** (19 sur 44) passant dans la rue **entre 19h et 23h** venaient d'un **transport en commun**. **40% et 43% des répondants nocturnes** (10 sur 25 et 3 sur 7) passant dans la rue **entre 23h et 07h** venaient d'un **CHR** (surtout bar) et seuls 20% et 29% venaient d'un transport en commun.



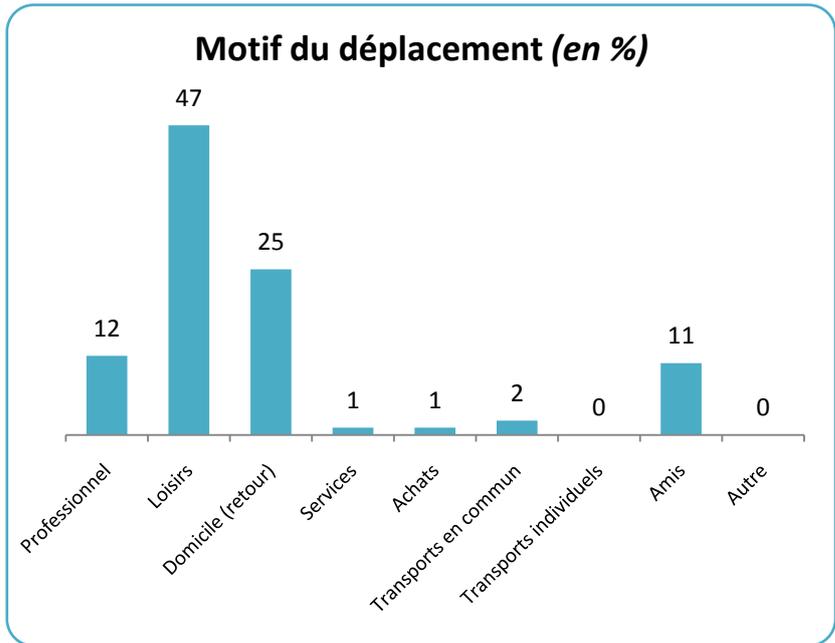
Le sexe des répondants nocturnes passant dans la rue semble influencer sur le type de lieu à l'origine du déplacement à pied, s'il s'agit d'un CHR ou de transports en commun. En effet, **9 hommes sur 35 (26%) ont débuté leur déplacement dans un commerce/hôtellerie/restauration contre 6 femmes sur 41 (15%)**. A l'inverse, **17 femmes sur 41 (41%) ont débuté leur déplacement dans un transport en commun contre 9 hommes sur 35 (26%)**.



La CSP des répondants nocturnes passant dans la rue semble influencer sur le type de lieu à l'origine du déplacement à pied, sauf pour les « artisans, commerçants et chefs d'entreprise ». **Quasiment la moitié des « cadres, professions intellectuelles supérieures » et des « professions intermédiaires » viennent d'un transport en commun** (respectivement, 8 sur 18 et 5 sur 11). Ils sont 1/3 parmi les étudiants à le faire (6 sur 17) ; ainsi que 2 sur 7 « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » et 4 sur 15 « employés ». **1/3 des « cadres, professions intellectuelles supérieures » viennent d'un commerce/hôtellerie/restauration (6 sur 18)** ; c'est également le **deuxième type d'origine** pour les « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » (2 sur 7) et « professions intermédiaires » (2 sur 11). Le **domicile** est le **second type d'origine** pour les « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » (2 sur 7), les « étudiants » (4 sur 17) et les « employés » (3 sur 15).



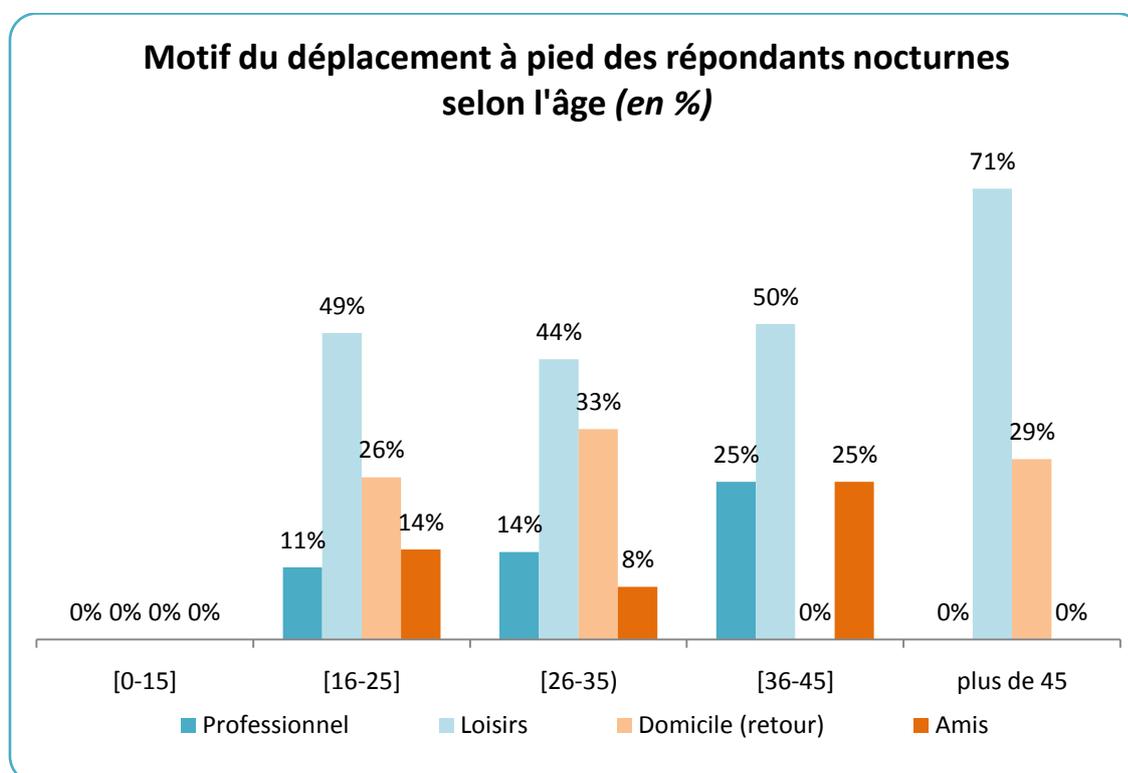
Le principal motif du déplacement à pied est le **loisir** pour la moitié des répondants nocturnes (43 sur 91), soit 13 points de plus que pour l'ensemble des 216 enquêtés (34%). Le second motif est le retour au domicile pour 1/4 des répondants nocturnes (23 sur 91), alors qu'il vient en troisième position pour l'ensemble des 216 enquêtés



avec 10 points de moins (15%). Ensuite, vient le motif professionnel (11 sur 91) et celui d'un rendez-vous avec des amis (10 sur 91). L'écart est moins important que pour l'ensemble des 216 enquêtés où le motif professionnel vient en seconde position (19%, soit 7 points de plus que pour les répondants nocturnes) et le motif du rendez-vous avec des amis en sixième position (7% contre 11% pour les répondants nocturnes). Notons que le motif « achat » est ici quasiment absent. Donc, la dimension nocturne influe le motif du déplacement.

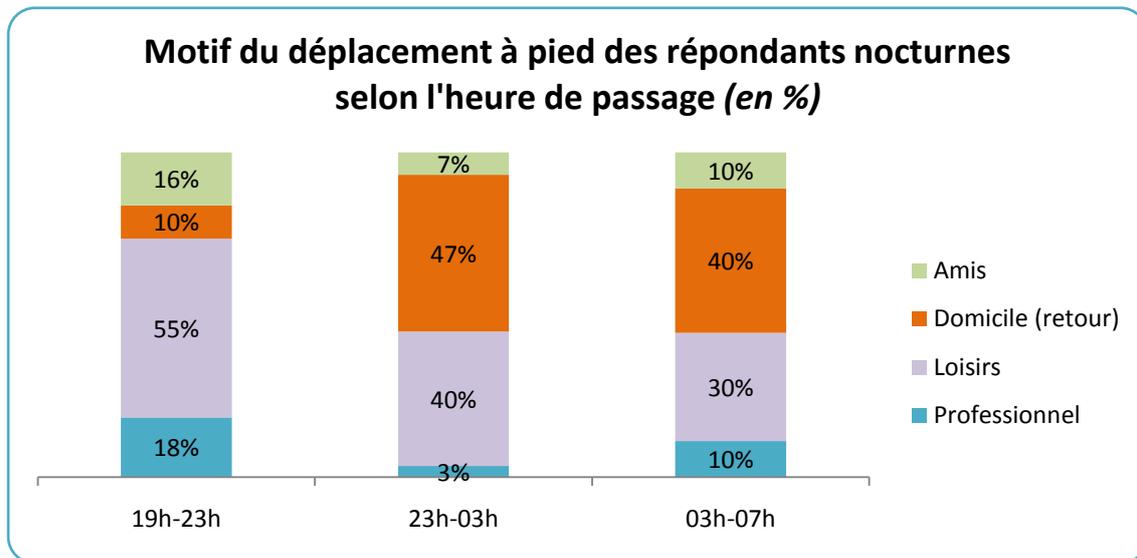
Pour tenter de l'expliquer, nous allons nous concentrer sur quatre types de motifs : « Professionnel », « Loisirs », « Domicile », « Amis ».

Quel que soit l'âge des répondants, le **motif principal** du déplacement reste le **loisir**. Il est **prépondérant chez les plus de 45 ans avec 5 sur 7** qui l'ont cité (71%), et correspond à **la moitié** du choix effectué **dans les autres classes d'âge**. Le **retour au domicile est le second motif** pour toutes les classes d'âge **sauf celle des 36-45 ans**, pour qui il n'apparaît pas. Le **tiers des 26-35 ans** ont cité ce motif (12 sur 36), ainsi que **29% des plus de 45 ans** (2 sur 7) et le **quart des 16-25 ans** (9 sur 35). Le **motif du rendez-vous avec des amis** est surtout prépondérant **pour les 36-45 ans (2 sur 8)** et les **16-25 ans (5 sur 35)**. Le **motif professionnel** est prépondérant **chez les 36-45 ans (2 sur 8)** et les **26-35 ans (5 sur 36)**.



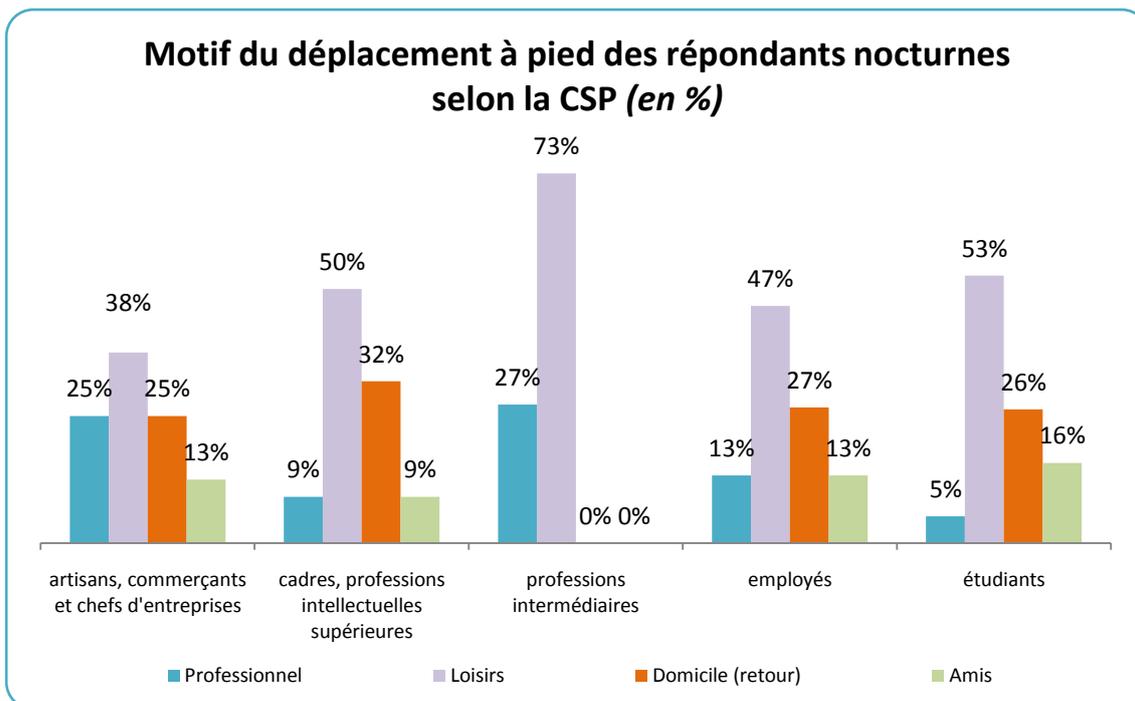
Le motif du déplacement à pied « **loisirs** » est cité par **plus de la moitié des répondants nocturnes passant dans la rue entre 19h00 et 23h00 (27 sur 49)** ; puis par 12 sur 30 répondants entre 23h00 et 03h00 et 3 sur 10 répondants entre 03h00 et 07h00. Le motif « **retour au domicile** » est **prépondérant** pour les répondants nocturnes passant dans la rue **entre 23h00 et 03h00 et entre 03h00 et 07h00**, il est cité respectivement par 14 sur 30 et 4 sur 10 répondants ; il n'est cité que par 5 sur 49 répondants entre 19h00 et 23h00. Le motif « **professionnel** » est **prépondérant entre 19h00 et 23h00 (9 sur 49 répondants)** ; il arrive en troisième position pour les répondants passant dans la rue entre 03h00 et 07h00 (1 sur 10).

Le motif « rendez-vous avec des amis » est moins important et suit la même logique de distribution.

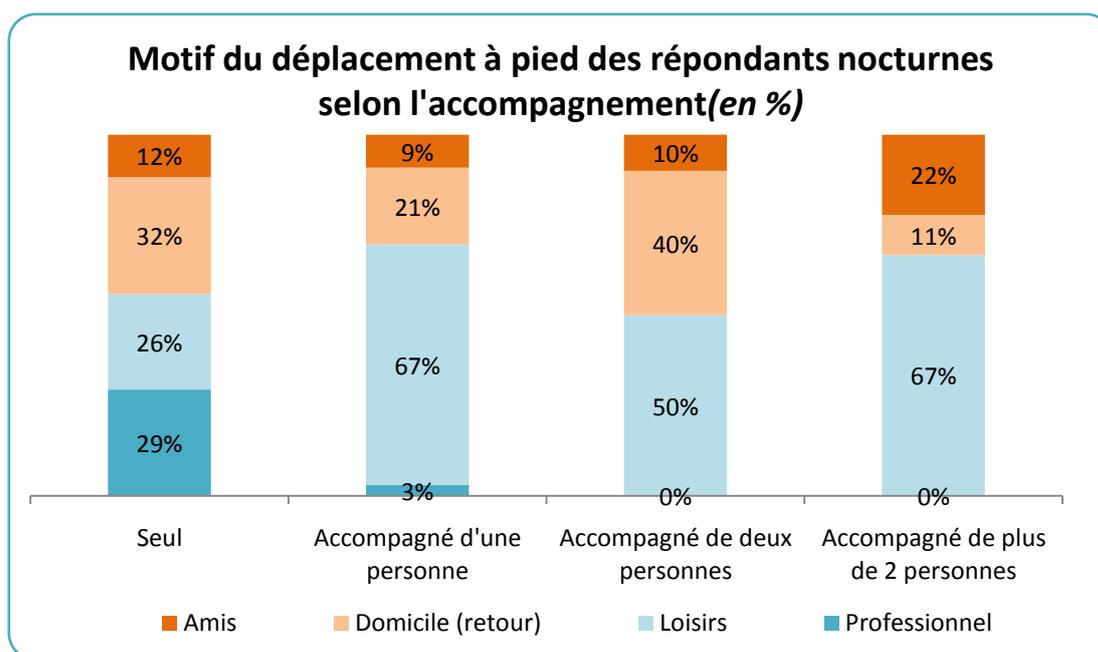


Cependant, la variable « sexe » ne semble pas entrer en compte dans le motif du déplacement dans la rue Faubourg-du-Temple.

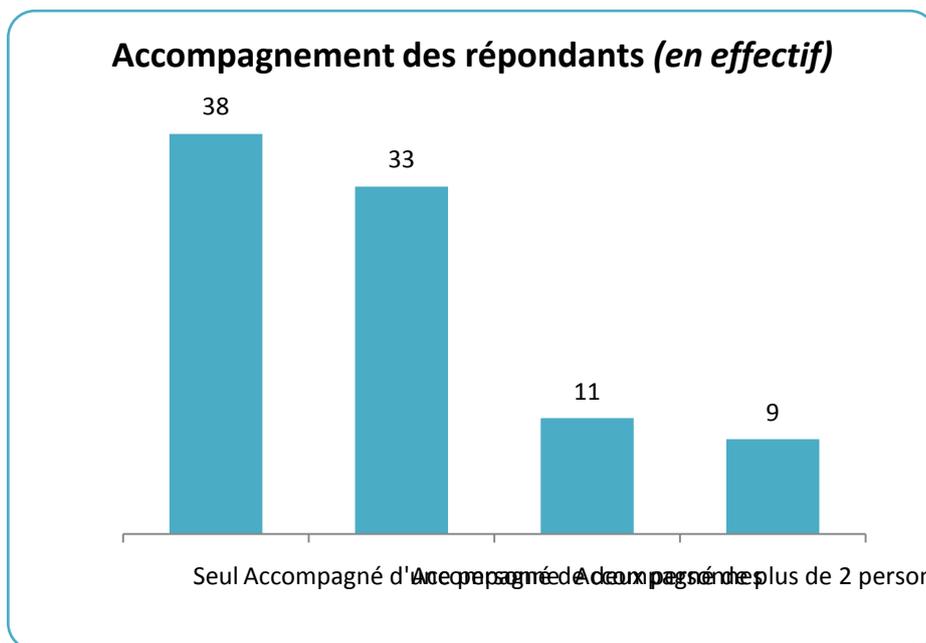
Quelle que soit la CSP, le motif « loisirs » est le principal cité. $\frac{3}{4}$ des répondants appartenant aux « **professions intermédiaires** » (8 sur 11) l'ont cité ; ils sont la **moitié des « étudiants », des « cadres, professions intellectuelles supérieures » et des « employés ».** Le motif « **retour au domicile** » est cité par **1/3 des « cadres, professions intellectuelles supérieures » (7 sur 22) et un quart pour ceux des autres CSP, sauf ceux appartenant à la CSP des « professions intermédiaires »** dans laquelle il est absent. Le motif « **professionnel** » est **prépondérant chez les « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » et les « professions intermédiaires »** (respectivement, 2 sur 8 et 3 sur 11). Le motif du « **rendez-vous avec des amis** » est plutôt **prépondérant chez les « étudiants » (3 sur 19)** pour qui il est en troisième position, puis les « employés » et les « cadres, professions intellectuelles supérieures » (respectivement, 2 sur 15 et 2 sur 22).



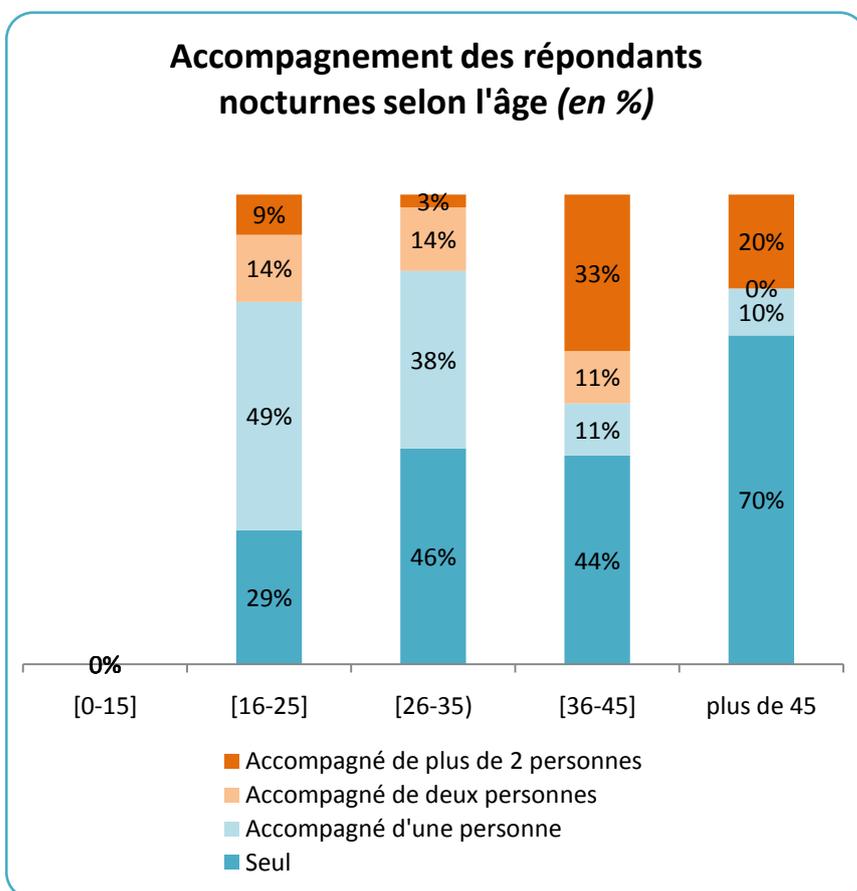
Au niveau de l'accompagnement, le motif « loisirs » est plutôt cité par des répondants accompagnés. **2/3 des répondants nocturnes accompagnés d'une personne et de plus de deux personnes (respectivement, 22 sur 33 et 6 sur 9) ont cité le motif « loisirs »** ; ils sont la moitié des répondants accompagnés de deux personnes à le citer et un quart des répondants seuls. Le motif « professionnel » n'est quasiment cité que par des répondants seuls : 29%, soit 10 sur 34. Le « retour au domicile » est surtout cité par les répondants accompagnés de deux personnes (4 sur 10) et seuls (11 sur 34). Le motif « rendez-vous avec des amis » est prépondérant chez les répondants accompagnés de plus de deux personnes (2 sur 9).



Quasiment la moitié des répondants nocturnes se déplaçaient seuls (38 sur 91) et 1/3 se déplaçaient accompagnés d'une personne (33 sur 91). Ainsi, il y a moins de personnes seules la nuit que dans l'ensemble des 216 enquêtés : deux tiers des répondants effectuent ce déplacement à pied seuls (60% des 216 enquêtés) et ¼ l'effectuent accompagnés d'une personne (23%). Donc, la dimension nocturne semble influencer sur l'accompagnement.

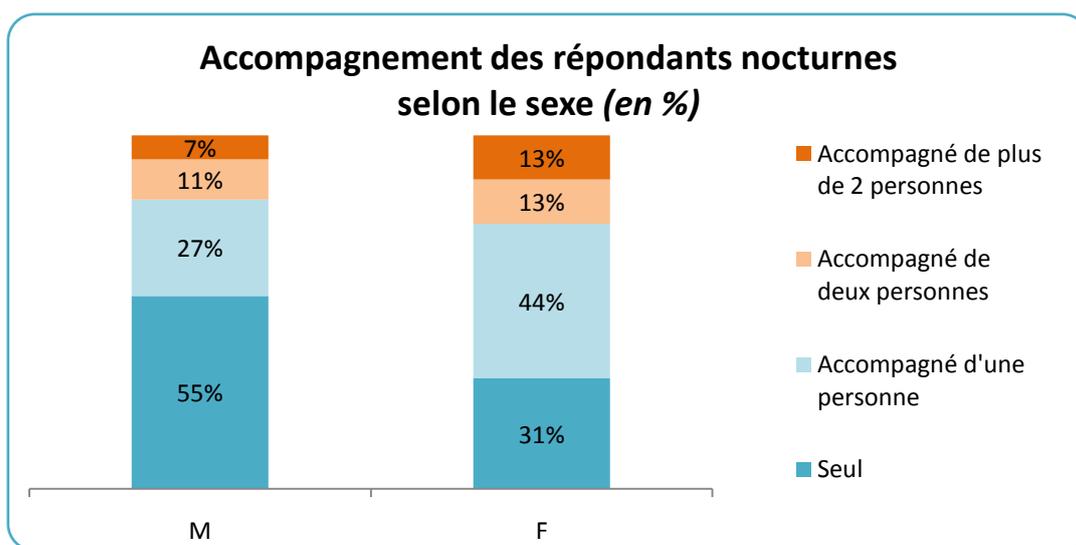


Le fait d'être seul est majoritaire chez les plus de 45 ans (7 sur 10), il concerne quasiment la moitié des 26-35 ans et 36-45 ans (respectivement, 17 sur 37 et 4 sur 9). La moitié des 16-25 ans sont accompagnés d'une personne (17 sur 35), c'est le second type d'accompagnement chez les 26-35 ans (14 sur 37). Pour les 26-45 ans et les plus de 45 ans, le second type

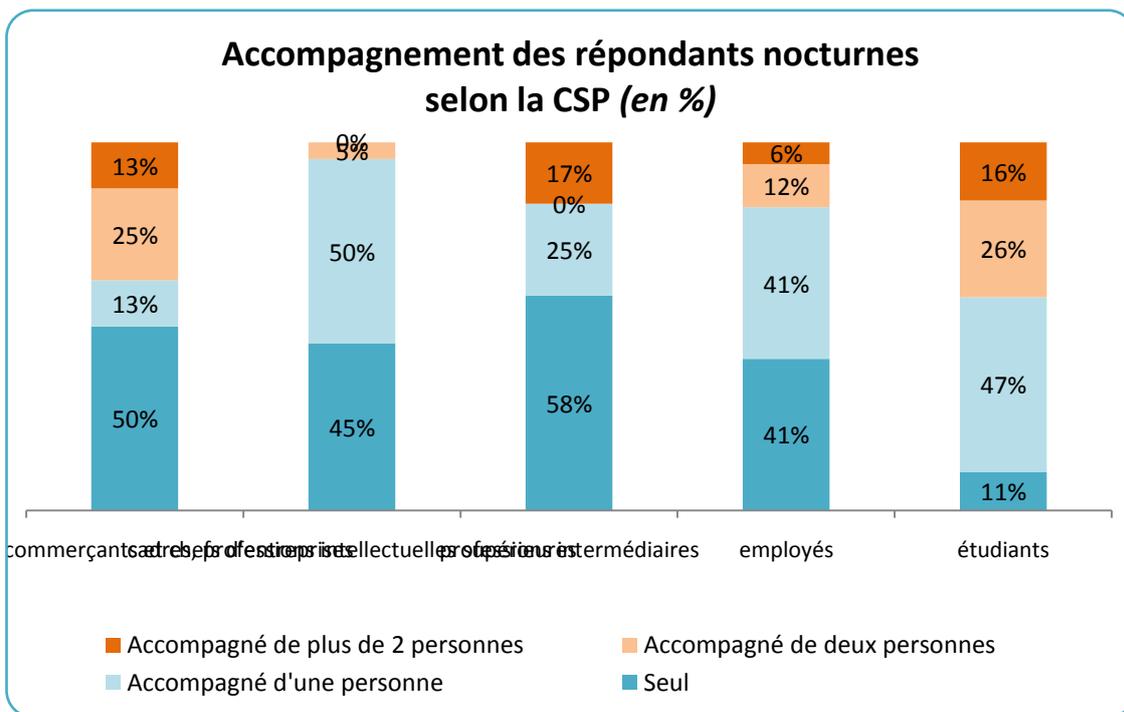


d'accompagnement est un groupe de plus de 2 personnes, respectivement, 3 sur 9 et 2 sur 10 citent ce type d'accompagnement.

La variable sexe semble influencer sur l'accompagnement des répondants nocturnes. En effet, **plus de la moitié des hommes déclarent être seuls (24 sur 44)**, alors que c'est le cas pour 1/3 des femmes (15 sur 48). Au contraire, **les femmes déclarent être majoritairement accompagnées d'une personne (21 sur 48)**, alors que moins du tiers des hommes le déclarer (12 sur 44).



Le fait d'être seul est un type d'accompagnement principal chez les « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » (4 sur 8) et les « professions intermédiaires » (7 sur 12). **La moitié des « étudiants » sont accompagnés d'une personne (9 sur 19)**, ce qui prédomine largement. Il en est de même pour les « cadres, professions intellectuelles supérieures » et les « employés » (respectivement, 11 sur 22 et 7 sur 17), mais le fait d'être seul prédomine également (10 sur 22 et 7 sur 17). **Le fait d'être accompagné de deux personnes est le second type pour les « étudiants » (5 sur 19) et les « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » (2 sur 8).**



Par conséquent, l'origine des déplacements nocturnes est majoritairement le métro de la Place de la République, surtout entre 19h et 23h, pour les jeunes étudiants et actifs seniors cadres ou employés. Ils en viennent pour un loisir ou un rendez-vous amical avec une autre personne ou en groupe, ou se rendre au travail seul. Le Canal Saint-Martin (apprécié l'été pour des pique-niques) et la rue Faubourg-du-Temple (emplis d'établissements nocturnes) seront les destinations privilégiées.

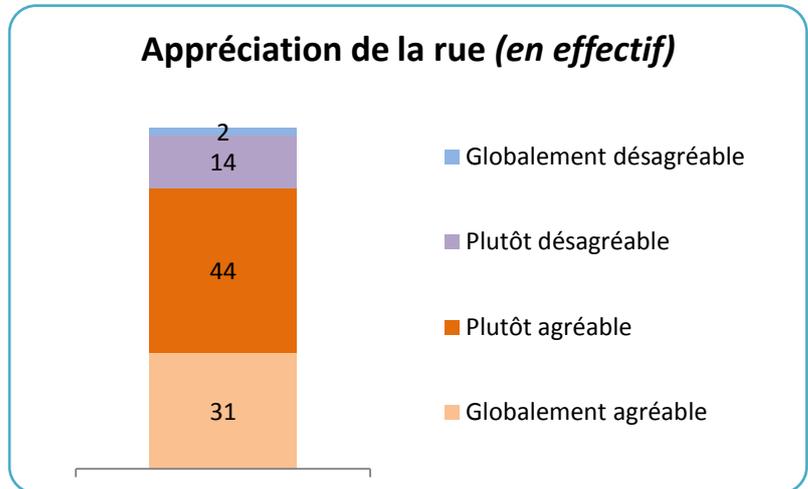
L'origine seconde est le bar, surtout entre 23h et 07h. C'est au niveau de la rue Faubourg-du-Temple (et vers cette rue là ou une destination éloignée) pour les jeunes étudiants ou actifs qui rentrent à domicile accompagnés de deux personnes ou seuls. Sinon, c'est pour aller dans un autre bar ou un club entre 23h et 03h, des jeunes actifs cadres, de profession intermédiaire ou étudiant, accompagné d'une ou de plus de deux personnes, au niveau de la rue Faubourg-du-Temple (emplis d'établissements nocturnes) ou de la Place de la République qui est une plateforme vers le centre et les autres coins de Paris. Ils viennent de Belleville, de la rue Faubourg-du-Temple, de Goncourt.

Donc, la zone de rencontre est une rencontre entre générations et classes sociales, trajectoires de mobilité et motifs diversifiés. Elle permet de relier la Place de la République (plateforme de mobilités) au Canal Saint-Martin (jusqu'à Belleville), lieu de promenade. Il relie le travail et loisir au domicile en début et fin de soirée, les lieux de loisir entre eux au cours de la soirée.

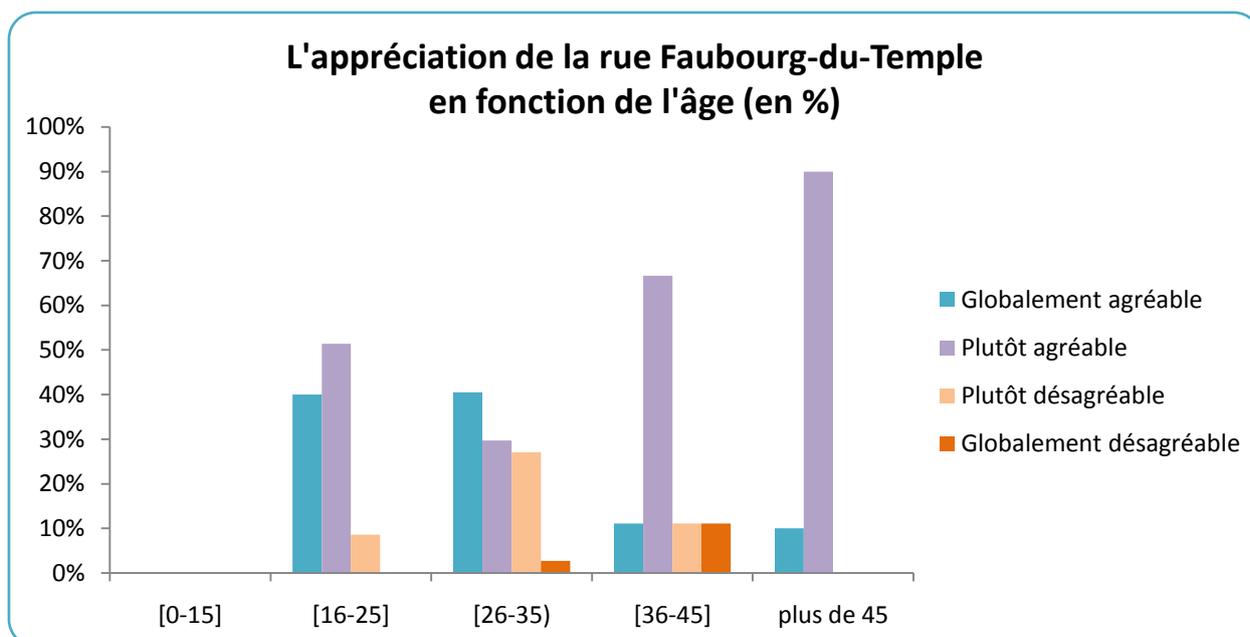
8.4. Appréciation et problématiques de marcheurs

8.4.1. Appréciation de la RFT

La rue Faubourg-du-Temple est, **de manière générale, plutôt appréciée par les usagers nocturnes** : 82% des 91 répondants la jugent au moins « plutôt agréable » (contre 76% du total des 216 enquêtés) et seuls 2% la jugent « globalement désagréable » (contre 5% du total des 216 enquêtés). **La dimension nocturne influe positivement sur l'appréciation de la rue.**



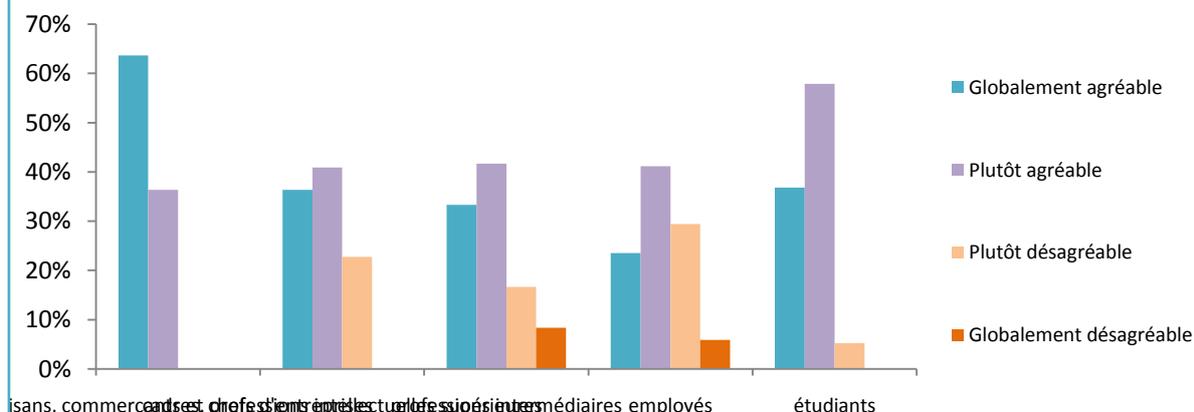
L'appréciation de la rue Faubourg-du-Temple de nuit semble varier en fonction de l'âge : 91% des 16-25 ans et 100% des plus de 45 ans jugent la rue Faubourg-du-Temple au moins « plutôt agréable » de nuit, les 16-25 ans l'apprécient davantage que les plus de 45 ans. Ils sont 71% des 26-35 ans et 78% des 36-45 ans à la juger « plutôt agréable » de nuit, avec davantage de 26-35 ans qui l'apprécient globalement. Cependant, 1/3 des 26-35 ans et 1/4 des 36-45 ans la jugent négativement. Donc, **les plus jeunes et les plus âgés sont ceux qui apprécient le plus** la rue Faubourg-du-Temple. Pour les autres, il semble y avoir une autre variable qui entre en compte : **les 26-35 ans sont ceux qui l'apprécient le moins**. C'est assez similaire au niveau global, sauf pour les plus de 45 ans car 27% d'entre-eux parmi les 216 enquêtés la jugent négativement.



Cependant, la variable « sexe » ne semble pas entrer en compte dans l'appréciation de la rue Faubourg-du-Temple de nuit. Il y a une petite variation entre hommes et femmes : 23% des hommes la jugent au moins « plutôt désagréable » (dont 5% « globalement désagréable ») contre 13% de femmes.

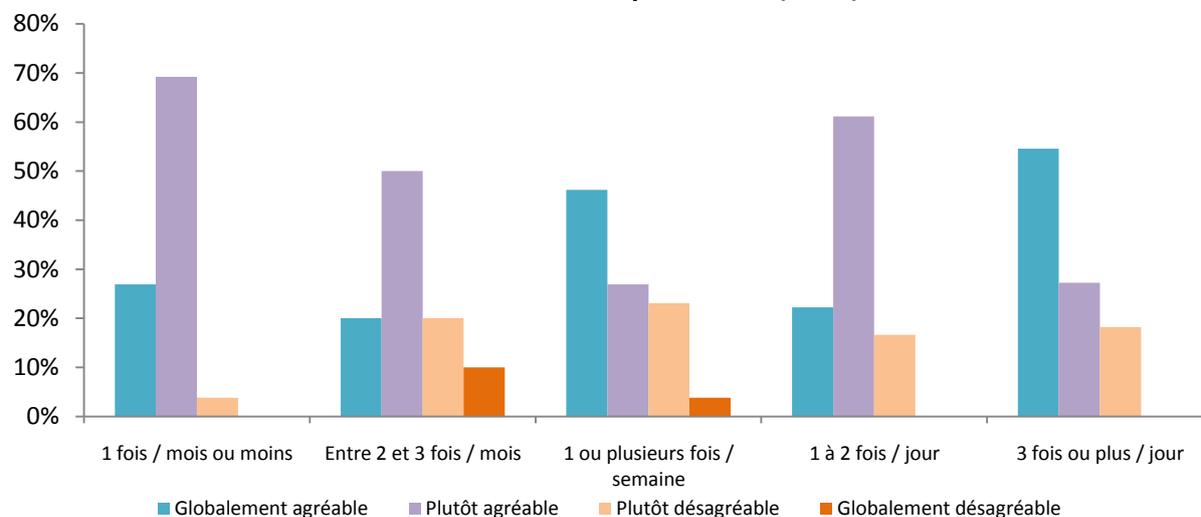
Nous avons constaté que les répondants nocturnes faisaient majoritairement partie des CSP : « artisans, commerçants et chefs d'entreprise », « cadres, professions intellectuelles supérieures », « professions intermédiaires », « employés » et « étudiants ». Il convient de noter que **les « étudiants » et « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » sont ceux qui apprécient le plus la rue**, respectivement, 95% et 100% la jugent au moins « plutôt agréable » (soit 18 et 22 des répondants appartenant à ces CSP sur 91). Les trois autres CSP apprécient globalement la rue : 78% des « cadres, professions intellectuelles supérieures » (17 sur 22) ; 75% des « professions intermédiaires » (9 sur 12) ; 65% des « employés » (11 sur 17) la jugent au moins « plutôt agréable ». **6 employés sur 17 (35% d'entre-eux) la jugent au moins plutôt désagréable**. Les répondants appartenant à la CSP des « employés » ont 1/3 de chance de ne pas apprécier la rue, 1/4 parmi les des « cadres, professions intellectuelles supérieures » et les « professions intermédiaires ».

L'appréciation de la rue Faubourg-du-Temple en fonction de la CSP (en %)

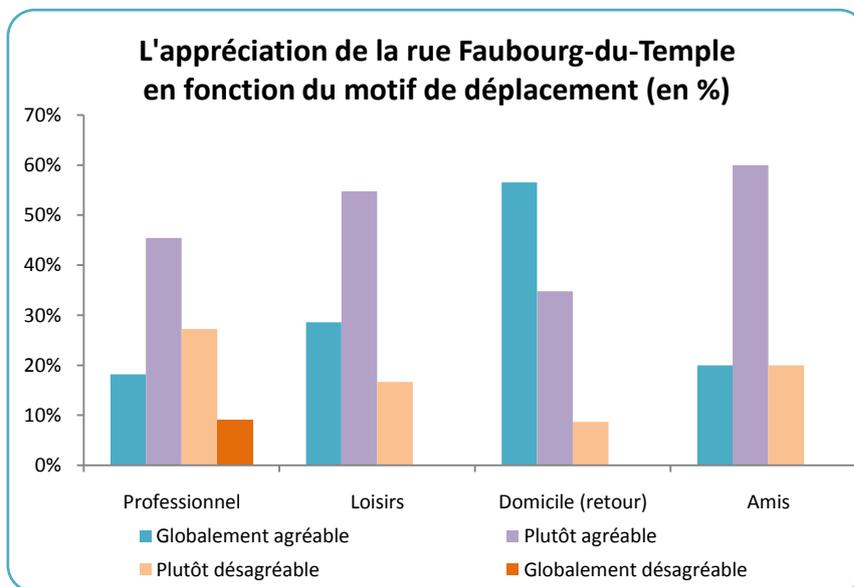


Par rapport à la fréquentation de la rue Faubourg-du-Temple, **ceux qui la fréquentent le moins et ceux la fréquentant quotidiennement sont ceux qui l’apprécient le plus**. 96% des répondants qui la fréquentent moins d’une fois par mois la jugent au moins « plutôt agréable » (25 sur 26), ils sont 83% des répondants la fréquentant quotidiennement à la juger au moins « plutôt agréable » (24 sur 29). Par rapport à ceux qui la fréquentent de manière hebdomadaire (ou quasiment), le jugement est de plus en plus positif pour les fréquences plus élevées. Néanmoins, ils sont ceux qui jugent le plus négativement la rue : **29% des hebdomadaires la jugent au moins « plutôt désagréable » (10 sur 36)** ; il y a dix points de moins pour les quotidiens.

L'appréciation de la rue Faubourg-du-Temple en fonction de sa fréquentation (en %)



Par rapport au motif du déplacement dans la rue du Faubourg-du-Temple, **ceux qui s’y déplacent pour retourner à leur domicile, pour des loisirs ou pour retrouver des amis ou sont ceux qui l’apprécient le plus**, respectivement 92% (21 sur 23), 84% (35 sur 42) et 80% (8 sur 10) d’entre-eux la jugent au moins « plutôt agréable ». **Les répondants retournant à leur domicile de nuit sont 57% (13 sur 23) à la juger « globalement agréable »**. Le motif « professionnel » donne des résultats plus contrastés : 63% (7 sur 11) la jugent au moins « plutôt agréable ». **1/3 des répondants se déplaçant dans la rue pour un motif professionnel la jugent plutôt désagréable.**



15 remarques positives des usagers portent sur l’**aménagement urbain** de la **Place de la République** et l’**ambiance du quartier** ; **17 remarques négatives** portent sur une **densité trop élevée de « véhicules »** motorisés ou piétons, un **problème de cohabitation** entre ces « véhicules », une **signalétique des passages piétons ambiguë** et le **côté désagréable de la rue Faubourg-du-Temple en soirée**.

Donc, l’appréciation des usagers nocturnes est majoritairement positive, surtout par les jeunes étudiants qui fréquentent la rue de manière quotidienne. Ils semblent habiter à proximité du quartier, le connaître par habitude et avoir une origine sociale populaire proche de l’image populaire de la rue Faubourg-du-Temple. La rénovation réussie de la Place de la République et le canal Saint-Martin semblent essentiels, ainsi que la commodité de cette rue qui relie plusieurs points d’animation nocturne. Il en est de même pour les actifs seniors de catégorie plutôt aisée qui la fréquentent régulièrement comme lieu de convivialité. L’animation du quartier semble la clé. Par contre, l’appréciation négative des usagers nocturnes semble venir des jeunes actifs qui fréquentent la rue de manière hebdomadaire et pour un motif professionnel, surtout des employés. Ils ne sentent pas avoir le choix de passer par ici et ne l’apprécient pas forcément.

Les habitants du quartier en semblent satisfaits, mais les passants réguliers de classe et âge moyen aimeraient améliorer la cohabitation entre usagers motorisés ou piétons et la propreté du lieu, surtout tardivement en soirée.

8.4.2. Problématiques de fluidités piétonnes en fonction des temporalités nocturnes

1) Fin du temps diurne de 19h à 21h :

En semaine et week-end :

- ralentissements et arrêts des passants au carrefour entre la rue du Faubourg du Temple et les quais de Valmy (du fait du manque de visibilité ?), du fait de la signalisation et circulation routières
- ralentissements des passants au niveau du Palais des Glaces du fait de la file d'attente
- ralentissements des passants dans la seconde partie de la rue Faubourg du Temple du fait de la foule ; contournement de la foule devant le Gibus en jouant avec les potelets : marcher alternativement sur le trottoir et la chaussée
- évitement du regard des autres passants par l'utilisation du téléphone portable

En semaine :

- accélération des passants pour traverser au niveau de la passerelle des quais (sans prise en compte des feux de signalisation)
- contournement de personnes rue Jouhaux et des travaux
- ralentissements et arrêts des passants au niveau du carrefour rue Faubourg du Temple et rue de Malte, du fait du passage piéton et de l'incertitude des automobilistes
- accélérations des passants au carrefour entre la rue du Faubourg du Temple et le square Jules Ferry (sans prise en compte des feux de signalisation)

2) Début du temps nocturne et intensification de 21h à 00h :

En semaine et week-end :

- arrêt des passants au niveau du carrefour entre la rue Faubourg du Temple et la rue de Malte, du fait du passage piéton et de l'incertitude des automobilistes, et du fait de la terrasse déployée devant la brasserie

- contournement de la foule devant le Gibus et la Favela chic, ralentissements des passants et jeu avec les potelets, chaussée traversée pour accéder à l'autre trottoir ; utiliser le téléphone portable pour éviter du regard les autres passants

Le week-end :

- ralentissements et hésitations des passants rue du Faubourg du Temple du fait de la foule, des poubelles et du stationnement informel ; contournements en passant sur la chaussée
- traverser la rue de Malte pour accéder au parking
- tourner en rond sur la Place de la République en attendant des amis et utiliser le téléphone portable
- accélérations des passants sur le passage piéton vers le carrefour entre la rue Faubourg du Temple et le square Jules Ferry (sans prise en compte des feux de signalisation)
- ralentissements des passants pour passer de la zone de rencontre à la Place de la République

3) *Rupture entre 00h et 01h :*

En semaine et week-end :

- contournement de la foule devant le Gibus et la Favela chic, ralentissements des passants et jeu avec les potelets
- contournement du stationnement informel devant les deux bars ouverts et des clients de ces bars
- accélérations des passants sur le passage piéton vers le carrefour entre la rue Faubourg du Temple et le square Jules Ferry (sans prise en compte des feux de signalisation)
- ralentissement des passants au niveau de la zone de rencontre, arrêt pour prendre un taxi

4) *Fin du temps nocturne (surtout en semaine) de 01h à 04h :*

En semaine et week-end :

- ralentissements des passants devant les deux bars ouverts et contournement des clients de ces bars
- ralentissements des passants au niveau du carrefour entre la rue Faubourg du Temple et la rue de Malte du fait de la terrasse déployée devant la brasserie et des potelets

Le week-end :

- ralentissements des passants en entrant dans la rue Faubourg du Temple côté square Jules Ferry
- ralentissements des passants dans la seconde partie de la rue Faubourg du Temple du fait de la foule ; contournement de la foule devant le Gibus, els kébabs, la Favela chic en jouant avec les potelets, en allant sur la chaussée (ou en se contorsionnant et évitant d'y aller du fait de la circulation) ou en changeant de trottoir
- contournement de personnes dans la zone de rencontre
- contournement de personnes devant le métro République

5) *Creux puis début du temps diurne en semaine, fin du temps nocturne pour tous de 04h à 06h :*

En semaine :

- contournement de personnes rue Jouhaux et des travaux
- accélération pour traverser au niveau de la passerelle des quais (sans prise en compte des feux de signalisation)
- ralentissements des passants dans la zone de rencontre

Le week-end :

- ralentissements des passants et évitement de la foule devant les deux bars ouverts, aller sur la chaussée.

Donc, les problématiques de fluidité piétonnes sont similaires à chaque temporalité du motif « professionnel » et proches au cœur de la nuit de loisirs entre 21h et 04h. La seconde partie de la rue Faubourg du Temple (entre la zone de rencontres et le Canal Saint-Martin) est la plus problématique du fait des établissements de loisir nocturnes et de la restauration rapide. Plusieurs stratégies d'évitement et de contournement sont mises en place par les passants : jouer avec les potelets, passer alternativement sur le trottoir et la chaussée, tourner ses épaules de sorte à prendre le moins de place possible et à ne pas se faire toucher, traverser pour emprunter le trottoir d'en face... Les passages piétons entre cette partie de la rue et la zone de rencontre sont également problématiques du fait d'une perte de points de repères et des bars/brasseries à proximité, avec leurs terrasses déployées. Le carrefour entre la rue du Faubourg du Temple et le square Jules Ferry amène à une non-prise en compte de la signalisation routière du fait de la visibilité et de l'appel d'air offert après avoir traversé la foule précédente. Enfin, la zone de rencontre, en certains instants, amène à des stratégies

d'évitement des groupes d'individus posés qui attendent un bus, le métro ou un autre moyen de transport.

8.4.3. Problématiques de fluidités piétonnes par thématiques

1) Ralentissements/arrêts :

a. liés à la circulation motorisée et/ou à l'infrastructure routière :

- carrefour entre la rue Faubourg-du-Temple et les Quais du Canal Saint-Martin, du côté du Canal, du fait des feux de signalisation et de la circulation automobile moins lisible que de l'autre côté
- carrefour entre la rue Faubourg du Temple et la rue de Malte du fait de passages de VP malgré la prédominance qui devrait être pour les piétons : perte de points de repères pour chacun
- zone de rencontre du fait des taxis, bus et traversée entre la zone de rencontre et la Place de la République
- arrêt au niveau des potelets devant le Gibus

b. liés à l'animation nocturne, aux établissements de loisir :

- toute la seconde partie étroite de la rue Faubourg du Temple car une foule devant les établissements de loisir et de restauration rapide, surtout le week-end
- devant le Gibus du fait de la file d'attente à l'entrée et, le week-end, devant la Favela chic du fait de la file d'attente à l'entrée
- toute la seconde partie étroite de la rue Faubourg du Temple car poubelles sorties
- toute la seconde partie étroite de la rue Faubourg du Temple car stationnement informel
- devant le Palais des Glaces du fait de la foule attendant à l'entrée
- devant les deux bars côte à côte dans la rue Faubourg-du-Temple, seuls ouverts au cœur de la nuit avec deux terrasses accueillant du monde
- virtuellement avec le téléphone portable pour organiser la suite de la soirée
- devant la brasserie située à l'angle de la rue Faubourg du Temple et de la rue de Malte, du fait de la terrasse

⇒ problématiques de cohabitation entre piétons et avec les autres véhicules

⇒ problématiques de cohabitation entre piétons fêtards, piétons passants et piétons en couple

2) *Accélération* :

a. liés à la circulation motorisée et/ou à l'infrastructure routière :

- traversée en semaine entre la rue Jouhaux et les quais du Canal Saint-Martin du fait de l'étroitesse de la voie, de la grande visibilité et de l'attraction du Canal
- carrefour entre la rue Faubourg-du-Temple et les Quais du Canal Saint-Martin, du côté du square Jules Ferry, du fait de la visibilité et de la diagonale tracée par l'aménagement de manière informelle

⇒ pas de prise en compte des feux de signalisation par les piétons

3) *Contournements/évitement* :

a. liés à l'animation nocturne, aux établissements de loisir :

- foule dans la seconde partie de la rue Faubourg du Temple devant les établissements de loisir (Gibus, Favela chic, théâtres) et de restauration rapide (davantage le week-end pour ce dernier) : marcher sur la chaussée pour éviter la foule ; traverser la chaussée afin d'aller sur le trottoir d'en face
- poubelles sorties le long de la rue Faubourg du Temple
- personnes devant les deux bars côte à côte dans la rue Faubourg du Temple, seuls ouverts au cœur de la nuit avec deux terrasses accueillant du monde
- VP garées au mauvais endroit au niveau des bars
- personnes en week-end devant la brasserie située à l'angle de la rue Faubourg du Temple et de la rue de Malte, du fait de la terrasse en week-end
- virtuellement le week-end avec le téléphone portable pour éviter la foule du regard dans la rue Faubourg du Temple
- personnes le week-end dans la zone de rencontre au niveau de l'arrêt de bus et du métro

b. liés à l'aménagement urbain :

- travaux rue Jouhaux en semaine
- potelets devant le Gibus et au début de la rue Faubourg du Temple qui empêchent d'éviter la foule

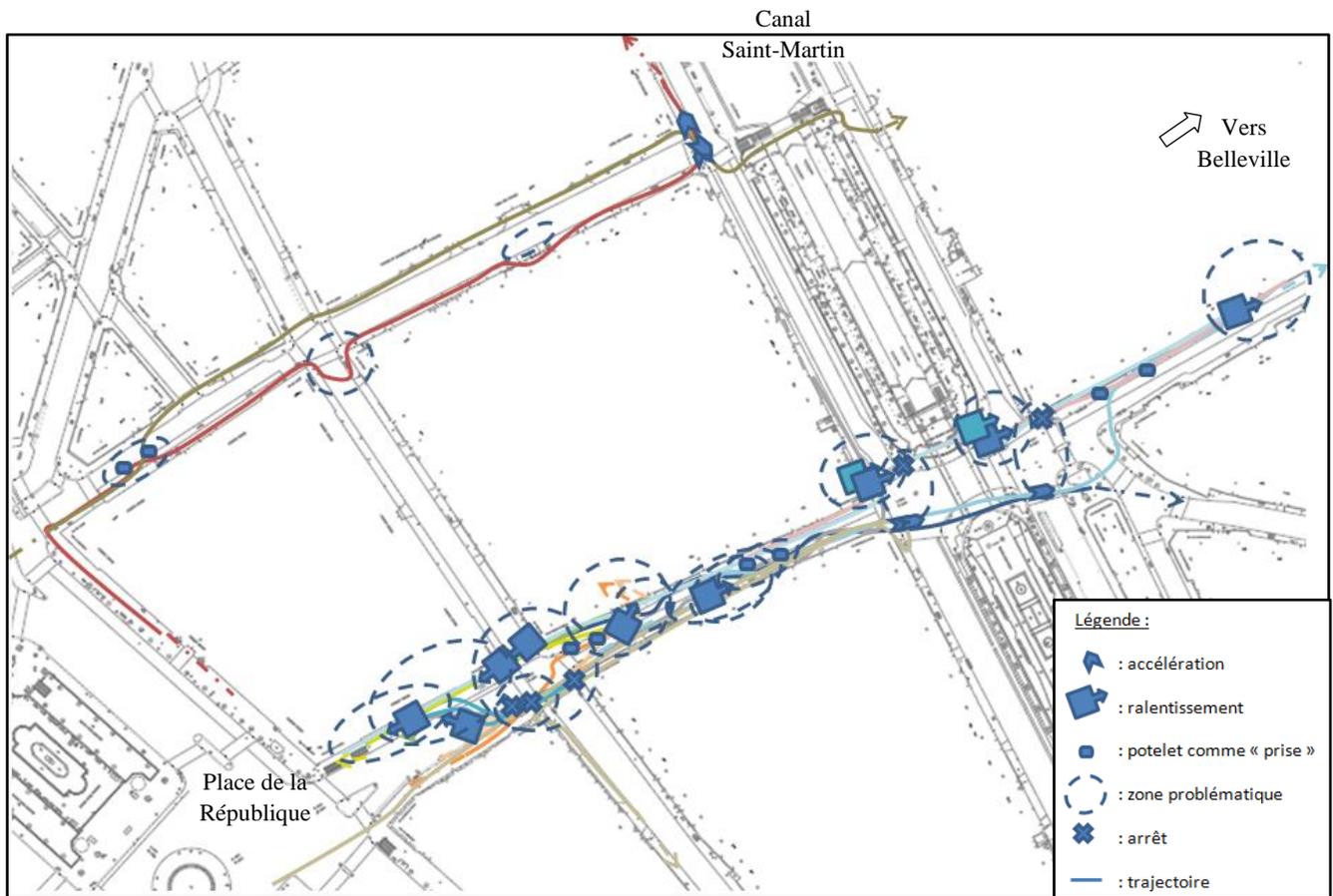
⇒ problématiques de cohabitation entre l'usage festif et la circulation fluide.

4) *Détournement de l'usage « normal » le week-end :*

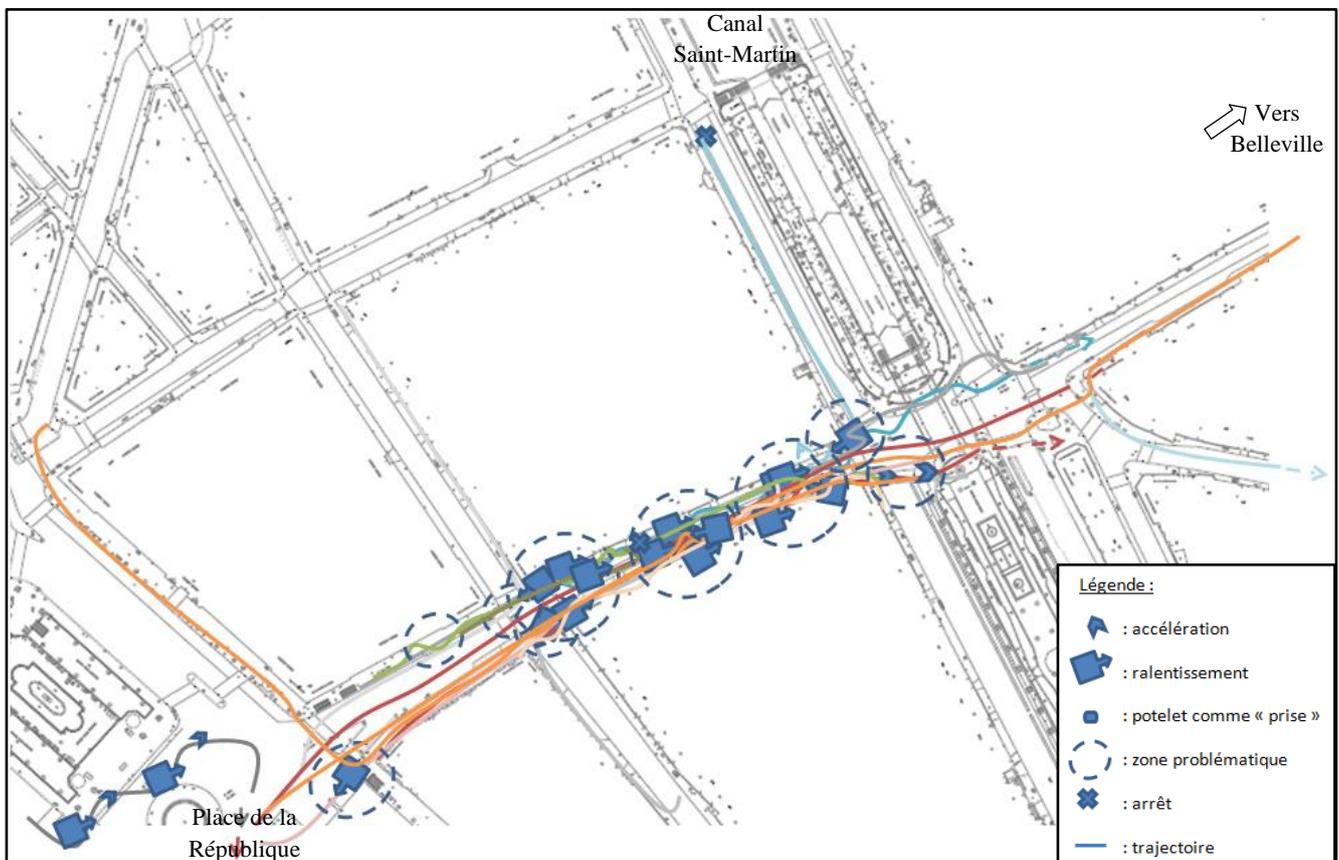
- a. liés à l'animation nocturne, aux établissements de loisir :
 - virtuellement, avec le téléphone portable pour éviter le regard des autres et patienter
 - zigzagues le long de la rue Faubourg du Temple du fait de l'alcoolisation
 - Place de la République : tourner en rond pour attendre des amis
- b. liés à la circulation motorisée et/ou à l'infrastructure routière :
 - rue de Malte : traverser pour aller dans le parking.

Par conséquent, c'est la variété des modes de marche dans la rue Faubourg du Temple qui est à l'origine d'un certain nombre de problématiques. Pour illustration, la marche passante se veut être sous le mode de l'anonymat maximal (éviter de toucher les individus dans les files d'attente, regarder son téléphone portable, ...) ; alors que la marche festive va à l'opposé au niveau de la visibilité en public (bruits, grands groupes sur la chaussée, ...), alors que le flâneur se situerait entre les deux.

Au niveau des inclinations de la marche, la prudence est relative aux passants alors que la disponibilité est relative aux fêtards ; la vigilance est relative aux passants et la curiosité aux flâneurs ; l'attitude empressée est relative au motif professionnel, etc. Il convient de repérer les modulations de ces inclinations en fonction des éléments sensibles, pratiques et sociaux du contexte, ce que nous pourrons effectuer à partir des observations et vidéos.



« Suivis de personnes » dans la rue Faubourg du Temple les 25-26/02/2014, 19h-06h, *source : auteur*



« Suivis de personnes » dans la rue Faubourg du Temple les 01-02/03/2014, 19h-05h, *source : auteur*

9. Le système de mobilités nocturnes dans la RFT

9.1. Introduction sur l'existant et les politiques publiques en place

Dans le département de Paris, il y avait 330 voitures pour 1 000 habitants en 2006 ; contre 520 en Ile-et-Vilaine, 514 en Seine et Marne ou 630 dans les Landes, par exemple. C'est le plus faible taux d'équipement en France métropolitaine. « *En grande couronne, le parc automobile a augmenté de 10%, en petite couronne, de 5 %, tandis qu'à Paris la tendance est clairement à la baisse (- 7 %) »*⁶. L'automobile est le second mode de déplacement des Franciliens après la marche, et le premier mode motorisé. Le nombre de déplacements quotidiens réalisés par un individu a légèrement diminué entre 2001 et 2010 (de 1.54 à 1.46%), ainsi que le trafic sur le périphérique (-8.9%) et dans Paris intra-muros (-23.4%), alors que la population francilien a crû de 5%. Ce seraient les chefs d'entreprise, les artisans et commerçants qui individuellement utiliseraient le plus la voiture, notamment pour leurs déplacements professionnels. Pour le motif domicile-travail, les transports en commun sont quasiment autant utilisés que la voiture (40% contre 44%). L'IAU explique ces phénomènes par le prix des carburants, la prise de conscience des questions écologiques et un « réseau routier globalement saturé ». Il y aurait un trafic de 240 000 véhicules par jour, en moyenne, en 2010 en Ile-de-France.

Paris aurait perdu plus de 15% de places de stationnement en surface en dix ans. Ainsi, en 2001, 23 000 places ont été transformées pour devenir des couloirs de bus, des stations Vélib', Autolib', etc. Aujourd'hui, dans la Ville de Paris, 154 000 places de stationnement seraient disponibles en surface et 650 000 dans les immeubles privés et parkings. Autour de la rue Faubourg du Temple, les places de parkings en surface se trouvent être dans la rue Y. Toudic (8 places disponibles, la partie à gauche étant en travaux durant l'étude) et dans la rue de Malte (environ 21 places d'un côté et 16 de l'autre). Il n'y a aucune place de parking dans la RFT, seules des places de livraison. Le parking public « Alhambra » dans la rue de Malte recouvrerait 240 places, mais, pour un tarif de 3.20 euros l'heure. Notons également un parking privé important (plus d'une centaine de places) dans le patio de la caserne.

Il y a environ 25 000 places pour les deux-roues dans Paris intra-muros et 15 100 licences de taxis parisiens en 2004 pour 452 stations de taxis. La durée moyenne de stationnement des taxis actifs est de 11 minutes.

⁶ Enquête Globale Transports réalisée entre 2009 et 2011 et pilotée par le STIF en partenariat avec la DRIEA dans le cadre de l'Omnil, janvier 2013

Au niveau de la rue Faubourg du Temple, il y a un emplacement réservé aux taxis dans la zone de rencontre. Il s'agit d'une ligne de parking pour 7 taxis maximum, le long de la caserne et à proximité de l'arrêt de bus et du métro, en face des Vélib's. Elle est symbolisée par des clous au sol et une signalisation routière. A proximité, il y a également nombre d'emplacements réservés aux chauffeurs de taxis autour de la Place de la République, ainsi que deux stations de taxi : l'une en bas de la Place de la République (3^e) et l'autre en haut (11^e), devant l'Hôtel Crowne Plaza. A l'autre extrémité de la rue, du côté de Goncourt, une autre station de taxi se trouve être au 137 av. Parmentier. Cependant, cette dernière est deux fois moins fréquentée de jour et de nuit : les taxis y sont peu nombreux mais leur passage à proximité est fréquent. Le tarif de nuit (de 17h à 10h) y est de 1.12€ / km et, le dimanche, de minuit à 07h de 1.35 € / km (tarifs B et C). Il reste le même dans la zone urbaine, le tarif C s'applique dès 19h en zone suburbaine.

La Ville de Paris déploie depuis quelques années une politique incitative envers l'utilisation du vélo. En 2005, 450 000 vélos étaient possédés par les Parisiens. Il y a environ 700 km de pistes cyclables à Paris et en proche banlieue, dont la mise en place de nombreux contresens dans les « zones 30 ». Le vélo en libre-service (Vélib') a été lancée le 15/07/2007⁷, il compte aujourd'hui 224 000 abonnés pour 23 500 vélos et 1 700 stations à Paris et en proche banlieue. En moyenne, 110 000 trajets par jour sont effectués pour un temps moyen de 18 minutes. La moitié des trajets sont effectués pour un motif professionnel et plus du tiers des utilisateurs ont entre 26 et 35 ans. Les utilisateurs occasionnels l'utilisent plutôt le week-end, or, ¾ des utilisateurs sont des abonnés annuels. Ils représentent 38 % de l'ensemble des cyclistes parisiens. Cependant, 660 accidents par an sont recensés en moyenne à Paris, surtout à cause des angles morts.

⁷ « Le Vélib, 110 000 trajets quotidiens et 224 000 abonnés annuels », in Le Monde, 26/06/2012

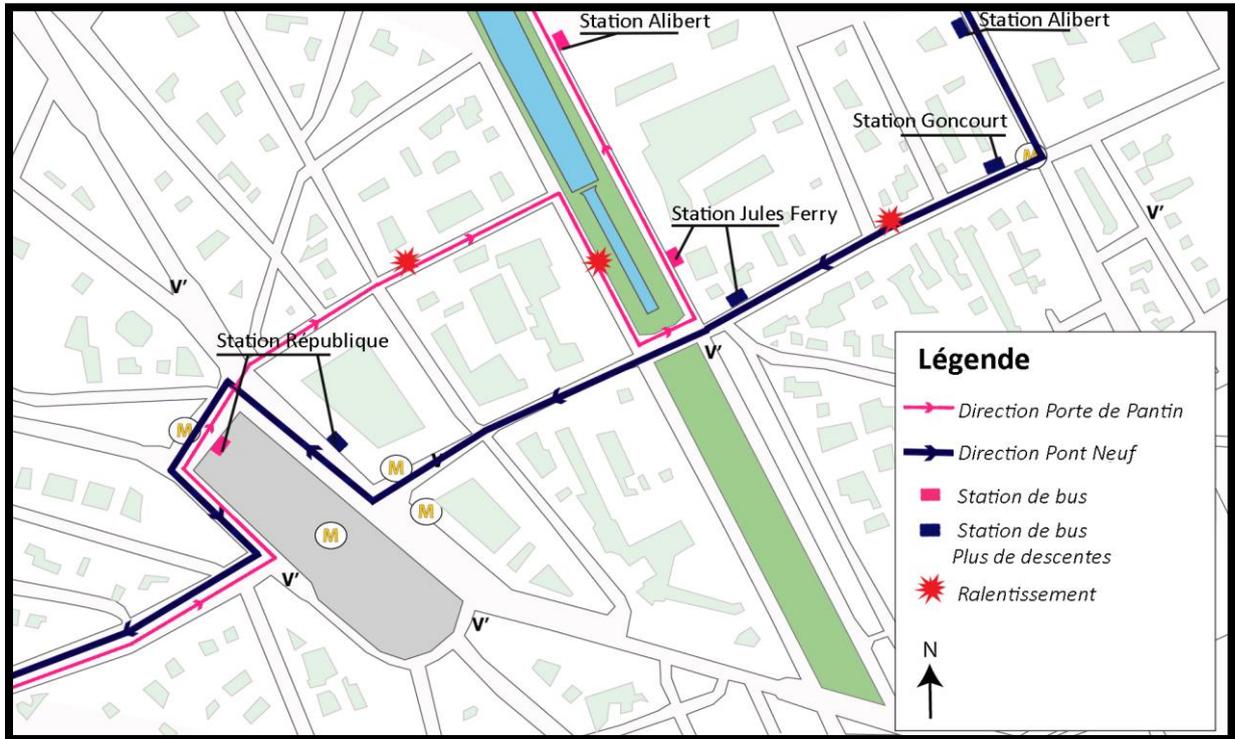
Autour de la rue Faubourg du Temple, il y a cinq stations de Vélib', dont deux dans la rue même. Celle dans la zone de rencontre a une capacité d'environ 41 Vélib' et celle entre le Bd Jules Ferry et la rue Faubourg du Temple a une capacité d'environ 55 Vélib'. Il y a une piste cyclable le long de chaque côté du Canal Saint-Martin et un contresens cyclable dans la rue Faubourg du Temple. Cependant, ce dernier est étroit surtout avec le passage d'un véhicule, ce qui amène à l'utilisation du klaxon. Un parking à vélo se situe dans la zone de rencontre (de 40 places), dans l'angle entre la rue de Malte et la rue Faubourg du Temple (de 10 places), devant la boulangerie de la rue Faubourg du Temple (de 10 places), en face du Gibus (de 6 places) et entre le Bd Jules Ferry et la rue Faubourg du Temple (de 12 places). Ils sont symbolisés par du mobilier urbain de repose vélo de couleur marron, en acier, où l'un permet de garer deux vélos.



Les stations de Vélib' par rapport à celles de métro et aux arrêts de bus, source : atelier L3, 26/06/2014

L'atelier de Licence 3 a étudié le parcours du bus 75, avec les montées, les descentes et les points de conflit. Il existe 2 arrêts autour de la Place de la République, mais un seul est vraiment visible, le second est masqué par le café. Il n'y a pas d'horaire précis mais des fréquences de passage (toutes les 10 minutes en journée en semaine). Il faut demander ou attendre qu'un bus arrive pour savoir quel arrêt va au Pont Neuf et quel arrêt va à Porte de Pantin. En effet, la destination est affichée sur le bus et annoncée à l'entrée dans le bus. Enfin,

le bus passe par de nombreux lieux phares de Paris (Louvres, Centre Pompidou, Châtelet...) pour autant on croise très peu de touristes sur la ligne. Cependant, aucune observation nocturne n'a été réalisée sur ce mode de transport.



Itinéraire du bus n°75, source : Atelier-L3 Aménagement et Etudes Urbaines

9.2. L'accidentologie

Les données d'accidentologie sont issues du rapport publié le 19/02/2014 et réalisé par la Mairie de Paris (DVD) et la Cellule sécurité routière. Elles ne relèvent que les accidents ayant fait l'objet d'un procès-verbal d'accident et notifié par la Préfecture de Police. Un accident corporel de la circulation provoque au moins une victime, survient sur une voie ouverte à la circulation publique et implique au moins un véhicule.

Entre 2010 et 2013, dans la rue Faubourg du Temple (entre la Place de la République et l'avenue Parmentier), il y a eu 37 accidents corporels de la circulation, dont 15 de nuit (40%). Les **accidents de nuit**, dans la rue Faubourg du Temple, sont légèrement **moins nombreux** que ceux ayant lieu en journée. Ils ont des **conséquences** principalement **peu graves**.

Au niveau de la localisation des accidents, ils sont **plus nombreux au niveau des intersections**, surtout au niveau du carrefour entre la Place de la République et la rue Faubourg du Temple et au niveau du carrefour entre la rue Faubourg du Temple et l'avenue Parmentier (9 sur 15 accidents corporels de circulation). C'est la **section courante** dans la rue Faubourg du Temple, **entre les rues de Malte/Y. Toudic et les quais de Valmy**, qui est la plus dangereuse, avec 2 accidents impliquant à chaque fois un **piéton** et un scooter (aucun piéton dans les accidents en journée).

9 accidents ont eu lieu **durant le week-end** et 6 accidents ont eu lieu en semaine. Les accidents durant le week-end ont surtout lieu entre les rues de Malte/Y. Toudic et Bichat. Ils ont surtout lieu **entre minuit et 02 heures** (5 sur 15 accidents corporels de circulation) et entre **22 heures et minuit** (3 sur 15 accidents corporels de circulation). Il n'y a eu qu'un seul accident entre 04 heures et 06 heures. La moitié des accidents ont eu lieu **entre début décembre et fin février**, soit pendant la période la plus froide et pluvieuse de l'année.

13 hommes ont été impliqués dans un accident corporel de circulation contre 8 femmes. **13 véhicules légers** ont été impliqués dans un accident corporel de circulation contre **10 cyclomoteurs/motocyclettes/scooters**, 5 piétons et 3 bicyclettes. Ce sont surtout des **jeunes entre 20 et 30 ans** qui y ont été impliqués (10 individus avaient entre 20 et 30 ans), **contre 5 individus ayant entre 30 et 40 ans**, 3 individus ayant entre 40 et 50 ans, 2 individus entre 50 et 60 ans et 1 individu entre 15 et 20 ans.

9.3. Les mobilités en semaine

9.3.1. Durant la fin du temps diurne – 19h-21h :

En début de soirée, vers 19 heures, la circulation est intense autour de la Place de la République et il est difficile de se garer en voiture, même les places de livraison sont occupées. Les flux sont continus mais il n'y a pas de congestion et la voie Bus/Taxi est empruntée par de nombreux véhicules de tourisme qui pourtant n'ont pas le droit d'y rouler. A l'ouest de la Place de la République, côté Magenta, le flux automobile est moins intense : peu empruntent la rue Jouhaux, la majorité des automobilistes vont vers le boulevard de Magenta. Au feu de circulation, les automobilistes s'arrêtent au niveau de la bande réservée aux deux roues. La circulation des automobilistes et des bus crée un bruit de fond constant, ainsi, quand un motard passe, le bruit de son moteur ronronnant déteint dans l'ambiance générale du lieu. Les cyclistes attendent au feu rouge pour aller vers la Place, mais, une grande partie passent sur le passage piéton et le terreplein central pour éviter les véhicules et les bus, aller plus rapidement, dans un jeu d'évitement avec les marcheurs. Il y a de nombreux Vélib' à l'allure rapide. Vers 19h20, au niveau du passage piéton, du fait de la pluie, les passants doivent tenir leur parapluie ou capuche et bien tourner le coup pour regarder au croisement si des automobilistes comptent s'engager dans la rue. Quand le carrefour est embouteillé, les piétons et cyclistes se faufilent entre les voitures. Dans la RFT, de nombreux automobilistes sont en stationnement au niveau des rues de Malte, Y. Toudic et de la RFT. Il y a deux camionnettes garées sur des places de livraison de la RFT et une smart sur une place de moto, ainsi que 3 voitures sur les places de livraison au milieu de la RFT. Il y a 5 voitures garées sur des places de livraison à Goncourt. Une Autolib' à l'arrêt un peu plus loin, puis, deux camionnettes. 1 camionnette est sur une place de livraison devant le palais des Glaces. Dans la zone de rencontre, les taxis passent lentement. Au niveau de leur voie entre la zone de rencontre et la Place de la République, ils sont gênés par des véhicules de tourisme qui ne devraient pas y être. Les automobilistes ont tendance à s'arrêter sur le passage piéton par manque de visibilité. Ils s'engagent de manière saccadée dans le carrefour. Il y a une forme de chorégraphie piétons/voiture sur les passages piétons mais aussi au milieu du carrefour, avec des mobilités saccadées, entravées. Les nouveaux marquages participent à cette danse où les voitures s'engagent loin sur les passages. Soient ils s'engagent trop, le piéton est déjà sur la voie, et freinent fort pour laisser le piéton, déjà engagé, passer (1), soit c'est le piéton qui ralentit pour laisser passer, constatant de loin l'arrivée de la voiture, puis qui s'engage avant même que celle-ci ne soit entièrement passée (2). Il n'y a jamais plus de deux voitures

bloquées l'une derrière l'autre avec cette chorégraphie. Les voitures s'y croisent de manière très rapprochée, presque au touche-touche. La piste cycliste sur la chaussée délimite la zone des marcheurs du côté du trottoir du Gibus. Ceux-ci sont enserrés entre le caniveau/piste cyclable et la terrasse du café qui grignote la largeur du trottoir. Du côté du Canal, certains passants, avec le téléphone portable, ne prêtent pas attention aux automobilistes en traversant. Au contraire, d'autres n'osent pas traverser la RFT du fait de véhicules arrivant au loin. La trajectoire cycliste se fait le long de la RFT vers Goncourt. Mais, comme à République, un cycliste passe sur le passage piéton et le terreplein central. Et l'accès à la RFT est régulièrement bloqué par le fait que des automobilistes patientent devant les clous à l'angle de la RFT et du boulevard Jules Ferry. Et, malgré le feu vert, ils doivent attendre le passage des piétons pour continuer.

Vers 20 heures, au niveau de la RFT, il y a une alternance des piétons entre le trottoir, la traversée de la route en diagonale entre deux voitures ou une voiture et une poubelle et le fait de longer le trottoir sur la piste cyclable. Les piétons doivent se glisser entre les véhicules plus ou moins bien stationnés, afin de contourner/éviter d'autres passants parfois immobiles sur le trottoir. 9 automobilistes sont garés sur les places de livraison. Dans la zone de rencontre, la station de Vélib' dans la zone de rencontre semble pleine. 2 taxis attendent séparés par une place ; ils seront 4 un quart d'heure plus tard. Il y a toujours 5 voitures garées sur des places de livraison à Goncourt, avec une voiture stationnée sur la voie de bus un peu plus bas. 1 camionnette est sur une place de livraison devant le palais des Glaces. Au niveau de la rue Fontaine au roi, deux cyclistes grillent un feu rouge vers 20h. Au niveau du Canal, les automobilistes hésitent à passer au passage piéton, bien que les piétons ne soient pas engagés au début de la rue de la Fontaine au roi. Les piétons se pressent pour passer quand il n'y a pas de voitures.

- ⇒ Un flux intense d'automobiles et des difficultés dans les croisements avec les piétons, un stationnement relativement important
- ⇒ Des individus venus en Vélib' dans la RFT, beaucoup de détournements de la signalisation routière à la Place de la République et au Canal pour déroger au flux des véhicules
- ⇒ Des taxis mêlés aux autres véhicules avec une circulation « normale ».

9.3.2. Durant le début du temps nocturne et son intensification – 21h-00h :

Vers 21 heures, au nord-est de la Place de la République, le flux automobile est continu. Ce sont beaucoup de taxis qui passent. Les cyclistes se raréfient et la station de Vélib' est pleine. Au niveau de la RFT, la nuit est tombée, les voitures sont moins nombreuses et remplacées par des taxis. Les taxis prédominent. Ils vont majoritairement vers la Place de la République, en passant par la RFT. Ils s'engouffrent rapidement dans la zone de rencontre, tels que les bus, alors que les voitures sont plus hésitantes. Quelques automobilistes se mettent en double file avec les warning et le stationnement se vide. Les voitures laissent toujours passer les piétons à l'angle de la RFT et de la rue Y. Toudic, de manière hésitante, alors que les scooters passent rapidement, dans la zone de rencontre, entre les véhicules. Le bruit du scooter signale de loin son arrivée, malgré la voiture qui ralentit, le piéton est inquiet dans son engagement (tête qui regarde de tous côtés, regard interrogateur qui essaie de passer par-dessus le toit de la voiture pour jauger de ce qui arrive derrière, caché, le scooter). De nombreuses voitures marquent un temps d'arrêt ou ralentissent fortement face au sens interdit les empêchant d'aller vers République alors que les taxis et bus autorisés s'y engouffrent plus rapidement. Ce phénomène fait que les voitures s'engagent sur la droite, rue Y. Toudic, sans forcément faire attention au passage. A 21h15, avec la sortie du théâtre, les piétons envahissent les trottoirs et la chaussée, ainsi, les automobilistes cherchent à se frayer un chemin au ralenti. Mais le peu de véhicules en stationnement permet un meilleur écoulement des flux de spectateurs. Le long des Quais de Valmy, les automobilistes roulent rapidement, il y a peu de passage de piétons. Le parking vélo se vide mais les piétons continuent à marcher sur la bande cyclable.

Dans la zone de rencontre, 22h est l'heure où le nombre de taxis en attente est au maximum, ensuite cela diminue. Il y a 6 taxis qui attendent dont deux sont mis au début de la file, puis cinq autres séparés par une place. Il n'y en aura plus qu'un à 22h15. Vers 23h, trois taxis attendent, de manière éloignée les uns des autres, puis 2 à 23h15.

Vers 23 heures, au niveau de la RFT, les automobilistes marquent toujours un temps d'arrêt ou ralentissent fortement face au sens interdit les empêchant d'aller vers République, comme s'ils découvraient cette interdiction. Les voitures ont presque toutes disparues et les taxis se font plus rares, le théâtre a fermé. Il y a 3 voitures sur les places de livraison tout le long de la RFT. Dans la zone de rencontre, la station de Vélib' semble pleine jusqu'à 23h. Puis, quelques individus en ont emprunté un. Le renforcement formé par les portes fenêtres de Go Sport à l'angle de la Rue Male et RFT permet à deux cyclistes de s'arrêter et de squatter en

buvant des bières. Ils invectivent les femmes en les traitant de « salope », ce qui les fait se détourner vers l'intérieur du trottoir et traverser hors des clous. Il y a 6 voitures garées sur des places de livraison à Goncourt et un camion en livraison en double file. 1 voiture est sur une place de livraison devant le palais des Glaces. Au niveau du Canal, le peu de voitures fait que les passants traversent quand leur feu est rouge. Les automobilistes proviennent principalement de Belleville. Une voiture de police passe, gyrophare allumé, de Goncourt à la Place de la République, ainsi, les autres véhicules se décalent pour la laisser passer, avancent même sur le carrefour malgré le feu rouge. Un vélo est attaché sur un panneau et la station de Vélib' est quasiment pleine. Un cycliste grille le feu rouge.

- ⇒ Peu de flux automobile et peu de stationnement (sauf au niveau de Goncourt), soit un flux piéton davantage fluide, mais, une signalisation peu claire au croisement RFT/rue de Malte
- ⇒ Des cyclistes rares, qui sont davantage visibles à partir de 23h et une utilisation du Vélib' au-delà du simple déplacement
- ⇒ Des taxis mis en valeur, rapides, et qui vont sur les places réservées.

9.3.3. Durant la rupture - 00h-02h :

Vers minuit, il y a peu de passage d'automobilistes par rapport aux taxis et la rue de Malte est encore moins empruntée que la RFT. Les taxis prédominent comme dans la période précédente. En dix minutes, entre 00h et 00h10, 14 taxis passent de RFT à la zone de rencontre. Les taxis et une camionnette passent plus rapidement de la RFT à la zone de rencontre. Vers 00h30, 4 taxis attendent dans l'emplacement réservé, il n'y en aura plus à 00h45. Un automobiliste est stationné en double file sur le croisement, il a mis son clignotant. En 5 minutes, 9 taxis sont passés dans la RFT contre 4 automobilistes. Entre minuit et 00h30, un seul cycliste passe dans la RFT au niveau de la zone de rencontre. Au niveau des places de parking, il y a 3 voitures sur les places de livraison tout le long de la RFT, idem que précédemment. Une voiture est stationnée sur la voie de bus près de Goncourt. Il y a 8 voitures garées sur des places de livraison à Goncourt et une autre un peu plus bas. 1 voiture – toujours la même - est sur une place de livraison devant le palais des Glaces.

Vers 01 heure, au niveau de la Place de la République, une voiture et une moto grillent le sens interdit, puis deux automobilistes passent normalement. Il y a globalement peu de monde. Tous les commerces sont fermés. Le bruit de fond vient des automobilistes autour de la Place

de la République ; il est surpassé par le vent qui fait bouger des sacs plastiques par terre. Quatre voitures sont garées à droite de la rue Y. Toudic et sept à gauche, il y a de nombreuses places libres. Dans la rue de Malte, deux voitures sont garées à gauche, il y a un espace puis six voitures ; et deux voitures puis un espace et une voiture à droite. Il y a également des places libres. Un automobiliste arrive de la RFT à toute allure, il freine brutalement pour pouvoir tourner à sa droite. Un bus le suit et continue tout droit. Un cycliste passe entre 01h10 et 01h26. Il arrive en Vélib' à 01h19, tourne un peu autour de la station qui est pleine et repart en ressortant de la zone vers la Place de la République. Par contre, 8 vélos sont parqués dans la zone de rencontre. Au bout de la RFT, deux jeunes hommes ont déposé leur vélo devant un kébab. Une fois qu'ils l'ont eu vers 01h30, ils enfourchent leur vélo et vont vers Belleville. Par contre, plusieurs cyclistes traversent la Place de la République, en Vélib', à cet horaire : deux femmes d'origine chinoise la traversent en direction de la rue Beaurepaire, ainsi que deux jeunes filles en direction du Bd Magenta et un homme en sens inverse, puis une autre jeune fille à l'ouest de la Place, qui grille le feu rouge, et une jeune femme en direction de la rue Jouhaux. Un homme d'une trentaine d'année semble perdu, il fait des allers-retours entre la Place et l'avenue du Temple. Environ 7 taxis passent toutes les dix minutes entre 01h et 01h30. Le circuit majoritaire va de la RFT à la zone de rencontre. Cependant, il y a des décalages : l'un vient de la voie à côté de la Place de la République et s'engouffre dans la zone de rencontre, il y attend ; un autre va de la RFT à Y. Toudic. A République, 9 taxis passent le long de la voie, ils semblent pressés. Un taxi ralentit en entrant dans la zone. Un taxi a failli percuter un automobiliste qui venait de sa gauche. A 01h19, un automobiliste sort de la rue de Malte et va tout droit, ce qui est plutôt rare. A 01h26, alors qu'un taxi et un scooter entrent dans la zone, un automobiliste tourne dans la rue Y. Toudic puis un taxi s'engouffre dans la zone, il a failli percuter un automobiliste qui venait de sa gauche. Un autre taxi entre dans la zone puis un automobiliste passe. Puis, 20 taxis vont passer contre un automobiliste, deux bus et quatre livreurs. A 01h35, une voiture de police passe. Les automobilistes sont plus nombreux à venir de la RFT et à tourner dans la rue Y. Toudic ; les taxis et bus s'engouffrent surtout dans la zone de rencontre. Au niveau du Canal, le peu de voitures fait que les quelques passants traversent au milieu de la rue.

- ⇒ Similaire de 23h à 02h : peu de voitures, du stationnement faible (sauf au niveau de Goncourt) et davantage de taxis que d'automobilistes, mais, des infractions
- ⇒ Des cyclistes plutôt sur la Place de la République pour rentrer chez eux, mais peu dans la RFT, du fait de la station pleine ?

⇒ Des taxis mis en valeur, nombreux, vont sur les places réservées.

9.3.4. Durant le creux nocturne – 02h-04h30 :

Entre 02h00 et 02h20, dix automobilistes passent dans la RFT, dont six de la RFT à Y. Toudic et quatre de la rue de Malte à Y. Toudic. En comparaison, 32 taxis sont passés. Vers 02 heures, un automobiliste se gare dans la rue de Malte, sur une place libre, il attend le moteur allumé. Un homme d'origine asiatique, avec un pochon en plastique, vient de la zone, il va vers l'automobiliste garé rue de Malte, lui parle de manière forte par la fenêtre du conducteur, puis repart. Qu'est-ce que ce trafic ? Vers 02h10, deux automobilistes, venant de la rue de Malte et de la RFT, ont failli se percuter car celle venant de la rue de Malte est restée au milieu de l'intersection, ne sachant trop vers où se diriger. Puis, un 4x4 se gare dans la RFT. Un homme d'une quarantaine d'années va de la RFT à la rue de Malte, il parle à l'automobiliste toujours garé, rentre à l'arrière de la voiture garée qui repart. Le 4x4 garé dans la RFT repart également. Vers 02h15, un automobiliste s'arrête à côté du bar, il sort pour parler à un client en terrasse. On entend un bris de bouteille au loin. Une voiture de police passe de la RFT à la zone de rencontre. Un scooter entre dans la zone. Donc, les automobilistes sont peu nombreux. Le lieu sert plutôt au déplacement lent, une promenade festive. Entre 02h et 02h20, trois cyclistes passent dans la RFT. Un Vélib' passe à toute allure, puis un Vélib' conduit par un jeune homme qui a un pochon en plastique dans le caddie du vélo et un homme prend un Vélib' dans la zone de rencontre. Il passe de la zone à la RFT, le conducteur est un homme accompagné d'une jeune femme ; ils passent au milieu de la zone puis la femme va sur le trottoir de la RFT. Vers 02h, il y a très peu de taxis : l'un va vers Y. Toudic et l'autre, dans la zone.

Au niveau des places de parking, vers 02h45, dans la RFT, il n'y a plus qu'une voiture sur les places de livraison. Il y a 5 voitures garées sur des places de livraison à Goncourt. 2 voitures – dont 1 toujours la même - sont sur une place de livraison devant le palais des Glaces. Entre 03h10 et 03h25, seuls deux automobilistes passent dans la RFT contre cinq taxis. A cet horaire, deux voitures sont garées dans la RFT. Un Vélib' passe dans la RFT, 4 vélos sont parkés en face du Gibus. A la Place de la République, un jeune homme pousse son Vélib', accompagné d'une jeune femme à pied. Ils viennent de l'avenue du Temple, s'arrêtent au tournant de la RFT, s'embrassent et se séparent. Les trottoirs sont encombrés par les vélos et la station de Vélib' est pleine. Au niveau du canal, un homme entre dans un taxi, un autre vers 03h20. En face du Gibus, un groupe attend des taxis qui ne tardent pas à arriver, l'un s'arrête sur la place de livraison, le 3^e klaxonne puis s'arrête à côté. Les taxis suivant ralentissent

devant le bar ouvert dans la RFT. Dans la zone de rencontre, seuls 2 taxis attendent dans la zone réservée. Vers 04h, il n'y a qu'un seul taxi dans la zone réservée, puis aucun un quart d'heure après.

- ⇒ Encore moins de voitures, un peu moins de taxis et beaucoup de places de stationnement de libres
- ⇒ Deux allures de cyclistes : rapide et au pas, semblant rentrer chez eux
- ⇒ Peu de monde, peu de taxis : ils vont à la recherche de clients.

9.3.5. Durant la reprise du temps diurne - 04h30-06h :

Entre 04h25 et 04h40, le flux véhiculaire commence à reprendre. Huit automobilistes passent le long des Quais de Valmy, contre seulement deux taxis. La moitié des automobilistes tournent vers Goncourt. Au niveau du Quai de Valmy, aucune voiture n'est garée. De l'autre côté, au niveau du boulevard Jules Ferry, beaucoup de voitures sont garées des deux côtés. Un seul Vélib' passe au niveau de la bande cyclable, le long du canal. Il y a peu de taxis. Au niveau du canal seuls deux taxis, jusqu'à 04h30, s'engouffrent dans la RFT. Un individu qui marche sur la chaussée se décale pour les laisser passer dans la RFT. Puis, il va sur la chaussée. Peu de bruit hormis les quelques voitures qui passent. On entend aussi le bruit de l'eau. De même, dix véhicules vont de Goncourt à la Place de la République. Vers 04h20, une voiture de police passe dans la RFT. A l'intérieur, il y a trois agents dont deux hommes et une femme, ils patrouillent à 20 km/h. Au niveau des places de parking, vers 04h00, dans la RFT, il n'y a aucune voiture sur les places de livraison tout le long de la RFT. Il y a 5 voitures garées sur des places de livraison à Goncourt. Aucune voiture n'est sur la place de livraison devant le palais des Glaces.

Entre 05h05 et 05h30, cinq automobilistes vont de Goncourt à la RFT contre 16 taxis et 5 camions (qui commencent à être davantage visibles : un réfrigéré, un de travaux publics, ...) et un automobiliste va de la rue Fontaine au roi à la RFT contre 3 taxis. Egalement, cinq automobilistes circulent le long du quai Jules Ferry contre deux taxis. La vitesse est plus élevée le long des quais. Une voiture y est garée, l'ambiance générale est très calme, hormis le bruit de quelques voitures et oiseaux. Deux Vélib' passent, l'un vers la gauche et l'autre vers la rue Fontaine au roi. A 05h17, un Vélib' descend de la rue Fontaine au roi, il passe au feu rouge vers la RFT et repasse au feu rouge. Puis, un cycliste passe, en Vélib', il va en direction de Goncourt, est sur la chaussée puis passe sur le trottoir au niveau du Canal, le conducteur porte une tenue de camouflage. Et un Vélib' descend de la RFT en direction de la Place de la

République. 5 vélos sont parkés dans cet angle, en face du Franprix. A 05h24, une voiture de police passe, suivie d'un Noctilien. Les taxis sont moins visibles, d'autres véhicules prédominent : camions le long du canal, automobilistes, etc, et premiers travailleurs. Entre 05 et 05h30, 16 taxis descendent la RFT de Goncourt à la zone et 3 vont de la rue Fontaine au roi à la zone dans RFT. Vers 05h, un taxi prend un individu qui attendait au Canal. Un taxi qui va dans la rue Fontaine au roi se rend compte qu'il vaut mieux passer directement dans la RFT, il fait demi-tour. Les taxis qui passent le long du canal ont tendance à tourner vers la RFT, il y en a peu.

Vers 06h00, dans la RFT, deux camionnettes sont sur les places de livraison devant la boucherie. Un camion est garé à côté du MacDonald. Il y a 2 voitures garées sur des places de livraison à Goncourt. Une camionnette est sur la place de livraison devant le palais des Glaces. La station de Vélib' dans la zone de rencontre, est quasiment vide dès 04h. Il n'y a plus aucun taxi à attendre. Vers 6h, un seul taxi est présent mais il est éteint ; il sera au même endroit un quart d'heure après.

- ⇒ Un creux nocturne, puis la vie diurne qui reprend vers 05h avec les premiers camions et camionnettes
- ⇒ Plusieurs Vélib' passant (du fait des métros fermés ?) et une station de Vélib' qui se vide dès 04h
- ⇒ Des taxis mêlés aux autres à partir de 05h.

9.4. Les mobilités en week-end

9.4.1. Durant la fin du temps diurne – 19h-21h :

Vers 19 heures, à l'ouest de la Place de la République, les automobilistes s'arrêtent sur la bande réservée aux deux roues. Il semble qu'il y ait eu un incendie dans la rue Jouhaux car deux voitures de police la bloquent et trois véhicules de pompiers sont présents, ainsi qu'un camion en face du Franprix. Il semble que seuls les « habitués » de la marche à Paris et/ou de ce lieu traversent au milieu de la rue ou quand le trafic est important. Les cyclistes vont sur le terreplein central et les passages piétons, cela crée une forme de confusion. Au niveau de la RFT, un automobiliste passe par la zone de rencontre en entravant le sens interdit, puis un autre automobiliste qui fera tout de même demi-tour. Ensuite, quatre autres voitures feront cela, ce qui crée une petite pagaille. Un automobiliste est garé au niveau du passage piéton, entre la rue Y. Toudic et la RFT. Cependant, quelques automobilistes font plusieurs fois le tour à la recherche d'un stationnement. Le croisement avec la rue de Malte est toujours problématique, avec les automobilistes hésitant, confrontés aux piétons, ce qui peut les rendre impatient. Vers 19h47, il y a beaucoup de voitures, le carrefour est bouché. Les piétons se faufilent entre les voitures. Au niveau des places de parking, il y a 1 car dans la zone de rencontre, 11 voitures et 1 camionnette garées sur des places de livraison, ainsi que 3 voitures sur les places de livraison au milieu de la RFT. Deux camionnettes sont garées le long du MacDonald. Il y a 5 voitures garées sur des places de livraison à Goncourt et 3 camionnettes. Une camionnette de livraison à l'arrêt un peu plus loin, puis, 1 camionnette garée devant la boucherie et 2 voitures. 3 voitures sont sur une place de livraison devant le palais des Glaces. Un cycliste coupe le carrefour entre la RFT et la rue Y. Toudic, en plein milieu. Puis, un automobiliste s'étant trompé, cela crée une pagaille avec le cycliste. Un cycliste qui vient de la Place de la République et tourne dans la rue Y. Toudic a failli créer une collision avec des marcheurs. Puis, deux hommes passent dont l'un avec un vélo à la main. Un Vélib' klaxonne en remontant la RFT, il encourage un fauteuil roulant qui traverse à se pousser. Puis, une cycliste, avec un bébé à l'arrière, se faufile entre les voitures. Au niveau du Canal, le flux est assez fluide et régulier. Taxis et automobilistes sont nombreux, le bruit des voitures rythme l'ambiance du lieu. Les flux de taxis sont nombreux, se mêlant au flux des autres véhicules dont les automobilistes. Ils semblent pressés. Un automobiliste est obligé de s'arrêter pour laisser passer des piétons circulant hors des clous, ce qui arrive régulièrement. A 19h37, un automobiliste s'arrête en milieu d'intersection, après le Franprix, sans mettre ses clignotants. L'insertion devient difficile quand deux voitures venant d'endroits différents

veulent aller dans la rue de la Fontaine au Roi. Une voiture de police stationne au milieu de la voie, ce qui crée un petit embouteillage. Un Vélib' passe, il y a beaucoup de circulation et bruit. Le parc Vélib' est plein, deux jeunes en couple en prennent un. Deux cyclistes passent, parmi eux, l'un a acheté une bière à vélo. Les piétons continuent à circuler sur la bande cyclable. Puis, trois cyclistes passent.

Dans la zone de rencontre, vers 20h, 3 taxis attendent aux emplacements réservés, ainsi qu'un taxi éteint. Un quart d'heure après, il reste le taxi éteint ainsi qu'un autre taxi en fonction ; ils sont assez éloignés l'un de l'autre. Vers 20h30, dans la RFT, automobilistes et cyclistes en contre-sens se confrontent. Les places de stationnement sont complètes. Le manque de stationnement fait que certaines sont mal garées. Un embouteillage se forme entre automobilistes et taxis. Puis, le flux se calme. Vers 20h45, une ambulance passe dans la zone de rencontre. Entre 20h30 et 21h, 9 taxis passent dans la RFT. Les passants doivent se contorsionner entre les potelets et voitures garées pour passer sur le trottoir avec la foule. Un tiers des Vélib' sont empruntés à 20h au niveau de la station de Vélib' dans la zone de rencontre. Au niveau du Canal, les automobilistes, qui s'arrêtent pour laisser passer les piétons sortant de la RFT, bloquent l'entrée de cette rue. Les Vélib' suivent la piste cyclable. Un cycliste est arrêté au feu vert, il téléphone. A la Place de la République, deux vélos sont accrochés aux grilles de la sortie du métro.

- ⇒ Un flux automobile important, des problèmes au croisement de piétons, une signalisation à revoir au croisement RFT/rue de Malte, un stationnement très important
- ⇒ Des cyclistes venus à la RFT et un peu repartis d'ici. Beaucoup de circulation avec de potentiels accidents du fait du détournement de la signalisation et des problèmes de cohabitation par les cyclistes
- ⇒ Des taxis mêlés aux autres avec une circulation « normale »

9.4.2. Durant le début du temps nocturne et son intensification – 21h-00h :

Vers 21h30, dans la RFT, 9 automobilistes sont garés sur les places de livraison. Il y a 8 voitures et 1 camionnette garées sur des places de livraison à Goncourt dont 4 en double file. Deux camionnettes sont garées, puis une voiture à l'arrêt, un peu plus bas. 5 voitures sont sur une place de livraison devant le palais des Glaces. La station de Vélib' de la zone de rencontre semble pleine à 21h30. Dans la zone de rencontre, c'est la plage horaire où le nombre de taxis

en attente est au maximum. Vers 21h30, 7 taxis attendent aux emplacements réservés, puis 4 taxis dont deux éteints un quart d'heure après. Vers 22h30, 6 taxis attendent dans la zone de rencontre, ainsi qu'un autre taxi garé de l'autre côté de la chaussée et éteint. Vers 22h20, une voiture passant le long de la Place de la République tourne dans la zone de rencontre, en sens interdit. Les passants, surtout au téléphone, ne regardent pas forcément les automobilistes. Dans la voie en face de la Place de la République, les taxis sont rapides. Dans la RFT, six voitures sont garées, ainsi, toutes les places sont prises. Jusqu'à 22h35, douze automobilistes sont passés contre quinze taxis. Ils prédominent. Plusieurs s'arrêtent devant la « Favela chic » pour y déposer des personnes. Un automobiliste garé à gauche démarre, un autre attend 30 secondes devant le passage piéton rue de Malte. La voiture démarrant sort du parking et va tout droit. Elle attend 8 secondes devant le premier passage piéton car une vingtaine de personnes passent puis 3 secondes devant le second passage piéton car un couple et un individu passent. Vers 22h27, un Vélib' passe en contre-sens, il klaxonne du fait que la chaussée soit très étroite face aux voitures et que les piétons risquent d'y descendre, puis deux Vélib'. Le bruit des automobilistes passant n'est pas très fort comparé à une jeune femme au téléphone qui passe ou un couple avec une valise à roulettes. Plus haut dans la RFT, un homme va chercher sa veste dans sa voiture garée en face de la Favela chic, puis, un homme et son fils prennent la voiture pour repartir. Dès qu'une voiture garée s'en va, une autre reprend sa place. Au niveau du Canal, il y a peu de passage. Une voiture en panne gêne le passage et crée un petit embouteillage. Une voiture est garée de manière informelle à l'angle avec la RFT, du côté du LCL, ainsi que de nombreux scooters le long du square J. Ferry au carrefour. Une Autolib' est stationnée sur le passage piéton. Un automobiliste a failli renverser des cyclistes qui ne respectaient pas le code de la route. Les cyclistes traversent le carrefour en diagonale. En général, les automobilistes entrent rapidement dans la RFT.

Vers 23 heures, au niveau de l'ouest de la Place de la République, les automobilistes sont rapides. Beaucoup de motards sont stationnés au niveau des emplacements pour vélo. Plusieurs automobilistes semblent perdus et ralentissent à l'entrée de la rue L. Jouhaux. Une femme en Vélib' semble avoir peur face au flux des automobilistes, elle attend au carrefour. Au niveau de la RFT, entre 23h10 et 23h35, 27 automobilistes sont passés contre 17 taxis. Les taxis prédominent moins, mais, leur trajectoire principale est toujours de la RFT à la zone de rencontre. La ligne de taxis dans la zone de rencontre est pleine. Vers 23h30, 8 taxis y attendent, dont 6 sont éteints, ainsi qu'un autre taxi garé de l'autre côté de la chaussée et éteint. Au niveau de l'angle entre la rue Jouhaux et le Bd Magenta, un homme court pour

appeler un taxi. 15 automobilistes ont emprunté la RFT pour tourner vers la rue Y. Toudic, seuls 6 automobilistes sont passés de la rue de Malte à la rue Y. Toudic et 6 ont continué tout droit dans la zone de rencontre. Toutes les places de parking de la rue sont occupées. 11 automobilistes et 1 camionnette sont garés sur les places de livraison. 2 voitures sont garées à côté du bar qui colle le MacDonald. Il y a 5 voitures garées sur des places de livraison à Goncourt et 2 camionnettes. Deux camionnettes et deux voitures sont garées un peu plus bas. 2 voitures sont sur une place de livraison devant le palais des Glaces. Deux automobilistes sont garés de manière informelle : à gauche de la rue Y. Toudic (devant les travaux publics) et à droite (le long de la boulangerie). A 23h08, un automobiliste attend avant de traverser le passage piéton, un marcheur traverse avec un casque de musique. Un automobiliste va tout droit (de la RFT à la zone), s'arrête à l'entrée de la zone, recule et repart vers la rue Y. Toudic. Puis, un automobiliste veut tourner à gauche (dans la rue de Malte) mais il y a un sens interdit, il recule et tourne sur la droite vers la rue Y. Toudic. A 23h15, l'automobiliste mal garé du côté des travaux publics redémarre et va tout droit. Un automobiliste garé à gauche démarre, un autre attend 30 secondes du fait du passage piéton. A 23h12, un véhicule de police passe tout droit. Cinq cyclistes passent tout droit, puis deux autres. 3 vélos sont garés dans l'angle entre la RFT et la rue de Malte. A 23h19, un automobiliste prend la place disponible dans la rue de Malte. Les flux piétons et automobilistes ralentissent. Au niveau du Canal, il y a peu de voitures, ce qui fait que les marcheurs ne respectent pas les passages piétons. Il semble y avoir un problème de stationnement au niveau des rues adjacentes au Franprix. Plusieurs vélos sont garés de manière informelle en face du MacDonald et devant le Franprix.

- ⇒ Toujours un flux automobile important, des problèmes au croisement de piétons, une signalisation à revoir au croisement RFT/rue de Malte, un stationnement très important, mais, des infractions
- ⇒ Moins de cyclistes mais toujours détournant la signalisation. Davantage sont venus en Vélib' dans la RFT et avec leurs propres vélos garés de manière informelle, les places formelles étant occupées par des deux-roues motorisés
- ⇒ Des taxis mis en valeur, rapides, vont sur les places réservées et à proximité des établissements de loisir.

9.4.3. Durant la rupture – 00h-02h :

Vers 01 heure, à la Place de la République, une voiture de police banalisée passe. Plusieurs marcheurs ne semblent pas remarquer la présence des automobilistes car ils traversent en diagonale. D'ailleurs, certains évoquent le fait de fermer la circulation aux automobilistes. Un automobiliste passe sur la voie réservée aux bus et taxis, les automobilistes en infraction semblent rouler plus rapidement que les autres. Un taxi se gare sur le trottoir pour récupérer des clients. Les cyclistes serrent à droite. Un tourne d'un coup vers la Place pour l'emprunter. De nombreux taxis circulent le long de la voie réservée au niveau de la Place de la République. Ils vont surtout de l'est à l'ouest, d'Oberkampf à Magenta. Ils sont rapides. A l'entrée de la RFT, côté canal, un taxi qui laisse descendre ses clients bloque l'entrée de la rue. Un autre récupère des clients sur la voie Jules Ferry, puis un autre taxi fait de même. Il y a un taxi de libre pour 20 d'occupés. Vers 00h30, dans la RFT, 11 automobilistes sont garés sur les places de livraison. 1 voiture est garée à côté du bar qui colle le MacDonald. Il y a 7 voitures et 2 camionnettes garées sur des places de livraison à Goncourt dont 1 en double file. 1 camionnette et 1 voiture sont garées un peu plus bas. Aucune voiture n'est sur une place de livraison devant le palais des Glaces. Une voiture est garée devant le LCL, sur la route. La station de Vélib' dans la zone de rencontre, est pleine. Le nombre de taxis diminue pour revenir à un rythme normal. Vers 00h30, il y a 4 taxis qui attendent séparés par groupe de 2 et dont trois sont éteints. Vers 01h00, la disposition est similaire. Au niveau du Canal, entre la RFT et le boulevard Jules Ferry, les passants semblent couper en diagonale et arrêter pour un instant la circulation peu fluide des voitures, voire créer un petit embouteillage. Piétons et automobilistes grillent davantage les feux rouges, une jeune fille a d'ailleurs failli être renversée. A 1h18, une camionnette de boulangerie tourne à gauche sur le boulevard Jules Ferry en direction de Bastille. La camionnette de livraison pharmaceutique, garée devant le LCL, repart à 1h23. Les Autolib' semblent plus visibles et nombreuses, descendant principalement de Goncourt à la Place de la République. Trois Vélib' passent, l'un à contresens, d'autres sur la chaussée vu le peu de circulation.

- ⇒ Similaire avec davantage d'infractions et un peu moins d'automobiles, davantage de taxis
- ⇒ Peu de cyclistes dans la RFT et plutôt sur la Place de la République, du fait de la station pleine ?
- ⇒ Des taxis mis en valeur, rapides, vont sur les places réservées.

9.4.4. Durant la nuit continue et diffuse – 02h-04h :

Vers 02h00, au niveau du Canal, une voiture Audi s'arrête devant le café qui se trouve à l'angle pour faire descendre ses occupants : un garçon et deux filles. Il semble que l'arrêt ait été choisi car une de deux filles se place sur la bouche d'aération du métro afin de reproduire la fameuse image de Maryline Monroe. La voiture reste garée 5 minutes et elle repart, ses occupants marchent vers la RFT. Un automobiliste est garé en warning devant le MacDonald, au moins jusqu'à 02h30. A 02h12, un second automobiliste se gare devant le MacDonald et repart vers 02h15. 13 automobilistes sont garés sur les places de livraison. Il y a 1 voiture et 2 camionnettes garées sur des places de livraison à Goncourt. Une voiture stationnée un peu plus bas. 3 voitures sont sur une place de livraison devant le palais des Glaces et 1 voiture est à l'arrêt. Deux cyclistes montent la RFT vers Belleville, puis un cycliste en sens inverse et deux autres, avec deux filles et deux garçons vers Belleville. Deux Vélib' vont dans la rue Fontaine au roi. Un Vélib' passe le long du Canal. Les taxis passant le long du Canal sont majoritairement occupés. Dans la RFT, un cycliste ralentit en voyant un taxi emprunter la rue et une voiture en stationnement gêne des cyclistes quand elle sort de sa place. Quasiment la moitié des Vélib' sont empruntés à 02h30, puis les trois quarts à 03h30, au niveau de la station de Vélib' dans la zone de rencontre. Le nombre de taxis est faible. Vers 02h30, un seul taxi attend au début des emplacements réservés. Il n'y en aura plus vers 03h30.

- ⇒ De moins en moins de flux, davantage de taxis que d'automobiles, un stationnement important
- ⇒ De plus en plus de fêtards qui rentrent en Vélib', beaucoup vont de la Place de la République vers Goncourt ou au-delà
- ⇒ Peu de monde, peu de taxis : ils vont à la recherche de clients.

9.4.5. Entre la fin du temps nocturne et la reprise du temps diurne – 04h... :

Vers 04 heures, au niveau de la RFT, il y a peu de piétons et automobilistes. Les automobilistes ralentissent du fait de cyclistes en contre-sens. 7 automobilistes sont garés sur les places de livraison. Il y a 1 voiture et 1 camionnette – toujours la même - garées sur des places de livraison à Goncourt. 2 voitures sont sur une place de livraison devant le palais des Glaces. Deux Vélib' sortent de la zone de rencontre, ils attendent au milieu puis vont sur la Place de la République. Puis, une femme vient y déposer son Vélib' et un cycliste sort de la zone de rencontre. A 04h07, un Vélib' sort de la zone de rencontre. A 04h12, deux cyclistes sortent de la zone de rencontre, puis un autre. Puis, la zone est vide hormis un cycliste au

milieu. A 04h16, un cycliste sort de la zone de rencontre. Vers 04h30, un vélo avec deux passagers passe, ils s'arrêtent au milieu du carrefour. La station de Vélib' dans la zone de rencontre est quasiment vide à 04h30. Le nombre de taxis dans les emplacements réservés est nul vers 04h30 et 05h30. En cinq minutes, 10 taxis sortent de la zone de rencontre, 4 vont d'Oberkampf à Magenta le long de la Place de la République et 2 en sens inverse. Puis, pendant 5 minutes, 13 taxis sortent de la zone de rencontre et 3 vont d'Oberkampf à Magenta le long de la Place de la République. Les taxis passant dans la zone y attendent très peu de temps afin de voir si des clients potentiels sont à proximité. Durant les 5 minutes suivantes, 7 taxis sortent de la zone de rencontre, 5 vont d'Oberkampf à Magenta le long de la Place de la République et 1 en sens inverse. Beaucoup ne font que passer. Durant les 5 minutes suivantes, à 04h16, 2 taxis sortent de la zone de rencontre, 4 vont d'Oberkampf à Magenta le long de la Place de la République. Durant les 5 minutes suivantes, 7 taxis sortent de la zone de rencontre, 1 va d'Oberkampf à Magenta le long de la Place de la République et 1 en sens inverse. Par contre, peu de taxis passent le long du Canal Saint-Martin, ils s'engouffrent plutôt dans la RFT. Au niveau de la Place de la République, 7 automobilistes passent le long de la Place, dans la voie réservée aux bus et taxis. Il y a, pendant ce temps, 39 taxis qui sortent de la zone de rencontre, 4 taxis qui longent la Place de gauche à droite et 17 de droite à gauche. Une voiture de police passe vers 04h12. Un cycliste circule le long de la Place, puis un autre. Au niveau du Canal, quelques places de Vélib' sont libres.

Dans la zone de rencontre, il ne reste que 3 Vélib' à 05h30 et à 06h30. Il y aura un taxi qui attendra vers 05h45 et un autre vers 06h30, puis aucun un quart d'heure après. Vers 06h30, dans la RFT, 5 automobilistes sont garés sur les places de livraison. Il y a 1 voiture et 2 camionnettes garées sur des places de livraison à Goncourt. Une voiture stationnée un peu plus bas. Aucune voiture n'est sur une place de livraison devant le palais des Glaces. Une voiture est garée devant le LCL, sur la route.

- ⇒ Moins de stationnement, davantage de taxis que d'automobilistes, la nuit se termine
- ⇒ De nombreux individus empruntent un Vélib' pour rentrer (du fait des métros fermés ?), ils sont plus visibles, surtout dans le sens Goncourt vers Place de la République.
- ⇒ Des taxis mis en valeur, cherchent le client à la sortie des établissements de loisirs.

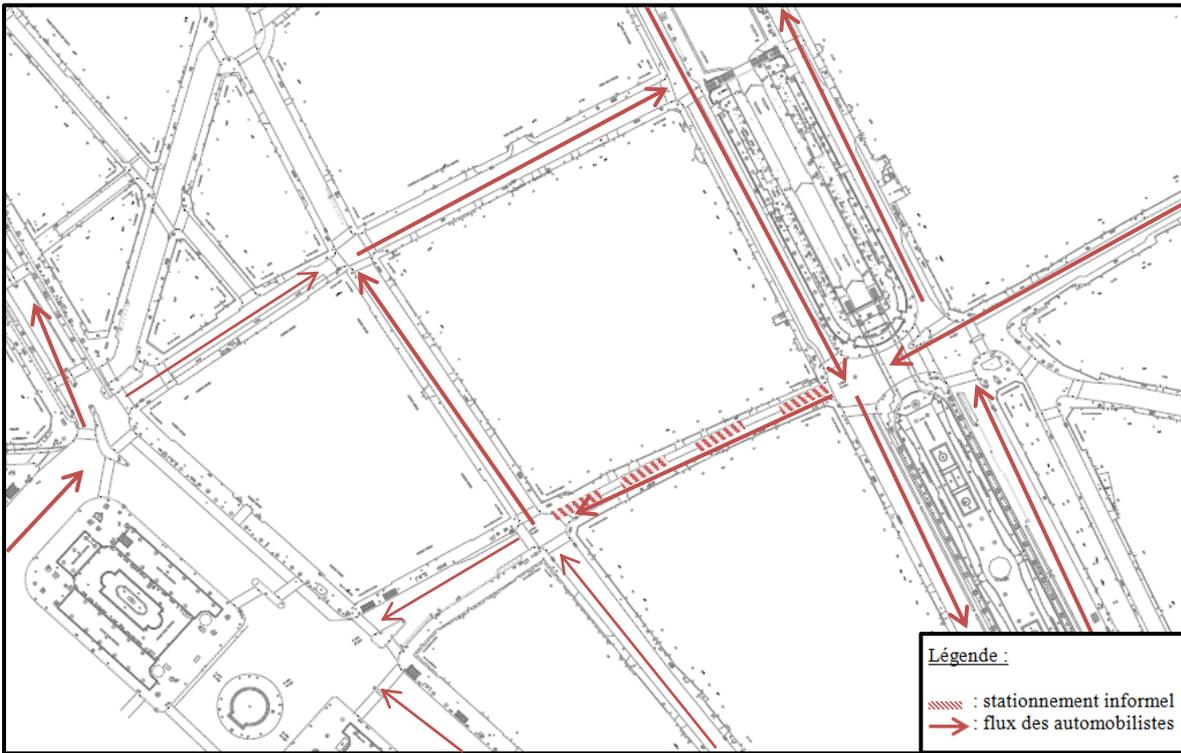
9.5. Conclusions sur le système de mobilités

Les automobilistes ne semblent pas totalement suivre les diverses temporalités nocturnes. Durant la fin du temps diurne (19h-21h), le flux d'automobilistes est intense, embarqué dans un flux général et un rythme important. Il y a des difficultés dans les croisements avec les piétons, davantage marquée par un problème de signalisation au croisement RFT/rue de Malte et le stationnement est plutôt important, surtout en week-end. Puis, lors du début du temps nocturne et de son intensification (21h-00h), en semaine, les flux et le stationnement automobile sont faibles, contrairement au week-end où la continuité de la plage horaire précédente se fait ressentir. La signalisation au croisement RFT/rue de Malte est toujours problématique et des infractions sont visibles le week-end. Ensuite, lors de la rupture de minuit à 02h, le système automobile est similaire à la période précédente avec, néanmoins, une surreprésentation des taxis et davantage d'infractions routières. Puis, durant le creux nocturne de semaine (02h-04h), le flux automobile diminue progressivement et les places de stationnement se libèrent (sauf le week-end), les taxis sont toujours surreprésentés. Enfin, durant la fin du temps nocturne (04h-06h) et la reprise du temps diurne en semaine, c'est le véritable creux nocturne entre 04h et 05h en semaine, après, la vie diurne reprend avec les premiers camions et camionnettes. En week-end, ce creux est plus diffus et semble s'allonger en temps.

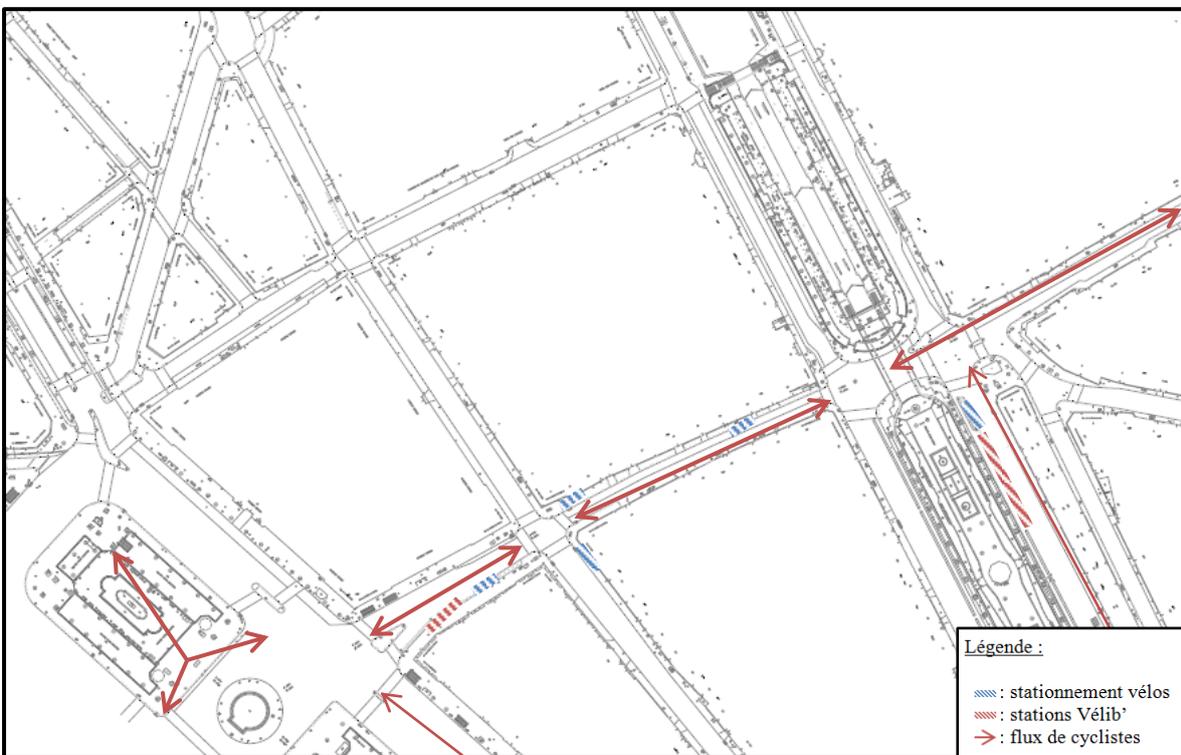
Les cyclistes ne semblent pas totalement suivre les diverses temporalités nocturnes mais s'en rapprochent. Durant la fin du temps diurne (19h-21h), ils sont au milieu d'un nombre conséquent de flux véhiculaires et s'en distinguent en détournant la signalisation, ce qui peut créer des accidents au niveau de l'ouest de la Place de la République et de l'angle entre le Canal Saint-Martin et la RFT. Seul le week-end quelques Vélib' sont empruntés sur cette plage horaire. Puis, lors du début du temps nocturne et de son intensification (21h-00h), les cyclistes se font plus rares mais détournent toujours la signalisation. Ce sont plutôt des individus qui viennent vers la RFT en Vélib' ou avec leur vélo (garé de manière informelle, les places formelles étant occupées par des deux-roues motorisés) et peuvent l'utiliser au-delà du simple déplacement. Ensuite, lors de la rupture de minuit à 02h, les cyclistes sont plutôt visibles sur la Place de la République, peu de Vélib' vont dans la RFT, du fait de la station pleine ? Puis, durant le creux nocturne de semaine (02h-04h), la station de Vélib' est toujours pleine en semaine, avec des cyclistes rapides ou au pas. Le week-end, le nombre de Vélib' dans la station diminue fortement et l'on peut voir beaucoup de cyclistes rentrer chez eux après la sortie, en allant de la Place de la République vers Goncourt ou au-delà. Enfin, durant

la fin du temps nocturne (04h-06h) et la reprise du temps diurne en semaine, la station Vélib' est quasiment vide dès 04h, cela semble venir de la fermeture des transports en commun. De nombreux individus empruntent un Vélib' pour rentrer après leur sortie, ils sont plus visibles, surtout dans le sens Goncourt vers Place de la République.

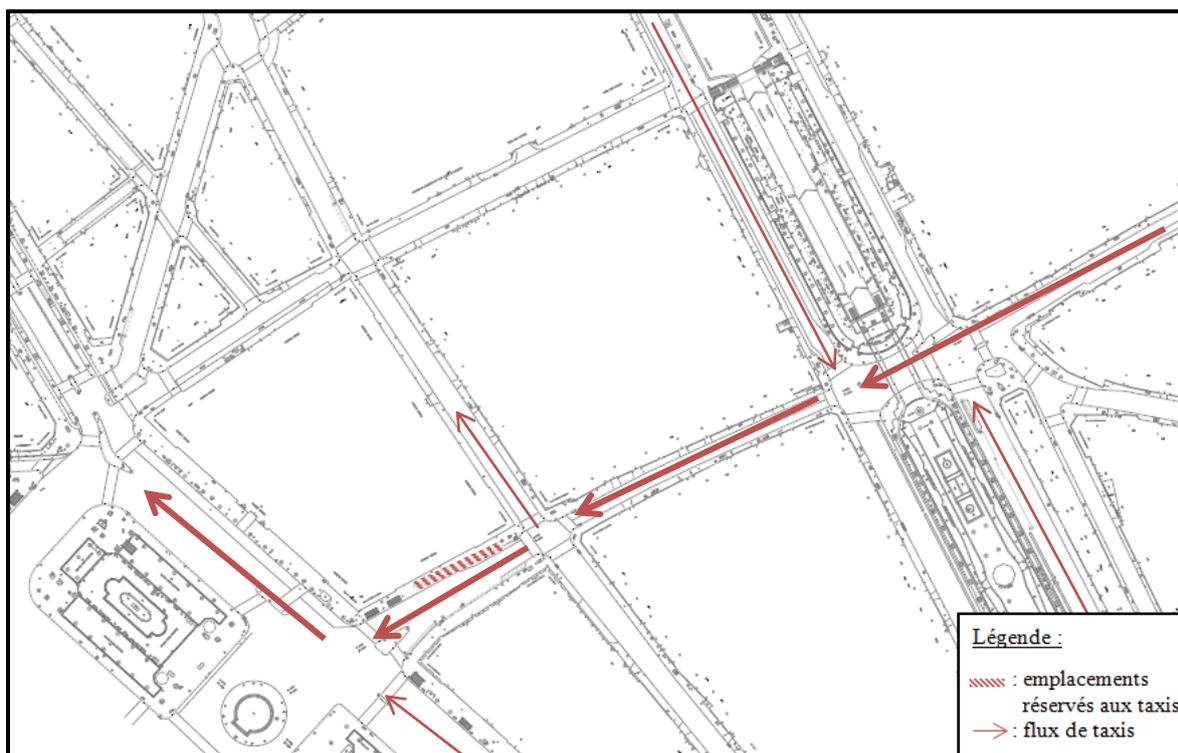
Les taxis suivent les diverses temporalités nocturnes. Durant la fin du temps diurne (19h-21h), ils ont tendance à se mêler aux autres flux véhiculaires, ils sont assez nombreux et entre 2-3 attendent dans la zone de rencontre. Puis, lors du début du temps nocturne et de son intensification (21h-00h), les taxis prédominent le type de circulation dans la rue Faubourg du Temple, ils sont très nombreux. En semaine, 22 heures semble l'heure où les emplacements réservés dans la zone de rencontre sont pleins ; en week-end, cela dure pendant toute la plage horaire. En plus, les taxis ont tendance à déposer des clients devant les établissements de loisir en week-end. Ensuite, lors de la rupture de minuit à 02h, les taxis prédominent toujours le type de flux. Cependant, dans la zone de rencontre, le nombre de taxis attendant revient à une certaine « normalité », ils sont environ quatre. Puis, durant le creux nocturne de semaine (02h-04h), le nombre de taxi chute, il en est de même au niveau des emplacements réservés où seuls 1-2 taxis attendent. Ils semblent davantage aller à la recherche des clients ou se faire alpaguer sur la route ou appeler par les établissements de loisir. Enfin, durant la fin du temps nocturne (04h-06h) et la reprise du temps diurne en semaine, il y a peu de taxis en semaine et ils sont moins visibles. Dès 05 heures, ils sont mêlés aux autres véhicules, au temps du travail et la zone de rencontre est quasiment vide. En week-end, la zone de rencontre est vide pour les emplacements réservés mais le flux est incessant. Les taxis sont visibles, nombreux et passent à la recherche du client.



Les flux majoritaires des automobilistes, source : auteur, 26/06/2014



Les flux majoritaires des cyclistes, source : auteur, 26/06/2014



Les flux majoritaires des taxis, source : auteur, 26/06/2014

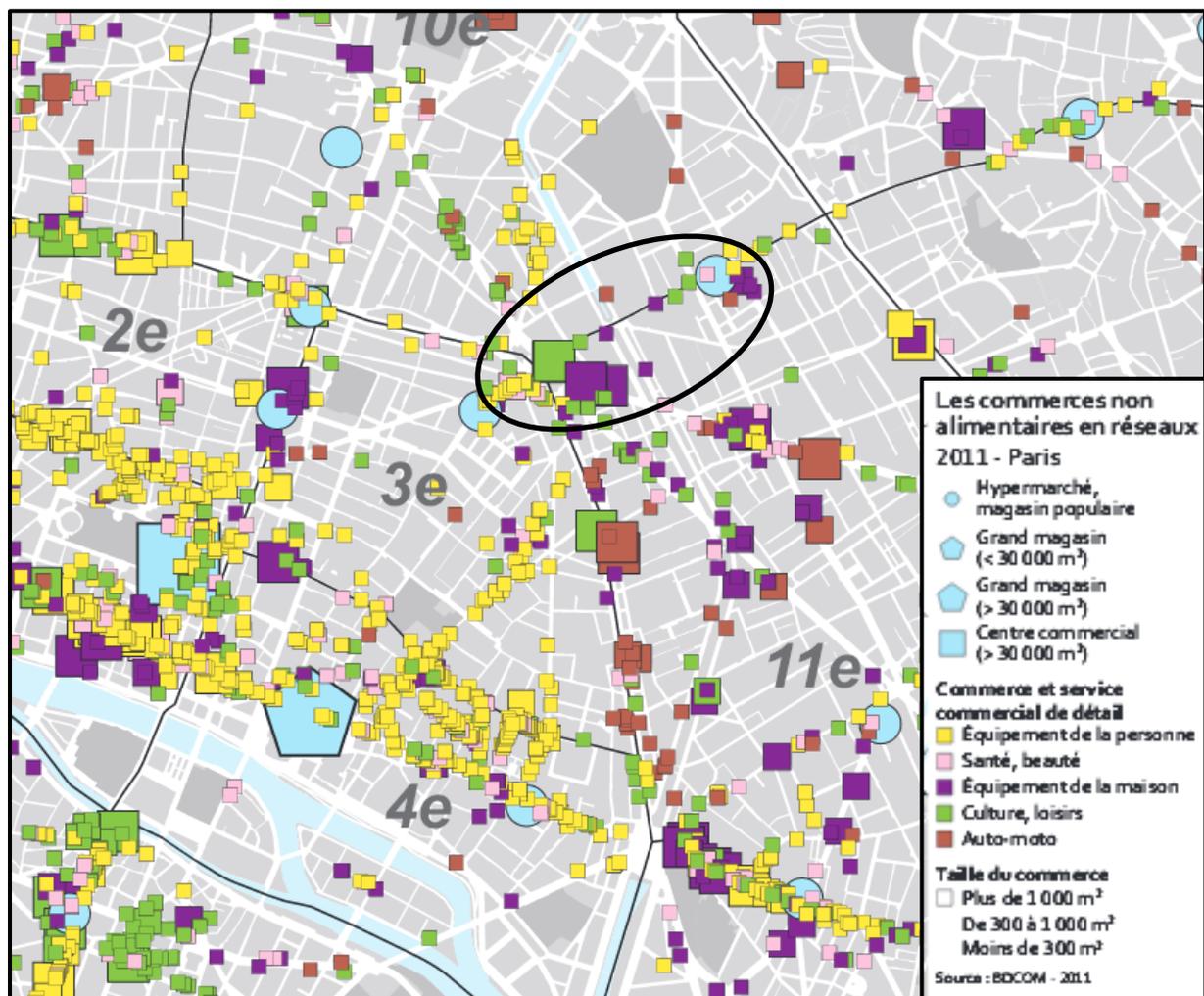
Avec le système mobilité, nous pouvons dégager une première grille d'analyse :

Mode de déplacement/type de mobilité	Relier		Déambulation, promenade (attrait, ambiance, offre de l'espace aménagé)	Parcours régulier, planifié	Vie de quartier (prises par l'offre du lieu)
	Tuyau fluide maximal	Tuyau avec grumeaux (opportuniste)			
Marche	Passage sous le mode véhicule (salarié, etc)	Passage en profitant de l'offre de commerces (acheter sa baguette en chemin, etc)	Promeneur	Livreurs, poste, éboueurs, ...	Riverains, sans-abris, ...
Vélo/2 roues motorisé	Passage sous le mode véhicule	Station vélib'		Livreurs	
Bus	Passage sous le mode véhicule			Arrêts de bus	
Automobile/camion, camionnette	Passage sous le mode véhicule	Arrêt-minute, déposer-récupérer quelqu'un		Livreurs, éboueurs	
Taxi	Passage sous le mode véhicule	Arrêt-minute, déposer-récupérer quelqu'un		Lié à la zone de rencontre et à l'arrêt taxi	

10. Animation nocturne et attractivités/répulsions dans la RFT

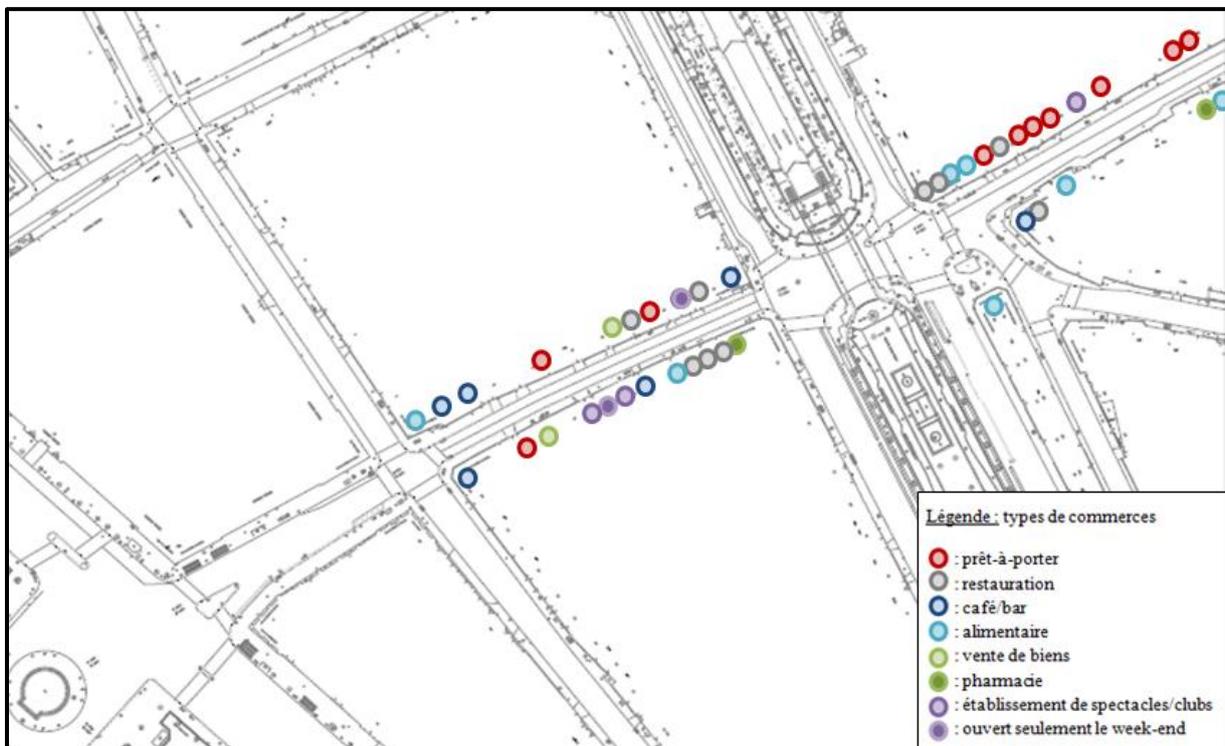
10.1. L'animation commerciale nocturne

La RFT fait l'objet d'une protection particulière de l'artisanat, c'est-à-dire que l'ensemble des locaux d'artisanat doivent être préservés en rez-de-chaussée. En haut de la RFT, au-delà du Canal, le quartier est ouvrier et avec une population immigrée surreprésentée, d'origine maghrébine, chinoise, pakistanaise. La densité commerciale est élevée : 21.1 commerces par hectare en 2012. Cependant, il y a peu de commerces alimentaires : 90 sur 1 080 locaux commerciaux entre 2003 et 2005, dont 15% des locaux sont vacants. Et ce quartier fait l'objet d'un fort investissement de commerce textile, chinois, descendant de Belleville. Il n'y a plus que 78 commerces alimentaires.



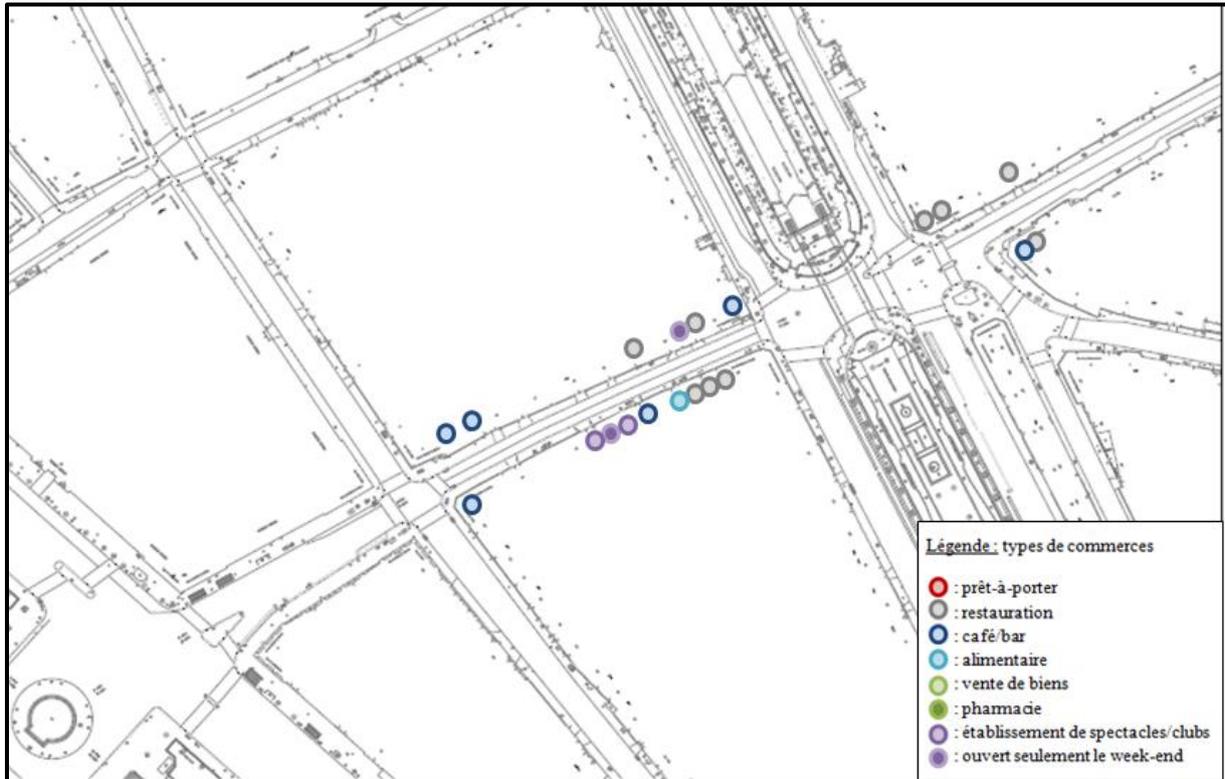
Ainsi, plusieurs habitants du quartier depuis de nombreuses années nous ont dénoncé cette modification commerciale : une arrivée massive des commerces de textile chinois et de la restauration rapide, face à un départ des fromagers, primeurs, etc. Ces derniers ne sont plus visibles dans la RFT, ou peu, et davantage au bout de la rue Y. Toudic, à l'ouest de la RFT.

Durant la fin du temps diurne, de 19 heures à 21 heures, une multitude de commerces sont ouverts. Il s'agit véritablement d'une rue commerçante assez animée. Il y a une prédominance du prêt-à-porter, c'est-à-dire, de vente de vêtements et accessoires chinois principalement pour femmes. Ceux-ci ferment vers 20 heures. La majorité des commerces alimentaires sont également encore ouverts, ainsi que ceux de vente de biens ou services. Donc, se mêlent des activités commerciales attirant des acheteurs de prêt-à-porter, des demandeurs de services, des clients de commerces alimentaires, avec des clients festifs, des bars, restaurants, salles de spectacles. Au niveau du commerce informel, il convient de noter qu'à cet horaire passe au moins un homme d'origine indienne qui vend des roses (1 rose vaut 2 euros) de mauvaise qualité. Il tient un gros bouquet de roses dans ses bras et passe dans les groupes qu'il trouve dans l'espace public, en terrasse et dans les restaurants, afin que l'homme offre une rose à la femme qui l'accompagne.



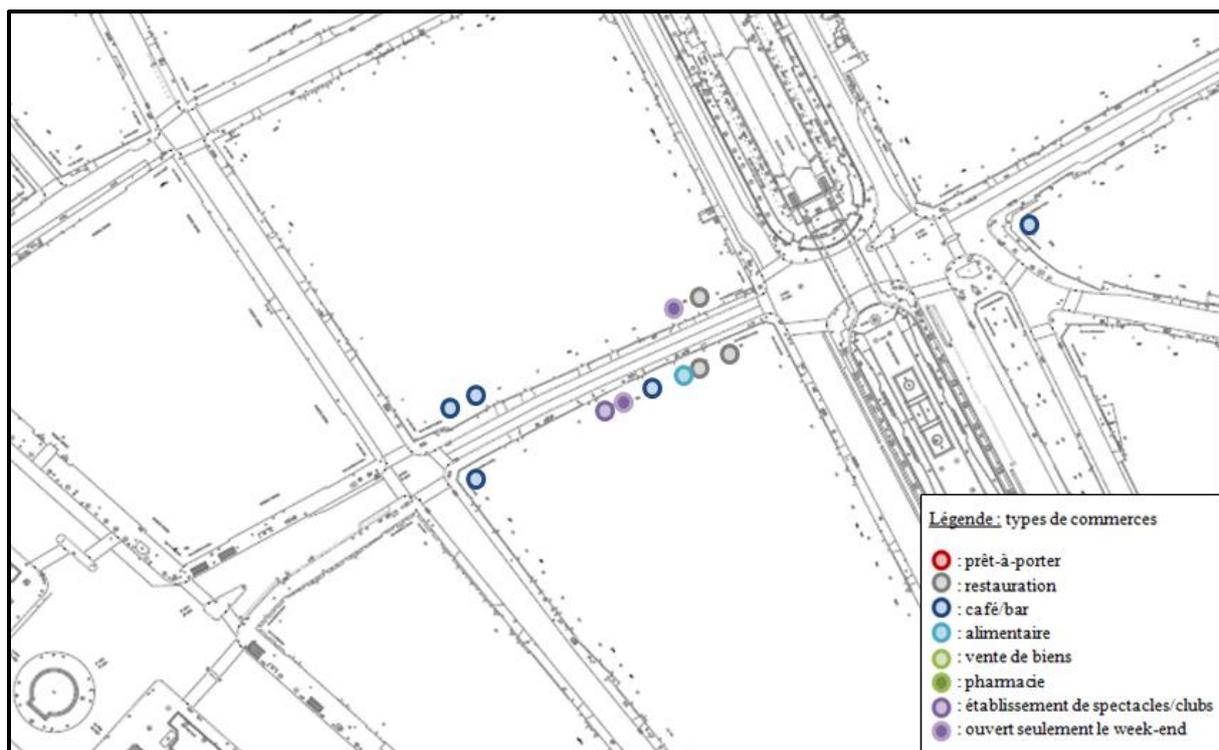
Les types de commerces ouverts dans la rue Faubourg du Temple de 19h à 21h, source : auteur, 26/06/2014

Entre 21 heures et minuit, soit durant le début et l'intensification du temps nocturne, le commerce de prêt-à-porter et de vente de biens et service est fermé. Il ne reste plus alors que des commerces à dominante de loisirs, dont une multitude de restaurants (comprenant de nombreux fast-food) et bars. Au niveau du commerce informel, il convient de noter qu'à cet horaire, entre 22h et 22h30, sur la Place de la République, un marché de vêtements a lieu. Une camionnette stationne au milieu de la place, des tréteaux sont sortis et les vêtements sont posés dessus. Il s'agit principalement de personnes dont l'origine serait l'Afrique centrale.



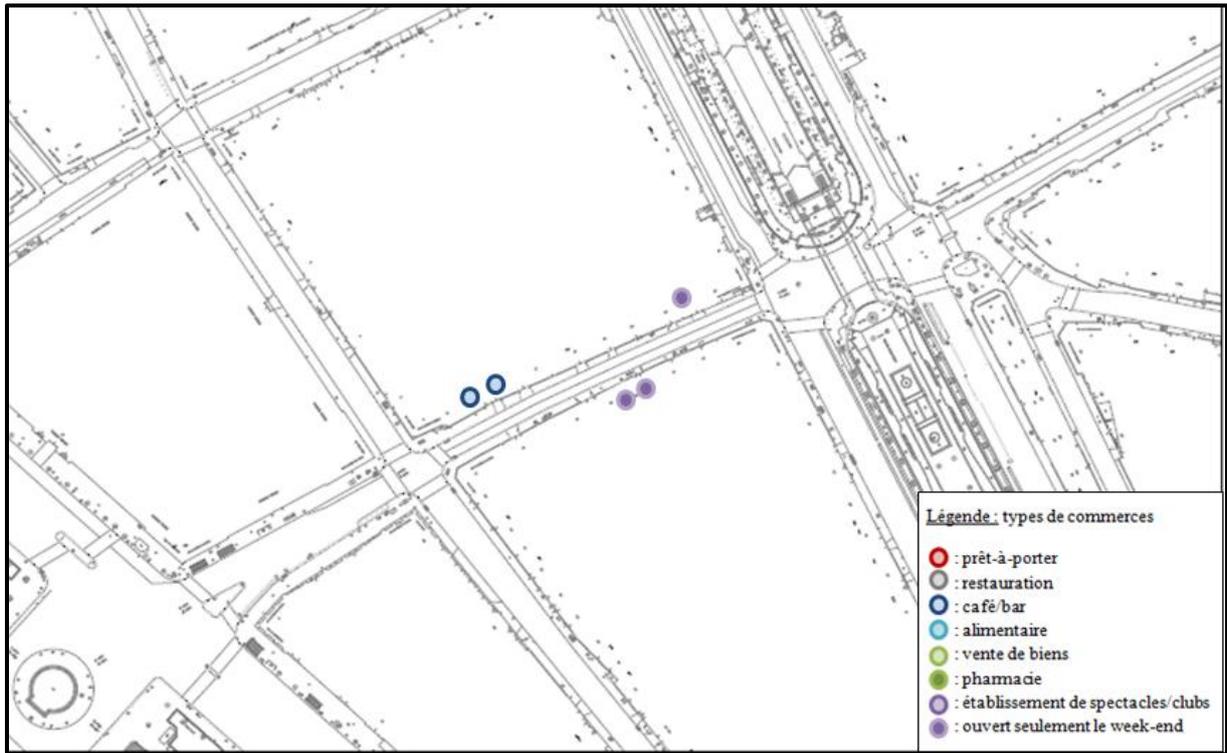
Les types de commerces ouverts dans la rue Faubourg du Temple de 21h à 00h, source : auteur, 26/06/2014

Entre minuit et 02 heures, soit durant la rupture au cœur de la nuit, le schéma est similaire à la temporalité précédente. Cependant, les restaurants sont fermés, au profit de quelques fast-foods terminant plus tard leur service, surtout le week-end. Les bars et salles de spectacles prédominent, les clubs débutent leurs entrées.



Les types de commerces ouverts dans la rue Faubourg du Temple de 00h à 02h, source : auteur, 26/06/2014

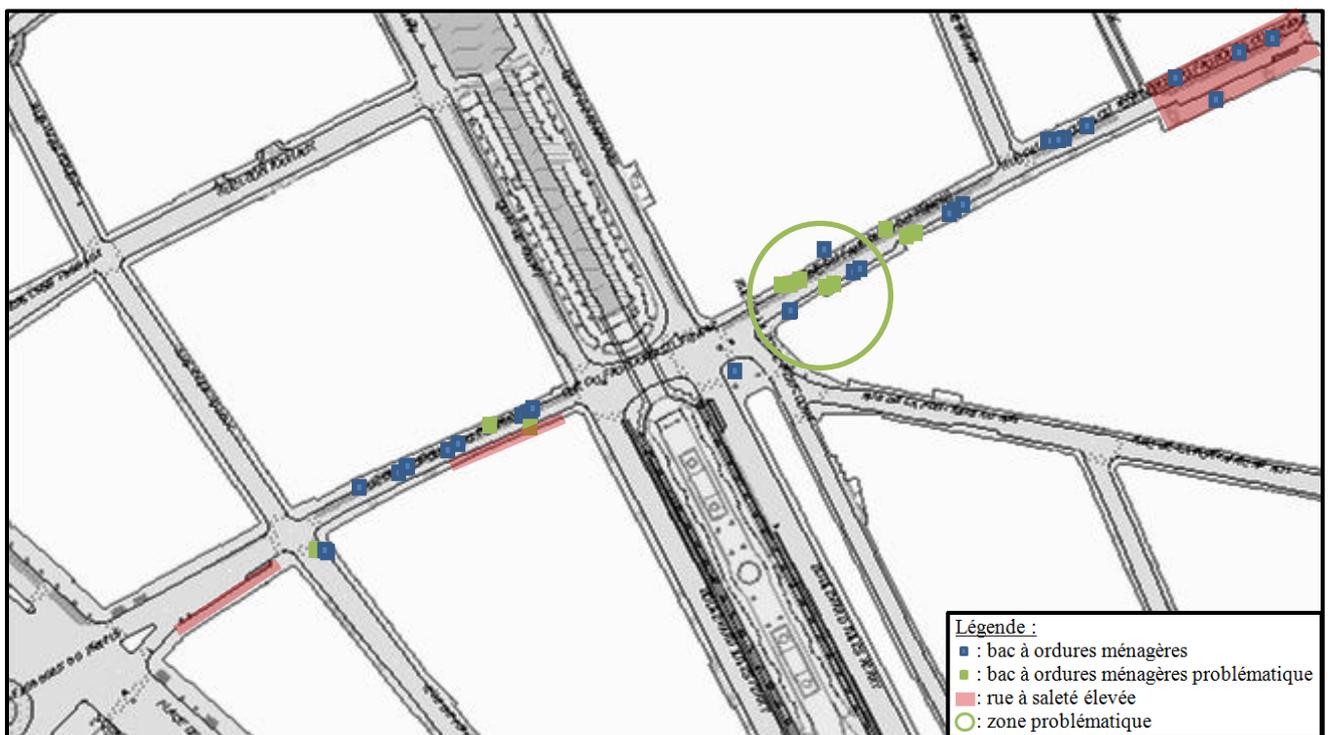
Entre 02 heures et 06 heures, il ne reste plus que des établissements à dominante festive. Deux bars sont l'essentiel de l'animation de la rue en semaine. Le week-end, s'ajoutent les clubs largement fréquentés. Au niveau du commerce informel, il convient de noter qu'à cet horaire, vers 03 heures du matin, un homme dont l'origine serait l'Afrique centrale, habillé tout en noir et en cuir, avec des lunettes de soleil, une fiole à la main avec de l'alcool, et chantant du rap, est adossé au mur en face des deux bars ouverts. Il est immobile et reste longtemps à cet endroit, sans doute vend-il de la drogue. Il en est de même avec un jeune qui avait un comportement différent : jovial, habillé de manière plutôt décontractée, d'origine sociale populaire, très mobile, nous a proposé à trois reprises, cette nuit-là, de lui acheter de la MDMA.



Les types de commerces ouverts dans la rue Faubourg du Temple de 02h à 06h, source : auteur, 26/06/2014

bout du trottoir qui est assez large pour le passage, d'autant plus que les piétons sont peu nombreux. Entre les deux bars, trois bacs à ordures sont posés sur la chaussée, ils gênent simplement l'entrée et la sortie de véhicules du garage privé en face. Entre le magasin de vêtements et le kébab, deux gros bacs à ordures sont posés sur la chaussée, ils débordent et gênent simplement l'entrée et la sortie de véhicules du garage privé en face. A côté de l'opticien, le bac à ordures est posé sur le bout du trottoir, mais, le trottoir étant étroit, il devient un obstacle pour les piétons à contourner. Il est également à moitié devant une porte de garage privé. Entre le kébab et une boutique, 4 bacs à ordures ménagères sont posés sur la chaussée, dont l'un déborde, ils gênent simplement l'entrée et la sortie de véhicules du garage privé en face. Plus haut, la RFT est propre. Trois bacs à ordures ménagère sont posés sur le trottoir entre une restauration rapide et la retouche. Ils sont mis de manière désordonnée et peuvent gêner un peu les piétons, surtout, ils sont en face de l'entrée principale de l'immeuble. Au Palais des Glaces, le bac à ordures plein est caché, il ne semble d'aucune gêne. Devant le magasin de chaussures, le bac à ordures est sur le trottoir, il est une gêne pour les piétons qui doivent se décaler, surtout ceux avec un caddy. Entre un imprimeur et un restaurant asiatique, 4 bacs à ordures sont posés sur le trottoir, avec des cartons à côté. Ils ne semblent pas gênant pour les piétons, le trottoir étant large. Un autre bac à ordures plein est quelques mètres plus haut sur le trottoir. Entre le magasin de chaussures et le Nicolas, un bac à ordures est posé sur le trottoir, à la limite de gêner l'entrée et la sortie du garage privé, ne gêne pas les piétons du fait de la largeur du trottoir. Entre deux boutiques, à côté de l'abribus, un bac à ordures est posé sur le trottoir, à la limite de gêner l'entrée et la sortie du garage privé, ne gêne pas les piétons du fait de la largeur du trottoir. L'abribus est encadré par 2 bacs à ordures et quelques ordures autour. Autour de Goncourt, la rue est jonchée de morceaux de papier. Devant une boutique de vêtements, sur son emprise sur le trottoir, un bac à ordures est posé. Les cabines téléphoniques et murs visibles sont recouverts d'affiches, de tags et autre, ainsi que le pourtour de boutiques à l'abandon. Devant la pharmacie, 5 petits bacs à ordures ménagères sont posés, ils ne semblent pas gêner les piétons du fait de la largeur du trottoir et de leur alignement. Après deux magasins de vêtement, 2 bacs à ordures moyens sont posés sur le trottoir, ils semblent gêner les piétons car le trottoir se rétrécit et un potelet est posé juste à côté et gênent l'entrée et la sortie de véhicules du garage privé en face. Entre deux magasins de chaussures, devant le Palais des Glaces, 4 bas à ordures plein sont posés sur le trottoir, or, il est rétrécit du fait d'une place de livraison et l'emprise de ces bacs sur le trottoir est importante du fait des cartons autour. Il ne reste que la moitié du trottoir pour marcher. Entre un magasin de téléphonie et un de vêtements, un bac à ordures est posé sur le trottoir, il ne

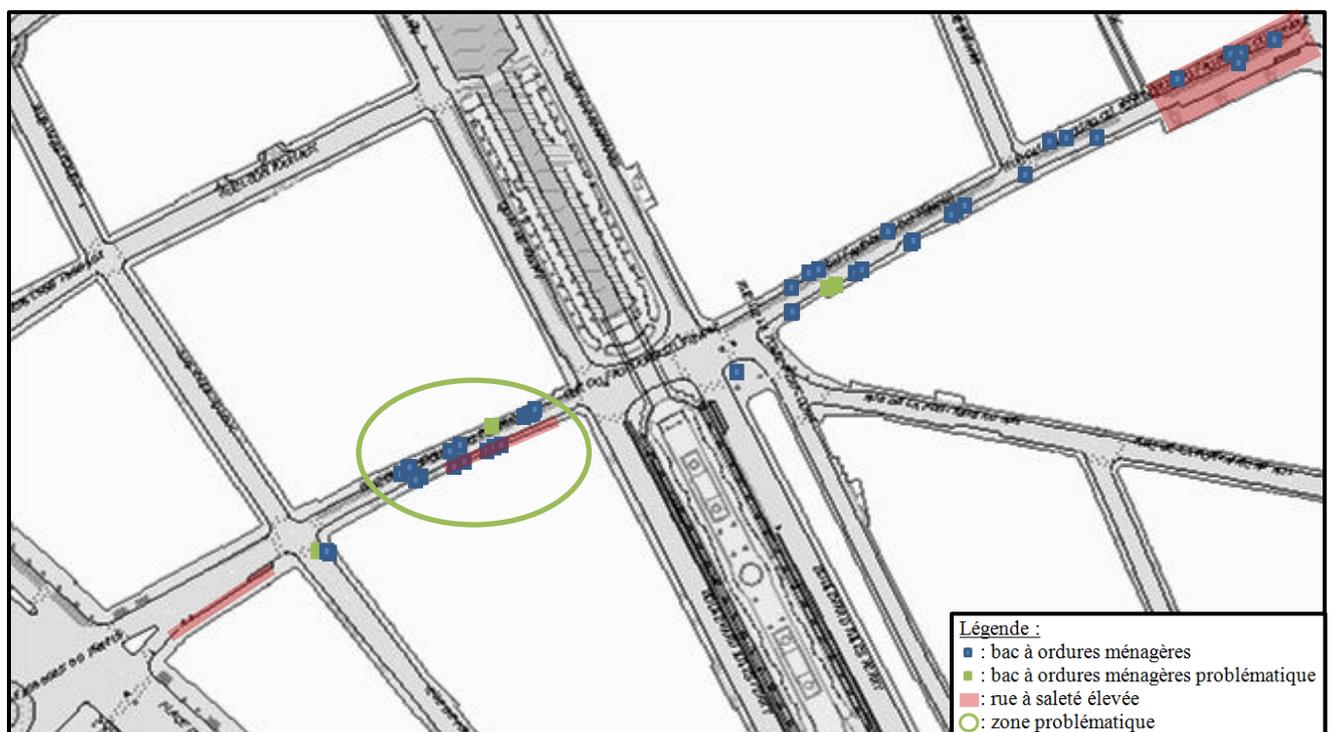
semble pas trop gêner la circulation piétonne. Par contre, un autre est posé quelques mètres plus loin entre deux boutiques de vêtements, devant un restaurant, or, il est plus gros et son emprise au sol avec les cartons autour est très importante, ce qui réduit considérablement le trottoir qui est rétréci par un virage à cet endroit. Juste avant le bar de l'angle, deux petits bacs à ordures sont posés sur le trottoir, pleins, ils ne semblent pas trop gêner les piétons. Devant le Franprix et juste à côté du lampadaire (ce qui le rend encore plus visible), un gros bac à ordures est posé, il ne gêne pas de flux. Dans la RFT bas, devant le kebab, un petit bac à ordures, plein, est posé sur le trottoir déjà très étroit, ce qui gêne la circulation des piétons. Quelques papiers jonchent le sol sur cette partie de trottoir. Sur le côté du café du Temple, 3 bacs à ordures sont posés sur la chaussée, en plein sur le stationnement vélo. Ils ont une emprise assez forte au sol qui ne gêne pas trop les flux piétons et automobiles, mais, empiètent sur le marquage au sol du passage piéton. On peut retrouver quelques déchets de canettes au niveau de la zone de rencontre, de ce côté-là.



Les bacs à ordures ménagères et le degré de saleté de la RFT à 19h en semaine. source : auteur, 26/06/2014

Inversion en semaine, les sacs des corbeilles de rue ont été changé entre 19h30 et 21h dans le haut de la RFT. Elles commencent à se remplir au niveau de la RFT en bas et du Canal Saint-Martin. Durant cette période, les corbeilles de rue de la Place de la République, le long de l'hôtel, devant le square J. Ferry et devant le bar en haut de la RFT sont les moins utilisées. Celle devant le McDonald semble être la plus utilisée.

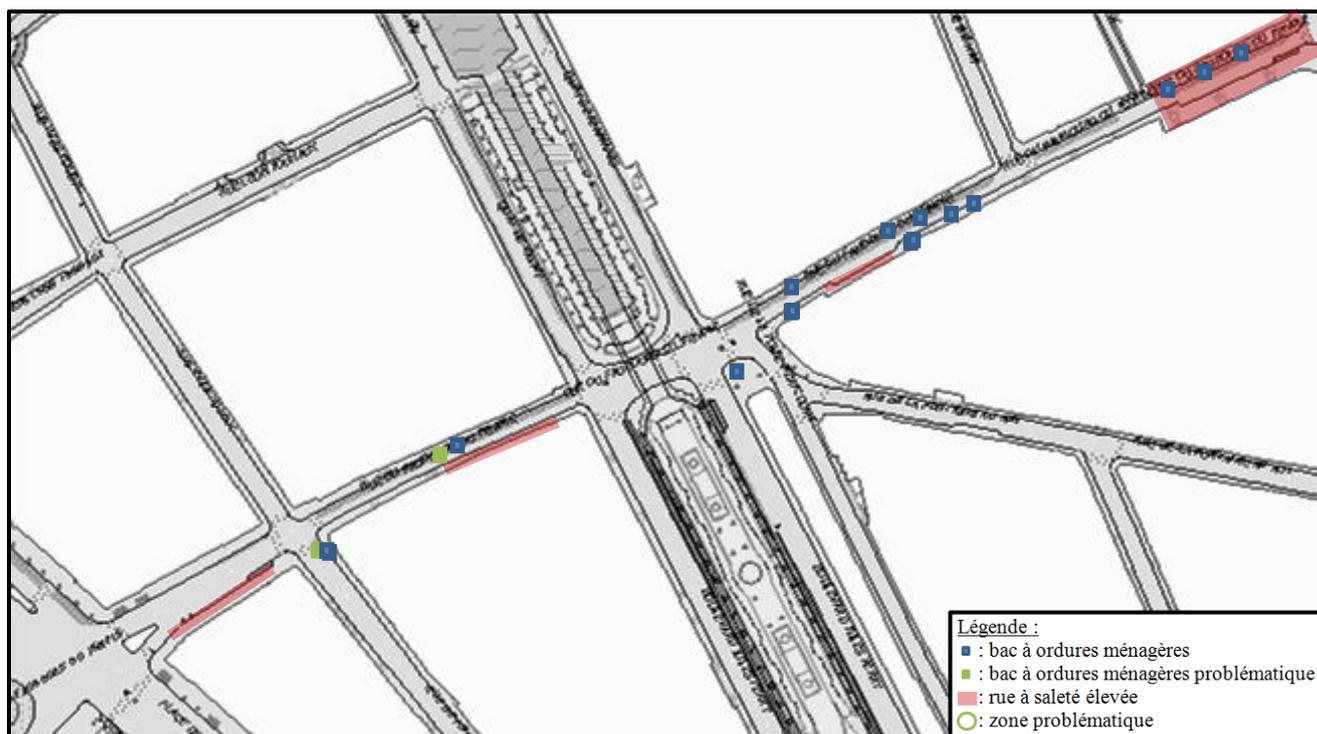
A 21h, dans le haut de la RFT, les bacs à ordures gênant entre une restauration rapide et la retouche sont moins nombreux et ne gênent plus. Il n'y a plus de bac à ordures caché au palais des Glaces. Il n'y a plus de bac à ordures à côté du bar. De manière générale, le nombre de bacs à ordures a diminué, ainsi que le taux de remplissage car le camion pour les cartons est passé. Cependant, du côté de l'abribus ils sont bien plus nombreux. Au niveau de Goncourt, la rue est toujours sale. Le bac à ordures en face du magasin de vêtements n'est plus là, il y en a un autre, plus gros, quelques mètres plus loin, à moitié sur la chaussée et le trottoir. Les boutiques étant quasiment toutes fermées, il y a moins de demande sur les trottoirs donc les bacs à ordures gênent moins. Dans la RFT du bas, il y a 4 bacs à ordures alignés, à côté du subway et du kebab. Etant petits, ils ont peu d'emprise sur le trottoir. Quelques mètres plus bas, il y en a deux autres, un peu plus gênants car moins bien positionnés, puis, deux après le Gibus. Il y a de nombreux bacs à ordures ménagères sur le trottoir en face du Gibus, voire sur une partie de la chaussée, ainsi que des déchets à même le sol contre ces poubelles qui élargissent leur emprise au sol. Le bac devant la boucherie n'est plus là. Donc, dans cette partie de rue là, le nombre de bacs à ordures est beaucoup plus important qu'à 19h et problématique pour le flux piéton.



Les bacs à ordures ménagères et le degré de saleté de la RFT à 21h semaine, *source : auteur, 26/06/2014*

Durant le début du temps nocturne et son intensification, en semaine, à la sortie du Théâtre du Temple vers 21h15, il y a une cohue de clients devenus piétons. Le fait que les bacs à ordures ménagères aient été rangés permet un meilleur écoulement du flux. La situation à 23h est similaire à celle de 21h, avec un petit peu de remplissage, notamment à la Place de la République et dans le haut de la RFT. Au niveau de Goncourt, les corbeilles de rue se remplissent tout doucement. Le week-end, il y a une forme d'inversion, tel en semaine, les sacs des corbeilles de rue ont été changés entre 20h00 et 21h30 dans le haut de la RFT. Les corbeilles de rue commencent à arriver à saturation au niveau de la RFT en bas et du Canal Saint-Martin. Elles sont d'ailleurs davantage pleines en bas de la RFT qu'en semaine. La situation à 23h30 est similaire à celle de 21h30, tel qu'en semaine, avec un petit peu de remplissage, notamment à la Place de la République et à l'angle entre le Canal Saint-Martin et la RFT, et un fort remplissage pour une corbeille de rue en haut de la RFT. La RFT bas et le Canal Saint-Martin sont à saturation.

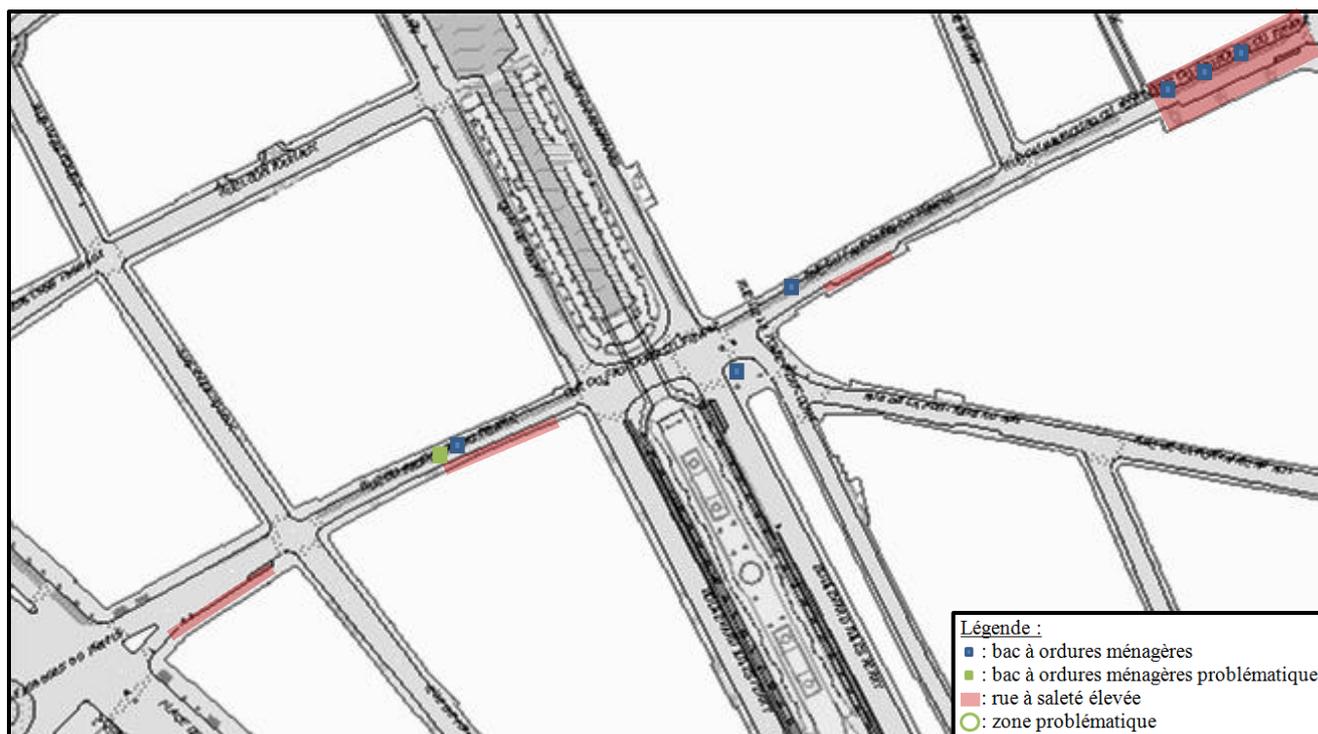
À 23h, en semaine, les bacs à ordures entre les deux bars ne sont plus présents. De manière générale, il ne reste que deux bacs à ordures dans le bas de la RFT, soit une réduction drastique. Il en est de même dans le haut de la RFT – notamment autour de l'abribus à Goncourt -, où les bacs à ordures restants sont mis en bout de trottoir, ils gênent peu les flux du fait de la largeur des trottoirs. Par contre, l'état général des rues est un peu plus sale, surtout dans la RFT près des kebabs, où il n'y a pas de corbeilles de rue, en face du palais des Glaces et à Goncourt, c'est-à-dire, là où la foule est importante à stagner et les corbeilles peu importantes.



Les bacs à ordures ménagères et le degré de saleté de la RFT à 23h en semaine. *source : auteur, 26/06/2014*

Durant la rupture de minuit à 02h, en semaine, la situation évolue un peu. Au niveau du Canal Saint-Martin et du carrefour avec la RFT, les corbeilles se remplissent à plus de la moitié, ainsi qu’au milieu de la RFT du haut. Dans la RFT après le Canal, les deux corbeilles ont subi de fortes hausses de déchets. Le week-end, la situation à 00h30 est similaire à celle de 23h30, hormis celle à Goncourt en face du bar qui a été rempli rapidement – tel qu’en semaine - (du fait du bar fermé ?). Pour les corbeilles de rue débordant, notamment à côté du métro dans la RFT bas et au Canal Saint-Martin, des sacs à ordures et ordures sont posés à côté. La situation est similaire à la semaine, sauf pour la RFT bas qui est à saturation en week-end et l’angle Canal Saint-Martin/RFT moins plein.

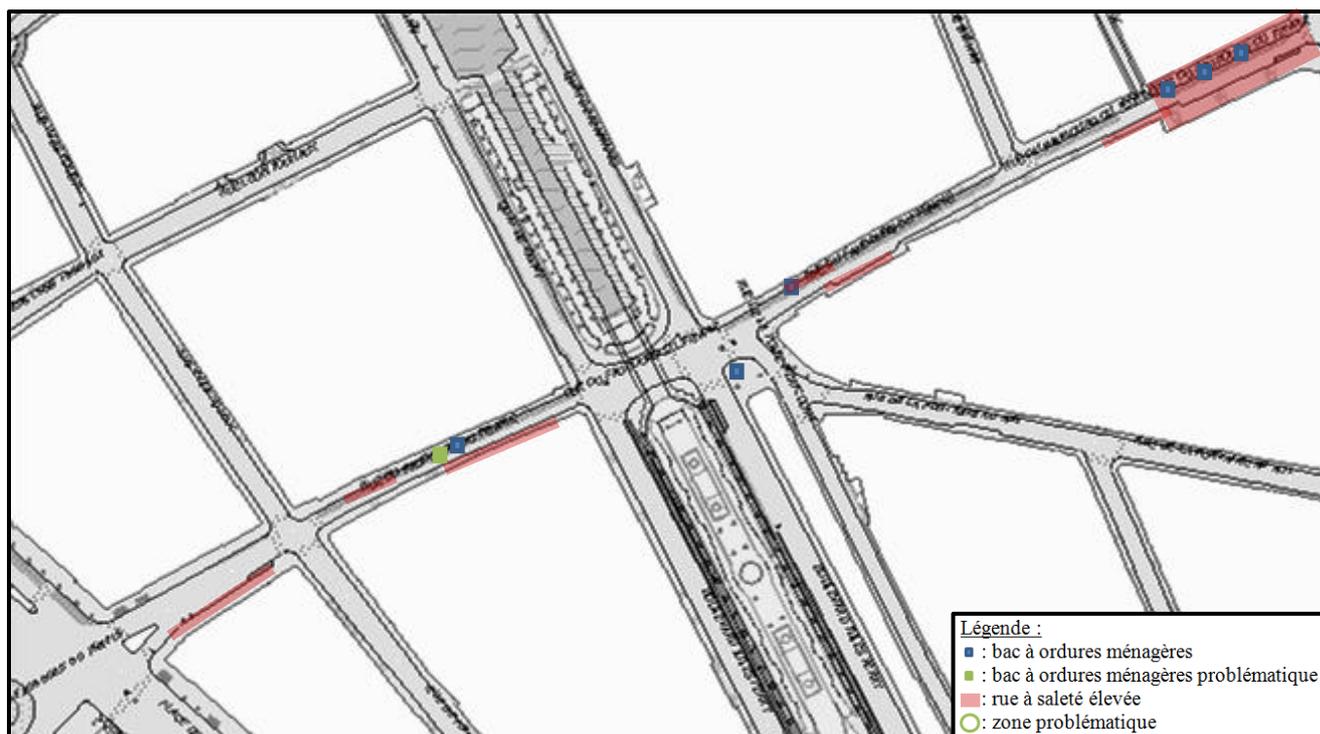
Vers 00h30, en semaine, le nombre de bacs à ordures a encore diminué, il en reste environ 7 dans la RFT, avec toujours un mal placé. Le degré de saleté n’a pas beaucoup évolué par rapport à 23 heures. Pour illustration, au sol, vers 01h, à l’angle entre la RFT et la rue Y. Toudic, il y a nombre de mégots par terre. En face, vers 02h, il y a, par terre, des restes de kebab et une canette ainsi que quelques mouchoirs usagés (ils doivent venir des kebabs de la RFT).



Les bacs à ordures ménagères et le degré de saleté de la RFT à 00h30 en semaine. *source : auteur, 26/06/2014*

Durant le creux nocturne, en semaine, de 02h à 03h, la situation s'est modifiée. A 03h, il semble que des sacs aient été changés dans le bas de la RFT. Le Canal Saint-Martin et le nord du carrefour avec la RFT arrivent à saturation, ainsi que le milieu de la RFT du haut. Le reste n'a pas beaucoup évolué. A 03h30, le week-end, le bas de la RFT est toujours à saturation alors que les sacs avaient été changés en semaine. Le Canal Saint-Martin et le nord du carrefour avec la RFT arrivent à saturation, ainsi que le milieu de la RFT du haut. Le reste n'a pas beaucoup évolué.

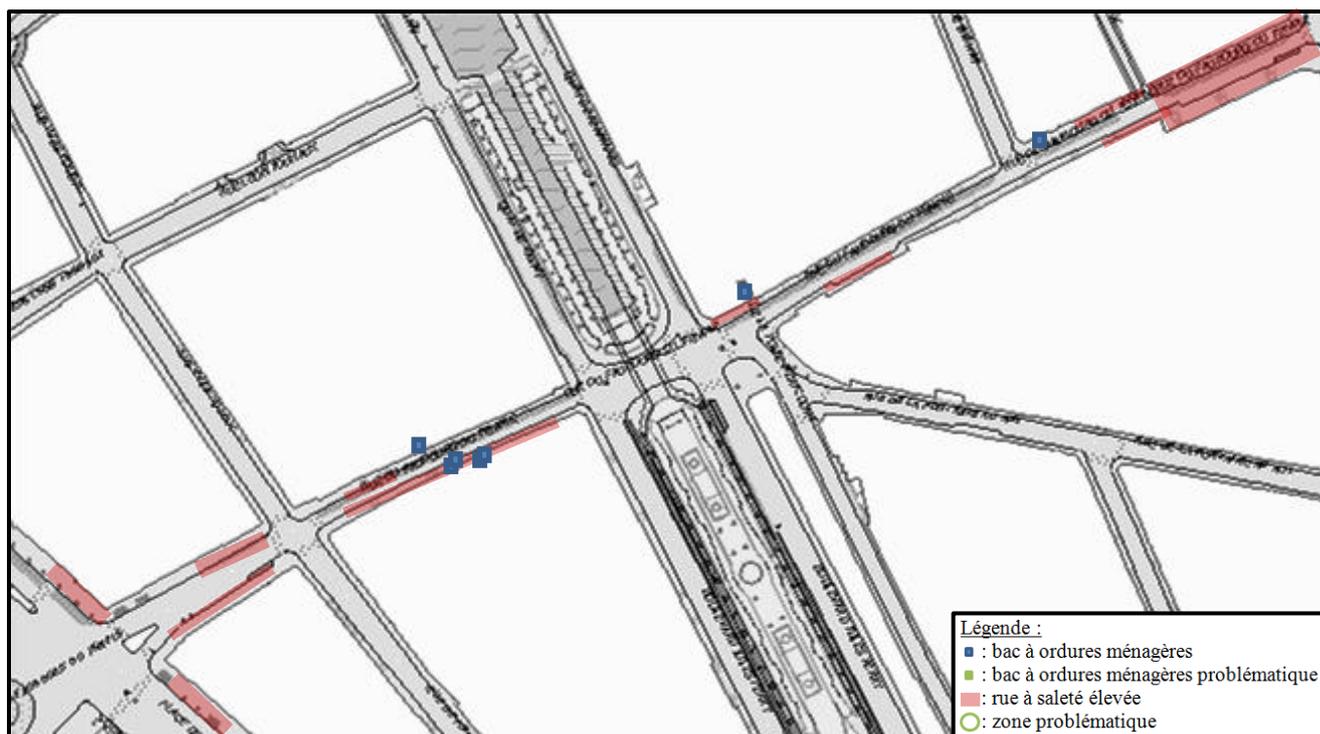
Il n'y a pas de modifications concernant le nombre de bacs à ordures ménagères, par rapport à la période précédente. Les rues sont un peu plus sales, sauf au niveau de la Place de la République et du côté gauche de la RFT.



Les bacs à ordures ménagères et le degré de saleté de la RFT à 03h en semaine, *source : auteur, 26/06/2014*

Durant la reprise du temps diurne, en semaine, à 05h, la situation a évolué. Devant l'hôtel de la Place de la République, la corbeille de rue est à saturation, les sacs des corbeilles de rue du Canal Saint-Martin, devant le McDonald et dans la RFT du haut ont été changés ; celles au niveau du carrefour avec la RFT commencent à être remplies à plus de la moitié. Au niveau du Canal qui croise la RFT, les corbeilles ont subi de fortes hausses de déchets. Le week-end, à 05h30, la situation est similaire avec un taux de remplissage légèrement supérieur. Notons que celle à la Place de la République a subi de fortes hausses de déchets. La zone allant de la Place de la République au Canal Saint-Martin est à saturation le week-end, quand ce n'est le cas que pour la zone de rencontre en semaine.

Il n'y a quasiment plus de bacs à ordures ménagères, à 05h, dans la RFT. Un seul est présent mais caché dans l'entrebâillement d'une porte dans le bas de la RFT. Il en est de même pour le bac à ordures et la saleté à côté du McDonald. Par contre, devant le Gibus, 4 bacs à ordures ménagères sont posés sur le trottoir, de manière désordonnée et bloquant quasiment complètement le passage piéton. De plus, la saleté de la rue est intense avec des sacs en plastique et mouchoirs par terre, ainsi que de nombreux mégots devant les établissements de loisir, voire nombre de bouteilles en verre vides devant le Gibus.



Les bacs à ordures ménagères et le degré de saleté de la RFT à 05h en semaine, *source : auteur, 26/06/2014*

A 07h, en semaine, il y a une inversion, les sacs des corbeilles de rue au niveau de la Place de la République ont été changés. Le carrefour avec la RFT arrive toujours à saturation et les deux dernières du haut de la RFT sont remplies à la moitié. Il n'y a pas eu de fortes augmentations de déchets. Le week-end, à 07h30, la situation évolue. Les sacs ont été changés au niveau de la Place de la République, du bas de la RFT et du Canal Saint-Martin. Les balayeurs continuent à nettoyer la rue dans la RFT au niveau du Gibus. Un balayeur commence à changer les sacs poubelles au niveau de Goncourt et un camion-citerne permet de nettoyer la rue au jet d'eau. Mais, le carrefour avec la RFT arrive toujours à saturation, tel qu'en semaine, et les corbeilles du haut de la RFT sont remplies à la moitié. Il n'y a pas eu de fortes augmentations de déchets.

A 07h, le bas de la RFT et la Place de la République ont été nettoyés. De même, il n'y a plus de bacs à ordures ménagères visibles. Au niveau du McDonald qui se fait livrer, 3 bacs à ordures sont sortis, sur le trottoir, du côté du mur, mais entravant peu la circulation piétonne. Le haut de la RFT est encore sale mais la rue est nettoyée au jet d'eau au niveau de Goncourt. Sinon, il ne reste que deux bacs à ordures ménagères dans la RFT. Par contre, dès 5 h, des bacs à ordures ménagères sont présents le long des Quais de Jemmapes et, à 7h, la rue est

10.3. La précarité nocturne de la RFT

N'ayant pas observés de prostitution, nous nous intéressons essentiellement au sans-abrisme. *« Le nombre de sans-abri a ainsi augmenté de 50 % depuis 2011 pour atteindre le chiffre de 141 500 personnes, dont 30 000 enfants début 2012. Le numéro d'urgence, le 115, qui gère les places d'hébergement d'urgence, est saturé. En décembre 2013, 43 % des sans-domicile-fixe qui ont composé ce numéro n'ont pas obtenu de place à Paris, 61 % en province. A ce noyau dur du mal-logement s'ajoute un halo de plus de 5 millions de personnes fragilisées par la crise du logement. Rentrent dans cette catégorie, par exemple, les propriétaires qui occupent un logement dans une copropriété en difficulté ou encore des locataires en impayés de loyer. Pour la Fondation Abbé-Pierre, dont la vocation est de continuer le combat de son fondateur, et d'apporter une aide concrète aux personnes sans domicile ou mal logées, l'interpellation des pouvoirs publics et des décideurs est donc toujours d'actualité »⁸.*

L'étude de l'Apur⁹ sur le sans-abrisme publiée en 2011, nous permet de noter que 5 000 sans-abris étaient à Paris en 2006, mais, ce recensement Insee n'est pas très fiable du fait d'omissions et de doubles comptages. La grande enquête de l'Insee de 2001 dénombrait 15 000 usagers des services d'aide dans l'agglomération parisienne, sans distinguer Paris de son agglomération. Néanmoins, 20 000 habitants adultes de l'agglomération parisienne avaient eu recours au moins une fois à un service d'hébergement ou de distribution de repas chauds au cours de la semaine d'étude. L'enquête IAU de 2010, auprès de structures assurant un service de domiciliation, permet de dénombrer 85 700 sans-abris ayant une domiciliation administrative francilienne, dont 41 600 à Paris. Un tiers sont logés chez un tiers, un tiers à l'hôtel ou en structure d'hébergement et un autre tiers vit dans l'errance de la rue ou du squat, soit 14 000 individus. L'activité des maraudes.net permet de noter que notre zone d'étude fait partie de l'axe principal du sans-abrisme. En effet, l'axe du canal Saint-Martin, empruntant également la Place de la République et Stalingrad, la Gare de l'Est ou le square Villemin.

Ce sont surtout des hommes isolés, ils sont 83% de ceux qui ont effectué une demande d'aide à l'hébergement au « 115 », avec une augmentation de 2.9 points de part des femmes en 10 ans (1999-2009). 92% sont des adultes d'âge actif et 45% ont entre 25 et 39 ans. Quasiment la moitié sont des français et un tiers viennent du continent africain. Enfin, environ un millier de personnes ayant un emploi (dont la moitié en CDI) sollicitent le « 115 » chaque année.

⁸ Rollot, C., « Mal logement : le nombre de SDF a augmenté de 50% en trois ans », in Le Monde, 30/01/2014

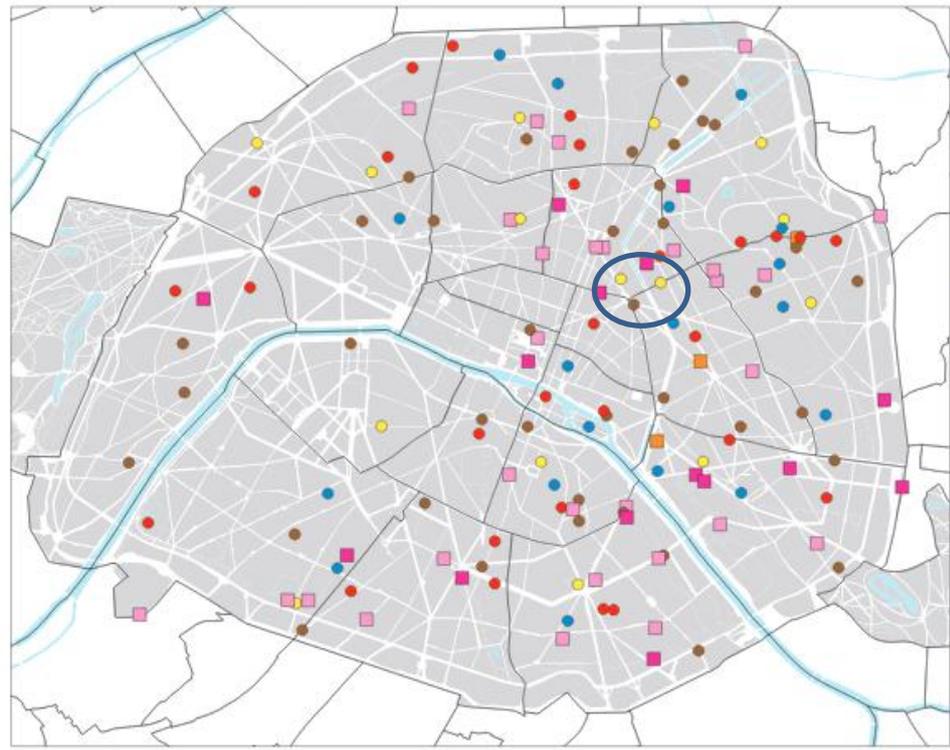
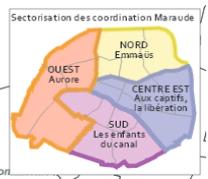
⁹ Apur, Observatoire Parisien de l'Insertion et de la Lutte contre l'Exclusion, « Sans-abri à Paris. La présence des sans-abri sur le territoire parisien et l'action de la collectivité pour aider à leur réinsertion », janvier 2011



Les personnes sans-abri signalées sur l'espace public, 2010

- Nombre de personnes
- Source des signalements

*BAPSA : Brigade d'assistance aux personnes sans abri
 **DPP : Direction de la prévention et de la protection
 *** Intervention pour la nuit du 8 au 9 janvier (pic d'activité)
 Sources : Préfecture de Paris (BAPSA), Ville de Paris (DPE), Samu Social 75 & Coordination des maraudeurs



Structures d'accueil de jour à disposition des parisiens en grandes difficultés, 2010

- Structures d'accueil
- Dispositifs spécialisés

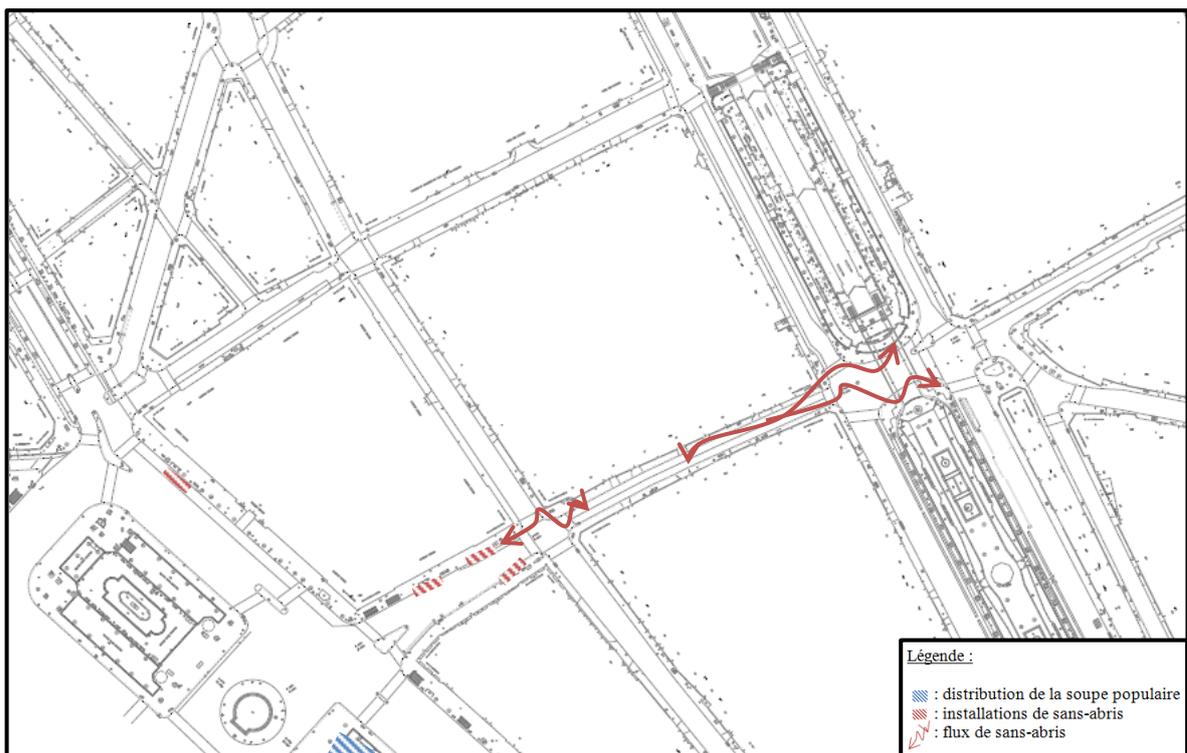
Source : Ville de Paris, Guide Solidarité 2010



Le sans-abrisme ne semble pas suivre les diverses temporalités nocturnes. Durant la fin du temps diurne (19h-21h), les sans-abris sont peu visibles, peu présents ? Cela peut venir de la foule qui les rend invisibles, ou de l'heure pas si tardive. On peut seulement constater, en semaine, l'installation d'un sans-abri dans la zone de rencontre, adossé contre la caserne, derrière l'abribus, avec un dispositif simple. Egalement, on aura observé un sans-abri fouiller dans les poubelles au niveau du Canal. Les deux semblent prêter attention au regard des passants qui, eux, semblent les ignorer. Puis, lors du début du temps nocturne et de son intensification (21h-00h), la précarité est rendue visible le mardi par le fait que la soupe populaire soit distribuée pendant deux heures sur la Place de la République et qu'une foule d'individus en grande pauvreté fasse une file d'attente pour y avoir accès. Cependant, la distribution ne s'effectue pas sous la lumière des lampadaires. Egalement, nous pouvons constater l'installation de plusieurs sans-abris : sur un banc de la Place de la République, dans la zone de rencontre et au niveau du magasin Go Sport. Malgré les piquets anti-SDF installés, les sans-abris ont réussi à se contorsionner pour s'allonger entre. Le dispositif est plus ou moins complexe : soit juste un sac de couchage, soit également des cartons, voire un matelas quand ils sont en groupe. Les cartons semblent permettre de se protéger du froid et du regard des passants. Parfois, un récipient sera disposé à proximité afin de recueillir de la monnaie. Les affaires personnelles sont gardées contre soi. Ensuite, lors de la rupture de minuit à 02h, deux types de sans-abrisme voient le jour. Il y a les sans-abris qui dorment, dans la rue : au niveau du magasin Go Sport et de la Place de la République, sur un banc. Il y a également les sans-abris qui interpellent les quelques passants présents : soit en étant alcoolisé, pour s'occuper ; soit afin de chercher un endroit, de la monnaie ou autre. Puis, durant le creux nocturne de semaine (02h-04h), l'ensemble des sans-abris présents semblent en train de dormir dans la rue. Il n'y a pas de particularités. Enfin, au début de la fin du temps nocturne (04h-06h) et la reprise du temps diurne en semaine, nous avons pu croiser quelques sans-abris qui profitent de la rue festive pour pouvoir recueillir un peu de monnaie afin de dormir, ou acheter un peu d'alcool pour profiter de la liesse et passer le temps ?, les autres sans-abris continuent de dormir. Le matin, vers 7h30-8h00, les sans-abris installés sont moins nombreux et moins visibles (dispositifs plus légers, sans les matelas notamment). Ils semblent s'être déplacés. Il ne reste plus que les sans-abris installés dans la zone de rencontre, en train de dormir ou non, et autour de la Place de la République, en famille.

Donc, nous pouvons constater que la RFT n'est pas un lieu du sans-abrisme, qui serait plutôt concentré dans les pourtours de la Place de la République. Les sans-abris qui dorment, tentent

de se créer un abri dans l'espace public, un « habiter », comme moyen de protection face à la température et aux Autres, et à l'aide de moyens précaires : cartons, sacs, etc. Ce type d'abri peut être préféré à un centre d'hébergement car « *le sentiment de relégation sociale peut être plus aigu dans une structure collective n'offrant aucune condition décente que dans un abri affichant, dans son agencement intime, le résultat des compétences mises en œuvre pour survivre et se maintenir. Au moins, dans le second cas, l'individu peut-il évaluer ses capacités alors que dans le premier il risque de se voir dépossédé de tout, jusqu'au sentiment de n'être plus qu'un numéro* »¹⁰.



Les lieux et flux de la précarité, source : auteur, 26/06/2014

¹⁰Pichon, P., Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe, Paris : Aux lieux d'être, 2007, pp. 187-188



Installation d'un sans-abri dans la zone de rencontre, source : MUP, le 25/02/2014 à 20h



Installation d'un sans-abri dans la zone de rencontre, source : MUP, le 25/02/2014 à 00h30



Installation d'un sans-abri dans la zone de rencontre, source : MUP, le 11/03/2014 à 04h00



Installation d'un sans-abri dans la zone de rencontre, source : MUP, le 11/03/2014 à 08h00



Installation d'un sans-abri sur la Place de la République, source : MUP, le 01/03/2014 à 00h30



Installation d'un sans-abri dans la zone de rencontre, source : MUP, le 01/03/2014 à 07h30

10.4. Le mobilier urbain et l'architecture de la RFT

10.4.1. La luminosité de la RFT de nuit

L'éclairage public de la place de la République est allumé à 19h : des candélabres à la lumière blanchâtre, ainsi que des grands lampadaires avec quatre spots à la lumière jaunâtre, des lumières bleus et design sur les poteaux de ces lampadaires. Le tabac (son enseigne) de l'angle à l'ouest de la Place et les feux de signalisation, ainsi que les phares des véhicules renforcent la luminosité du lieu.

A l'angle entre la RFT et la rue Y. Toudic, l'éclairage public est allumé encore à 01h, avec les lampadaires ayant chacun 4 spots à la lumière blanchâtre au niveau de la zone de rencontre, ainsi que des lampadaires accrochés sur le mur des façades de la RFT et délivrant une lumière jaunâtre. Les enseignes de deux hôtels au niveau de la rue de Malte, ainsi que du parking et du bistrot de l'angle, avec les vitrines du Go Sport, renforcent la luminosité du lieu. L'enseigne de la boulangerie est éteinte et le rideau baissé.

Du côté du Gibus, l'éclairage de la rue est intense du fait des nombreux commerces ouverts ayant des enseignes lumineuses : kebabs, 2 bars, Gibus, Théâtre du Temple, Favela Chic, Retro dancing. L'éclairage public est installé sur les immeubles et délivre une lumière jaunâtre. A 03h, les enseignes de deux bars au niveau de la RFT, ainsi que la vitrine du commerce « Clopinette », du Gibus et du Théâtre du Temple renforcent la luminosité du lieu.

Au niveau de l'angle entre la RFT et le quai de Valmy, à 04h, les enseignes du McDonalds et de l'Hôtel (de l'autre côté du carrefour) renforcent la luminosité du lieu qui est éclairé autour du canal par des candélabres qui délivrent une lumière blanchâtre et une statue à droite, au niveau du carrefour. A 05h, le McDonald est fermé mais a des employés à l'intérieur, ce qui lui permet de délivrer une lumière visible de la rue de par les grandes baies vitrées. Le bar derrière a ramassé sa terrasse et le rideau est baissé.

10.4.2. Le mobilier urbain dans la RFT

Chaque espace est délimité le long de la place de la République : un bâtiment administratif haut et massif ; le trottoir large ; quelques kiosques (1 kiosque à journaux, des WC publics) et bancs ; une ligne d'arbre ; la voie de bus ; la Place de la République. Ainsi, la volonté de mélanger les usages semble contrainte par la morphologie même de l'espace. Les marcheurs ont plutôt tendance à longer le bâtiment administratif.

L'espace « zone de rencontre » est coupé de la RFT. La « zone de rencontre » est large avec une légère différenciation d'hauteur entre la chaussée et le trottoir. De même, des clous au sol, ainsi que la ligne de vélib' et les WC à gauche ; la ligne de taxis, l'abri bus et la sortie de métro à droite ; sont des éléments qui renforcent la discrimination entre marcheurs, cyclistes et automobilistes. Le passage piéton menant à la RFT est original, composé de multiples petits traits donnant un air design. Puis, les espaces entre chaussée et trottoir sont délimités avec des trottoirs plus hauts, plutôt larges et des potelets. Ainsi, la volonté de mélanger les usages semble contrainte par la morphologie même de l'espace. Cependant, le bar à l'angle, avec sa terrasse couvrant toute sa façade, empiète sur le trottoir déjà bien étroit. Il en est de même pour les deux bars en face.

Au niveau du Gibus, l'espace est étroit avec une grande différenciation de hauteur entre la chaussée et le trottoir. Des potelets multiples renforcent cette distinction. Il y a des places de parking un peu avant le bar ainsi qu'une zone de livraison. Il y a une discrimination entre marcheurs et véhicules motorisés. De même, une ligne pour cyclistes est dessinée sur le sol, mais elle est étroite par rapport au passage des véhicules, et en sens inverse. Le samedi, deux fanions indiquant la « Scream » sont posés sur le trottoir. Cependant, les lignes de file d'attente devant le Gibus et la Favela chic empiètent largement sur le trottoir durant la nuit.

Au niveau de l'angle entre la RFT et le quai de Valmy, l'espace est large avec une grande différenciation de hauteur entre la chaussée et le trottoir. Des potelets multiples renforcent cette distinction. Il y a de la place pour marcher, une voie cycliste, la chaussée pour les véhicules à moteur et une signalétique routière marquant ce lieu.

10.4.3. Les particularités climatiques

Au niveau de l'angle entre la rue Y. Toudic et la RFT, l'endroit est très venté sauf si l'on s'engouffre davantage dans la rue Y. Toudic où le bâtiment administratif permet de se protéger.

Devant le Franprix, à l'angle entre la RFT et le boulevard Jules Ferry, seule la grille de métro permet de se réchauffer à 05h. D'ailleurs, en journée, on peut voir une chaise et une personne à ce niveau-là.

10.4.4. L'architecture de la RFT et sa perception

L'atelier de Licence 3 a bien développé cet aspect que nous reprenons intégralement ci-dessous :

« On observe une fermeture de l'espace vers la rue du Faubourg du Temple. Les points de fuite se rencontrent et la perspective augmente du fait que la rue s'affine. A l'opposé, lorsque l'on se trouve sur la place, on fait l'expérience d'un espace ouvert, large, agréable et accueillant. Cet espace est par ailleurs très homogène, puisqu'il bénéficie d'un traitement de sol continu qui le rend cohérent, alors que la rue en contre champ est quant à elle beaucoup plus hétérogène, et peut même être qualifiée de « patchwork urbain ». L'étroitesse de la rue du Faubourg du Temple nous empêche de deviner l'existence du canal. Cet endroit est par ailleurs très dessiné, par l'occupation du sol (stationnement, trottoir), tandis que l'espace de la place est moins encombré, par l'absence de trottoir et par l'absence de distinction entre voie de bus et trottoir piéton.

Au croisement de la rue Yves Toudic et de la RFT, le champ contre champ est très marqué. On peut voir que la rue est séquencée. Nous sommes face à un espace de transition : la rue du Faubourg du Temple semble être beaucoup moins aménagée. En se tournant vers la place, au-delà de la statue de la République, le champ de vision est bouché et ce malgré la proximité et le dénivelé. En regardant vers le canal, on se sent comme dans un couloir, un goulet d'étranglement. En effet, la hauteur des constructions dépasse largement la largeur de la rue. Cela verticalise l'espace et accentue la hauteur. Du fait de son étroitesse, les nuisances sonores sont d'autant plus marquées, et chaque obstacle rend la rue impraticable, autant sur la chaussée que sur les trottoirs. Le carrefour de la rue Yves Toudic est un lieu de transition qui exprime une rupture entre deux ambiances, l'une dans le prolongement de la place de la République, l'autre avec une partie de la rue du Faubourg du Temple. La première partie est donc dans la continuité de l'aménagement de la place avec des façades de type haussmannienne. Et la seconde partie, de type faubourg.

Le quai de Valmy est un nœud de communication où se rencontrent plusieurs moyens de transport (vélo, voitures, bus, livraisons, etc), ce qui rend ce point conflictuel et bruyant. La présence de végétation pour la première fois nous bouche la vue en direction du canal, que l'on pense alors percevoir. Depuis le carrefour, on ne ressent pas cet espace ouvert imaginé depuis l'intérieur de la rue. De même, le caractère massif des façades se dressant devant nous présage un rétrécissement de voie. En revanche, la perspective vers Goncourt, du fait d'une topographie marquée et d'une rue rectiligne nous permet de voir assez loin. Aussi, après le

carrefour, lors du changement de dénivelé, le traitement de sol change pour faire place à des pavés. Par ailleurs, en longeant le quai Valmy, on se trouve dans une atmosphère différente de flânerie, de promenade, beaucoup plus reposée et apaisée, grâce à la baisse des nuisances et des flux de personnes. Pour conclure, il s'agit d'un axe de flânerie, de promenade apaisé par une forte présence végétale. Mais aussi d'un nœud de communication où se trouvent plusieurs moyens de transports ».

11. Annexes

11.1. L'« enquête flash »



INSTITUT
FRANÇAIS
D'URBANISME

Enquête « Flash »

: n° ___



MAIRIE DE PARIS

Lieu : _____ **Heure :** ___ H ___ **Date :** ___/02/14

Statique : **ou En marchant :** *A remplir par l'enquêteur

La réponse à la 1^{ère} question peut répondre aux 3 premières :

1/ Origine : « A partir de quel endroit avez-vous commencé ce trajet à pied ? » (identifier origine et mode de déplacement, ex. : Vous étiez dans un bar ?, chez vous ?)

2/ Destination : « Jusqu'à quel endroit allez-vous à pied ? » (identifier destination et mode de déplacement)

3/ Motif du déplacement : « Quel est la motivation de votre déplacement ? »

4/ Fréquence du trajet : « A quelle fréquence passez-vous par ici ? » (ne pas citer les modalités sauf si imprécision du type « souvent »)

1 fois/mois ou moins Entre 2 et 3 fois/mois 1 ou plusieurs fois/semaine 1 à 2 fois/jour 3 fois ou plus/jour

5/ Passage dans la rue :

« Pour quelle raison passez-vous par ici ? Parce que... » (plusieurs réponses possibles) :

pas le choix le plus commode préférence

Pourquoi ? (en général déjà dit dans la réponse) :

6/ Appréciation de la rue : « Comment évaluez-vous cet endroit pour marcher ? »

<input type="checkbox"/> Globalement agréable	<input type="checkbox"/> Plutôt agréable	<input type="checkbox"/> Plutôt désagréable	<input type="checkbox"/> Globalement désagréable
---	--	---	--

Âge : _____ **Sexe :** M F **Activité professionnelle :** _____
Seul : **ou Accompagné :** de : _____ personnes

Objets entravant/favorisant/accompagnant la marche (valise, poussette, canne, skate, sac à dos, sac à main, cabas) :

« Etes-vous d'accord pour être contacté par la suite dans le cadre de notre étude ? »
Email : _____ **Tél :** _____

Remarques :

11.2. Le « suivi de personnes »



INSTITUT
FRANÇAIS
D'URBANISME

Suivi de personnes : n° ____

MAIRIE DE PARIS

Date : ____/02/14

Lieu début :

Heure début : ____ H ____

Âge :

Sexe : M F

Seul : ou Accompagné : de : ____ personnes

Si en groupe :

1 : âge : sexe : M F

2 : âge : sexe : M F

3 : âge : sexe : M F

4 : âge : sexe : M F

Marchent-ils au même rythme ? (décrire) :

Marchent-ils en sous-groupes ? (décrire) :

Description physique (vêtements, objets, etc) :

Rythme de la marche : très lent ---- lent ---- modéré ---- rapide ---- très rapide (course)

Accélération/ralentissement ? A quels moments et pourquoi ? (décrire) :

Lieux successifs de marche (trottoir, chaussée, etc) et temps pour chaque lieu. Décrire les interactions avec l'espace urbain (potelets, etc) :

Attitudes successives (pressé, ennuyé, etc) et démarches :

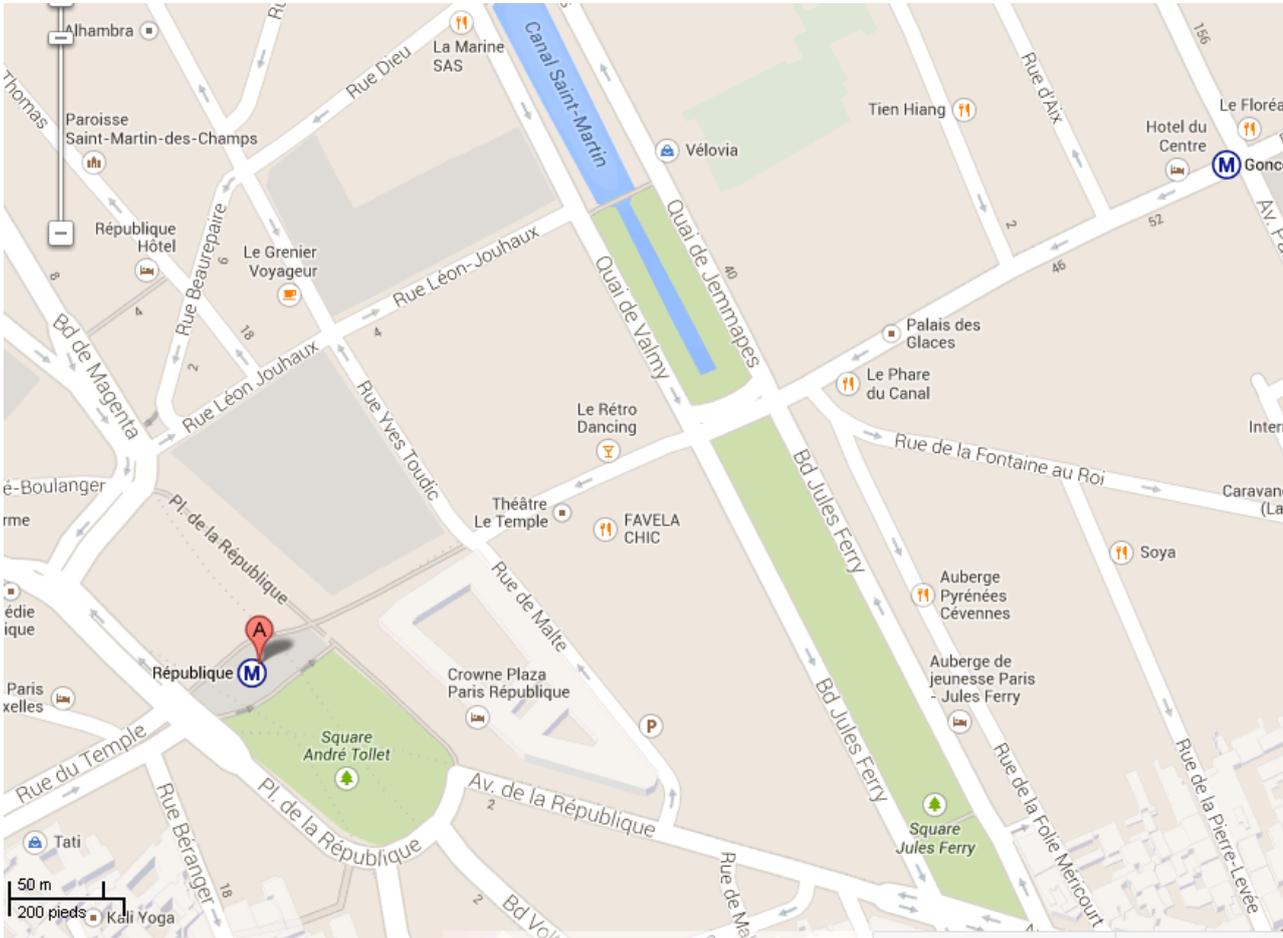
Actions (parler, chanter, usage du portable, etc) :

Evitements ? Regards ? Décrire les interactions avec les individus/groupes ((arrêt, pause, détour, contour, chûte) :

Lieu fin :

Heure fin : H

Dessiner le trajet (avec coupures, pauses, etc) + indiquer dessus les détours, les objets gênants, interactions, temporalités, etc :



Redessiner après en zoomant sur des espaces précis :

11.3. Le protocole d'observation directe

- I. Énoncez ce que vous observez. Notez tout ce que vous voyez, même ce qui vous semble le plus banal ! Tout est à observer à partir d'un lieu fixe. Il s'agit d'épuiser la portion de l'espace public qui vous est donné à voir.**

L'objectif est de faire un état des lieux sur le fonctionnement du "système" dans l'ensemble. Identifier les principaux lieux où se croisent différents usages (quels sont ces usages, comment ceux-là se déroulent, quels conflits d'usages, etc.)

- II. Durée de l'observation : 30 minutes. Attention à ne pas dépasser le temps d'observation. Les membres d'une équipe d'observation doivent se placer à une distance considérable l'un de l'autre afin de noter le maximum des usages, actions et situations qui se passent dans l'espace public.**

- III. L'observation doit être effectuée à l'aide des photos et d'un récit écrit très détaillé.**

- IV. Un enregistrement oral peut être envisagé à condition d'être retranscrit.**

- V. Le travail d'observation doit être très descriptif. Il ne doit pas porter des jugements (si l'appréciation d'une situation semble subjective, l'indiquer très clairement « j'ai l'impression que, j'ai le sentiment que... »).**